LA [illegible]ERTÉ ET LE PATRIOTE

Vol. 5, [illegible] ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 3 JANVIER 1964 PRIX 10c

Son Exc. Mgr Baudoux de retour au Manit[oba]

Son Exc. Mgr Maurice Baudoux est rentré à l'archevêché mardi dans l'avant-midi, après avoir pris part à la deuxième session du Concile Vatican II, à un pèlerinage en Terre Sainte, etc.

Nous publions en page éditoriale un article que Son Excellence a bien voulu nous faire parvenir de Paris, signé du supérieur d'un fameux monastère "oecuménique" protestant de France.

Le poste CKSB diffusera le vendredi soir de cette semaine à 7 h. 30 une interview avec Mgr l'archevêque.

En Saskatchewan

Le système d'écoles séparées englobera les "high schools"

L'hon. M. O. Turnbull, ministre de l'Education de la Saskatchewan, a annoncé, le 21 décembre, que le gouvernement étendra le système des écoles séparées de façon à y inclure les écoles secondaires (high schools). A l'heure actuelle, dans la Saskatchewan, l'organisation de districts scolaires pour écoles séparées se fait seulement au niveau élémentaire, soit de la première à la huitième années inclusivement. Là où l'instruction dans les écoles "séparées" se donne au-delà de la huitième année, les responsables ne touchent pas aux revenus de taxes locales ni aux subventions provinciales. Ce système date en général des origines de la province en 1905 et suit de près le système en vigueur dans la province d'Ontario (encore limité aux grades élémentaires). Il s'applique à une classe minoritaire dans un district scolaire public, groupe qui se "sépare" de la masse des contribuables pour constituer un district "séparé", élire une commission scolaire distincte, bâtir une école, se taxer pour faire vivre l'école, jouir d'une exemption des taxes du district scolaire public, et recevoir une part des subventions provinciales.

Selon la déclaration de M. Turnbull, le gouvernement prévoit des amendements à la loi dans le but de permettre aux contribuables d'un district scolaire séparé, de couper leurs rapports avec le district scolaire public pour ce qui se rapporte à l'école secondaire publique, dans le but de se doter d'une école secondaire, se taxer à cet effet, étant exemptés des taxes pour fins secondaires publiques. Il y aurait donc deux changements majeurs: d'abord, les contribuables d'un district scolaire séparé seraient exemptés des taxes pour l'école publique, à tous les niveaux; ensuite, ils recevraient leur part des subventions destinées aux écoles secondaires.

On explique que ce changement n'affecte que les écoles qui ont été construites en vertu de l'Acte des Ecoles Secondaires, car ces droits ont été reconnus pour les écoles secondaires séparées qui existent en vertu de l'Acte des Unités scolaires ou de l'Acte scolaire. On estime qu'il y a 16 districts secondaires où les contribuables bénéficieront immédiatement du plan proposé. M. Turnbull, dans ses commentaires, a dit qu'un des buts du changement serait justement de mettre toutes les écoles secondaires de la province sur le même pied. Il a révélé aussi que ce serait une solution de la difficulté posée par la nouvelle conception de la neuvième année scolaire. (Les pédagogues modernes conçoivent le rythme scolaire en triades, grades 1-3, 4-6, 7-9, 10-12, plutôt que selon le plan 1-8, 9-12. Pour que les écoles séparées (qui ne diffèrent pas radicalement des écoles publiques) puissent suivre un nouveau programme, il aurait fallu ajouter des prévisions spéciales pour la neuvième année. Le gouvernement préfère tout régler d'un coup.)

M. Turnbull a ajouté qu'il y aura une commission permanente autorisée à régler les problèmes du partage des obligations et des surplus, de l'émission de nouvelles obligations, etc.

Il a précisé que dans les districts où les contribuables des écoles séparées préféreraient ne pas tirer profit de ces amendements, la commission des écoles secondaires de l'endroit (collegiate board) serait autorisée à désigner une ou plusieurs écoles dont le personnel serait choisi parmi les instituteurs de la même foi que les contribuables des écoles séparées du district. (Il s'ensuivrait que des institutions privées pourraient bénéficier d'une telle entente, touchant ainsi les subventions provinciales).

Cette décision sera avantageuse surtout dans les centres urbains où la population catholique est minoritaire, car en Saskatchewan l'école publique est l'école majoritaire, de sorte que là où les catholiques sont en majorité, et où l'élément protestant ne veut pas d'école séparée, l'école publique est unique et, en pratique, neutre. Il reste à savoir aussi jusqu'à quel point la nouvelle loi permettra aux écoles séparées secondaires de diversifier les cours, au risque de multiplier les laboratoires et l'équipement de cours techniques.

MM. M. Pedersen et R. Thatcher, chefs conservateur et libéral, respectivement, ont indiqué que leurs partis avaient déjà proposé des changements dans le genre de ceux qu'annonce M. Turnbull.

L'hon. juge Adrien Doiron est décédé à l'âge de 69 ans à l'hôpital de Regina le 25 décembre 1963, et ses funérailles eurent lieu à la cathédrale le samedi suivant. Né à Tignish, Ile-du-Prince-Edouard, il arrivait avec ses parents, M. et Mme Jérôme Doiron, à Vonda, Sask., en 1906. Il fit ses études élémentaires à Vonda et à Regina, et il obtint son baccalauréat ès arts à l'Université de Manitoba. Membre du barreau de la Saskatchewan dès 1919 (il avait été officier du Royal Flying Corps pendant la guerre de 1914-1918), il pratiqua sa profession légale à Vonda (1919-35) et Humboldt (1935-41) jusqu'à sa nomination comme juge du Banc de la Reine en 1941. Il avait épousé Joséphine Prince, de Delmas, en février 1921. Celle-ci mourut en 1946. Il maria en secondes noces Mme Claire Fleming en 1950.

Chevalier de Colomb du 4e degré et membre de plusieurs clubs sportifs, il fut pendant plusieurs années un membre éminent du Conseil d'Education de la Saskatchewan, de l'Association des Commissaires d'écoles de langue française et de l'Association des Commissaires d'écoles catholiques de cette province, du bureau de direction de l'hôpital St-Paul de Saskatoon, président de la Société Contre le Cancer de la Saskatchewan (qui récemment le nommait membre honoraire à vie en reconnaissance de son travail), de la Commission Royale Martin qui étudia les finances et l'administration des écoles de la Saskatchewan.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, un fils, Jérôme (Montréal); deux filles, Thérèse et Mme J.-B. Goetz (Regina); deux belles-filles (Londres, Angleterre) et deux beaux-fils (Vancouver, C.-B., et Kitchener, Ont.), et 10 petits-enfants.

Rendirent hommage au défunt, le 26 décembre, le juge en chef E. M. Culliton et Me A. M. Nicol, vice-président du barreau. Ils mirent en évidence ses qualités de bon et compétent juge, de catholique charitable, de grande intelligence, de caractère compréhensif, de digne modestie.

Jérusalem est prête à recevoir Paul VI

JERUSALEM — A Jérusalem, sur le mont des Oliviers, jardiniers, marchands, menuisiers s'affairent dans la grande demeure à deux étages, ancien établissement des Pères Consolateurs tchécoslovaques, devenue la résidence du délégué apostolique.

Au second étage, on a préparé la chambre qu'habitera Paul VI, une pièce toute simple, au lit étroit, aux murs peints de couleurs claires sur lesquels se détache un grand crucifix de bronze.

De sa fenêtre, le long de laquelle courent des rameaux de gignones orangées, Paul VI découvrira l'admirable site de Jérusalem couronnée de murailles crénelées et, sur la droite, les constructions modernes de la ville nouvelle en territoire israélien.

C'est dans la vieille Jérusalem que seront logés les trois cardinaux Tisserant, Cicognani et Testa, les trois principaux personnages accompagnant le Saint-Père au cours de son pèlerinage. Pour eux, dans le bâtiment des Franciscains, on prépare trois chambres. Sous les fenêtres étroites, passent et repassent les sentinelles jordaniennes. Le territoire israélien commence à moins de dix mètres, près d'une maison écroulée.

Ce sont les Trappistes de Latroun qui fourniront au Saint-Père le vin de leur vigne et le miel de leur rucher, tandis que les fruits et les légumes viendront de la vallée de Josaphat.

A ce sujet, on rappelle que les Trappistes de Latroun, installés en bordure du "no man's land" israélo-jordanien, sont les seuls autorisés en Terre Sainte écartelée à faire rendre le sol dans la zone interdite. Pour cela, ils bénéficient d'une permission exceptionnelle que renouvellent, chaque mois, les deux gouvernements.

Les ruches de Latroun ont même joué un rôle historique lors des événements de la guerre israélo-jordanienne.

C'était en mai 1948, les Israéliens conscients de l'importance stratégique de Latroun, situé sur une éminence dominant la plaine, avaient lancé une grande offensive pour s'en emparer. Avant l'assaut, un bombardement sévère obligea les Jordaniens à se replier. Mais lorsque les soldats de Ben Gourion arrivèrent pour occuper la position abandonnée, ils rencontrèrent un adversaire auquel ils ne s'attendaient pas.

Les abeilles rendues folles par le bombardement se ruèrent sur les assaillants qui durent battre en retraite.

La journée du 5 janvier

On connaît désormais d'une façon extrêmement précise comment se déroulera la journée que passera Paul VI en territoire israélien, le dimanche 5 janvier.

A 8 h. 30 (heure locale): Paul VI entrera en Israël au poste frontière de Taanakh spécialement créé pour l'occasion.

A 8 h. 50: à Meggido, le président de l'Etat d'Israël, M. Shazar, accueillera officiellement le Souverain Pontife. Le corps diplomatique sera représenté par son doyen, M. Bodrov, ambassadeur d'U.R.S.S., et par les ambassadeurs d'Italie, de France, de Belgique et des Pays-Bas.

A 9 h. 10: le Pape quittera Meggido pour Nazareth, où les mesures les plus strictes ont été prises pour assurer sa sécurité. Toute circulation sera interdite sur la route qu'empruntera le cortège pontifical. Des policiers seront postés aux fenêtres et aux balcons des maisons devant lesquelles le Pape devra passer en se rendant à l'église de l'Annonciation, à Nazareth. L'autorisation d'entrer dans cette ville pour l'occasion ne sera donnée qu'à 10,000 personnes, qui s'ajouteront aux 25,000 habitants. Les permis ne seront délivrés qu'après enquête policière.

A 9 h. 40: arrivée à Nazareth. A l'entrée de l'église de l'Annonciation, le Souverain Pontife sera accueilli par Mgr Hakim, évêque melchite catholique de Galilée. Dans la crypte, Paul VI célèbrera la messe qui sera retransmise par un circuit fermé de télévision à l'intention des fidèles réunis dans l'église.

Après la messe, le Pape visitera le couvent franciscain de St-Joseph.

A 11 h.: départ du cortège pontifical (une vingtaine de voitures) pour le mont Thabor, où l'arrivée est prévue vers 11 h. 50.

A 12 h. 30: Paul VI quittera le mont Thabor pour entreprendre un périple autour du lac de Tibériade. A 13 h. 35, il sera à Capharnaüm et à 13 h. 50 au mont des Béatitudes, où il déjeunera en privé.

A 14 h. 30: le Souverain Pontife partira pour Jérusalem, où il arrivera à 18 h. 30. Reçu à son entrée dans la ville par le maire, le Saint-Père gagnera le mont Sion par la nouvelle route du Cénacle. Il se rendra à pied à l'église de la Dormition.

A 19 h. 20: par la porte Mandelbaum, le Pape gagnera le secteur jordanien de Jérusalem. Il sera salué, pour la seconde fois avant son départ, par le chef de l'Etat israélien.

Un commentaire du "Jerusalem Post"

Le journal israélien "Jerusalem Post", qui reflète souvent la pensée officielle, écrit, dans un éditorial consacré au pèlerinage pontifical, que le pape Paul VI a trouvé la "manière appropriée de rompre l'immobilité traditionnelle de la papauté". Bien que le pèlerinage ait un caractère strictement religieux, il n'en attirera pas moins l'attention du monde, et particulièrement celle des catholiques, sur la dispute israélo-arabe, estime le "Jerusalem Post".



Ayant visité la maison d'un ouvrier dans la paroisse romaine de St-Michel-Archange après une de ses messes de Noël, le Saint-Père fut entouré par la foule et inondé de fleurs et de cadeaux. Il a soulevé l'enthousiasme surtout quand, recevant le don d'un agneau, il a levé la petite bête dans ses bras pour la montrer à la foule. Les 5 et 6 janvier il visitera les endroits en Terre Sainte où le Bon Pasteur a vécu et prêché il y a dix-neuf siècles.

Editorial

"Ni optimisme naïf, ni pessimisme déprimant"

Le titre de cet article n'est pas nouveau. Il a coiffé un article du R. P. Albert Plante, S.J., dans la revue mensuelle "Relations", il y a une douzaine d'années. L'auteur présentait sous cet en-tête quelques considérations sur trois voeux du troisième Congrès de la langue française. Retenons ici une phrase que le Père Plante a insérée dans son texte, pour illustrer l'esprit de ce congrès: "Votre option, faites-la résolue et joyeuse, affirmait M. le chanoine Groulx à la fin de sa conférence . . . n'en croyez pas les prophètes qui ne voient l'horizon que barré de noir. La tâche est abrupte, apparemment surhumaine. Mais, en dépit de cet écart accablant entre l'homme et sa tâche, voilà trois cents ans que nous allons quand même notre chemin".

Et le Père Plante d'en conclure: ". . . il est une idée dont nous aimerions à souligner l'importance, celle du juste milieu à conserver entre un optimisme naïf et un pessimisme déprimant. Nous avons des déficiences, et nous avons des motifs d'espérance. Il est utile de faire des examens de conscience, il faut avoir le courage de débrider les plaies; il s'est fait, aux deux premiers congrès, des déclarations aussi énergiques qu'au dernier. Mais pour garder du dynamisme dans l'action, il est indispensable de songer aux qualités, qui toutes sont des dons de la Providence".

Faut-il encore lutter?

Ces pensées reviennent à l'esprit en lisant un récent numéro du **Devoir.** On y trouve quatre interviews de M. Jean-Marc Léger avec des chefs canadiens-français, en réponse à cette question: "Faut-il encore lutter pour les minorités?". M. Gaston Dugas, appuyé par M. Trefflé Boulanger, avait suggéré que l'enseignement soit confié au gouvernement fédéral pour que, moyennant un système de langue française et un système de langue anglaise, la scolarité bilingue et biculturelle devienne une réalité vivante d'un bout à l'autre du pays. Interviewé par M. Léger, M. Boulanger, ancien président de l'ACELF, a apporté des précisions à cette suggestion, mais surtout il l'a située dans un climat d'optimisme. Voici quelques extraits de son commentaire:

Question — Croyez-vous vraiment aux minorités, à celles des provinces de l'Ouest notamment? Ont-elles un avenir? Présentent-elles un intérêt, une valeur, un actif tels qu'il vaille la peine éventuellement pour le Québec de prendre le terrible risque que vous l'invitez à assumer?

Réponse — Je suis optimiste. J'estime que nos minorités valent la peine d'être puissamment défendues, aidées, par des moyens concrets et non plus seulement par des campagnes de propagande et des souscriptions. Je ne puis me résoudre à abandonner aucun de nos groupes minoritaires, si faible ou si pauvre soit-il. Or, depuis un demi-siècle en gros que nous luttons et surtout que ces minorités luttent elles-mêmes, la situation ne s'est guère améliorée. Les décisions en matière d'enseignement se prennent dans les parlements et surtout dans les gouvernements provinciaux: or, nos minorités y sont à peine représentées et, parfois, pas du tout.

Question — Est-ce que certains porte-parole des minorités eux-mêmes ne s'alarment pas devant le manque de ferveur, voire d'intérêt des jeunes générations et devant les progrès de l'assimilation? N'a-t-on pas entendu à Québec le directeur des études du Collège de St-Boniface prédire la disparition de la minorité franco-manitobaine et la fermeture du seul collège classique francophone de cette province.

Réponse — Oui, il y a certes des difficultés et quelques "lâchages". Mais la réalité reste encore importante, émouvante et les possibilités de redressement considérables. Et si ces minorités avaient un régime scolaire équivalent à celui de la minorité anglophone du Québec, la situation serait rapidement transformée. Mais elles ne l'obtiendront que du gouvernement central — qui a besoin des Canadiens français — et non pas des gouvernements provinciaux . . .

Une opinion brutalement adverse a été exprimée par le professeur Michel Brunet qui a parlé des ". . . minorités en voie d'enlisement et chez lesquelles le processus d'assimilation est inévitable". Selon lui, l'effort pour obtenir justice pour les minorités francophones moyennant un système fédéral serait dangereux: "Nous risquons de provoquer de violentes réactions . . ." Conclusion: sauvons Québec.

La proie ou l'ombre?

M. François-Albert Angers, de l'**Action Nationale**, et le R. P. Richard Arès, de "Relations", ont opté pour une position moins forte, voulant d'un côté faire acte de foi à l'égard de la survivance minoritaire et, de l'autre, acte d'espérance dans l'autonomie provinciale en matière scolaire comme sauvegarde de la vie nationale du Québec. "Il ne faut ni abandonner les minorités, ni nous saborder pour elles", de dire M. Angers. "Il faut agir d'urgence pour sauver les minorités, mais ce serait folie de consentir à lâcher la proie (éducation au palier provincial) pour l'ombre (éducation au palier fédéral)", de conclure le Père Arès. Ce dernier a été identifié en ces termes: "Il a d'ailleurs enseigné lui-même pendant plusieurs années au Collège classique de St-Boniface, celui-là même que les Jésuites songent aujourd'hui à fermer".

C'est ainsi que se pose la question qu'il fallait prévoir dès le commencement de l'agitation séparatiste au Québec, et au Manitoba. La clef de la survivance est en pratique le contrôle de l'école. Mais aussi longtemps que la vieille province considère que sa propre survivance culturelle dépend de l'autonomie provinciale dans le domaine scolaire, il n'y a pas moyen d'imposer le français dans d'autres provinces par l'autorité fédérale. (Nous avons suggéré, il y a deux semaines, une possibilité d'entente: un siège à Montréal pour les activités scolaires et culturelles de la nation française, avec responsabilité conjointe d'Ottawa, du Québec et des autres provinces, un amalgame des principes qui inspirent les octrois aux universités, et l'organisation du réseau français de Radio-Canada.) C'est toujours ce point crucial et le souvenir des conséquences qui en ont découlées pour les minorités, qui fait hésiter les minorités, surtout de l'Ouest, devant la poussée nationaliste. C'est Laurier qui a gagné dans le Québec en 1896 au nom de l'autonomie provinciale, et ce sont les Franco-manitobains qui en endossent les frais depuis ce jour.

Le point fondamental

Ces interviews font ressortir cependant un point plus fondamental, l'option entre optimisme et pessimisme. Les qualificatifs qu'on accole habituellement à ces états d'esprit n'ont pas trop de sens, car ils représentent l'attitude de celui qui les accole plutôt que la réalité. Ainsi pour les pessimistes, les autres sont "naïfs" et pour les optimistes, les autres sont des "lâcheux". On brodera longtemps sur les chiffres et les faits avant de tomber d'accord, comme disait M. Angers: "On ne met pas en équation la volonté, la sensibilité, la fierté, les redressements possibles".

Optimisme nécessaire

Qu'il soit dit cependant que sans ou avec les minorités, Québec aura besoin d'optimisme. Le vouloir-vivre minoritaire s'exerce toujours contre les pressions du milieu et dans un climat de foi, dans une atmosphère de mystère. Un tel groupe n'a pas besoin de hérauts pour annoncer qu'il est mort et encore moins qu'il est mourant. Son existence est une lutte contre la mort, que ce soit contre la pression de 20 pour cent des Québécois (de langue anglaise) de dix millions de concitoyens et de deux cent millions d'anglophones du même continent. Comme question de simple tactique il faut être optimiste. Ainsi que le dit un grand pédagogue, le R. P. Joseph Duhr, S.J., dans son beau livre "L'Art des arts: Eduquer un enfant": "Le pessimisme assombrit l'existence, engourdit le dynamisme, énerve l'énergie, paralyse l'action et finalement aboutit au découragement et au désespoir . . . Les pessimistes ne sont pas seulement des malheureux, ils sont des malfaiteurs".

En marge de la séance annuelle de l'OTAN, un accroc entre le Canada et la France

par Jean-Marc Poliquin

PARIS — (NDLR. M. Jean-Marc Poliquin, notre correspondant parlementaire, ainsi que de **L'Action** de Québec, a envoyé ce rapport de Paris.) Il n'est pas sûr que le voyage de M. Pearson à Paris, à la mi-janvier 1964, se fasse sous un ciel diplomatique sans nuages.

L'affaire McGregor - McIlraith hypothèque en effet de plus en plus lourdement l'évolution des rapports entre la France et le Canada.

Les autorités françaises sont l'objet de pressions croissantes de la part de Sud-Aviation qui fabrique la "Caravelle" et des 22 lignes aériennes qui l'utilisent.

Ces lignes aériennes de la Suisse, du Brésil, de la Finlande, des Pays scandinaves, de la Belgique, du Maroc, de l'Algérie, etc., s'estiment gravement lésées par les déclarations où M. McGregor, président d'Air-Canada, qualifiait la "Caravelle" d'avion périmé et peu sûr.

Les sociétés commerciales accumulent les démarches au quai d'Orsay pour obtenir que le ministère des Affaires étrangères de France envoie une note de protestation au gouvernement du Canada.

Dans une entrevue accordée au représentant de **L'Action**, le chef des relations extérieures de Sud-Aviation a précisé que cette note de protestation rappellerait, entre autres choses, les faits suivants:

1) "Caravelle" n'est pas un avion périmé, ayant de fait ouvert l'ère de la seconde génération des avions de transport à réaction et ayant été imitée par les constructeurs anglais et américains;

2) Aucun des accidents survenus à la "Caravelle" n'a pu être imputé au matériel. Sa sécurité a été reconnue par les compagnies d'assurance qui, depuis quatre ans, ont abaissé de 50 pour cent le taux des primes à l'égard de cet avion;

3) Le 5 décembre, le général Puget, président de Sud-Aviation, a écrit à M. Charles Drury, ministre de l'Industrie, une lettre offrant à Canadair un programme de construction de "Caravelle", "une partie des outillages étant fournie gratuitement et toutes les pièces de l'avion, sauf les moteurs, étant fabriquées à Canadair;

4) L'avion offert à Air-Canada n'est pas le moyen-courrier qui vole depuis 1959, mais le "Caravelle Super B" qui sera mis en service au début de 1964;

5) Les qualités de la "Caravelle Super B" seront une sûreté à toute épreuve, une haute rentabilité, une capacité optimum de transport, une dépense d'exploitation très faible, des frais minimums d'entretien.

En jargon de chancellerie, la note de protestation du quai d'Orsay reprocherait à M. McIlraith d'avoir soutenu aux Communes que la déclaration de M. McGregor ne renfermait aucune inexactitude.

Ce n'est pas seulement l'ensemble des 22 lignes utilisant la "Caravelle" qui pressent le gouvernement français de protester à Ottawa contre les allégations de MM. McGregor et McIlraith. C'est aussi le grand public qui s'émeut à vue d'oeil de l'insulte faite à l'industrie française.

Les journalistes canadiens qui accompagnaient MM. Martin et Hellyer à Paris ont constaté comment les clients de petits bistrots, les agents de ville, les étudiants, les ouvriers, etc., réagissent avec colère et qualifient M. McGregor de "cet idiot-là".

Les grands organes d'information entretiennent comme à plaisir ce ressentiment.

La chaîne nationale de la télévision française présentera une entrevue avec les représentants de Sud-Aviation pour vider l'affaire McGregor-McIlraith.

Après les quotidiens qui avaient titré largement ces nouvelles en première page, ce sont maintenant les grands magazines qui s'en mêlent.

Ainsi, "Paris-Match", dans son édition du 21 décembre que nous avons pu acheter à Paris, présente un article intitulé: "Le seul défaut de la Caravelle: elle est française". L'auteur, Georges Menant, considère que ce titre résume la pensée de M. McGregor au sujet de la "Caravelle".

M. Menant écrit dans l'article: "Apparemment, l'affaire 'Caravelle' n'aura été qu'un prétexte pour amener le vieux règlement de comptes qui menace depuis si longtemps de se faire entre les deux Canadas, le français et l'anglais".

M. Paul Martin, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a signalé à Paris, au représentant de **L'Action** qu'il venait de rencontrer l'adjoint du général Puget, président de Sud-Aviation, le général étant actuellement en Inde. M. Martin a refusé de dévoiler l'objet de ses pourparlers avec l'adjoint du général Puget. Il s'est contenté de dire qu'il lui avait rendu une visite de courtoisie.

Les diplomates du Canada devront faire beaucoup pour dissiper ce malentendu entre la France et le Canada. "S'ils n'y parviennent pas, nous a-t-on dit à Paris, la visite de M. Pearson au général de Gaulle ne se ferait pas dans une très grande cordialité".



EN ÉTAT DE CONCILE

Précisions sur l'application de la Constitution sur la liturgie

OTTAWA — Le Secrétariat général de la Conférence Catholique Canadienne a reçu de très nombreuses demandes de personnes désireuses de savoir quand serait appliquée au Canada la Constitution conciliaire sur la liturgie, promulguée le 4 décembre dernier, lors de la clôture de la deuxième session du Concile. Ces demandes avaient trait surtout à l'emploi de la langue vernaculaire dans la liturgie.

Son Exc. Mgr Albertus Martin, évêque de Nicolet et secrétaire de la Commission épiscopale de pastorale et de liturgie, a déclaré au Secrétariat de la C.C.C., dans une entrevue téléphonique, que la promulgation de la constitution conciliaire sur la liturgie a suscité une très grande joie dans le peuple chrétien et que cette joie se traduit par une certaine impatience.

Mgr Martin, qui était membre de la Commission conciliaire sur la Liturgie et qui, à ce titre, a participé très activement à la préparation de cette constitution, a précisé que celle-ci n'entrera en vigueur que le 16 février prochain. Il a ajouté qu'il est prévu dans la Constitution que les normes d'application de celle-ci relèvent du Saint-Siège et des Conférences épiscopales. "C'est pourquoi, a-t-il dit, il est affirmé catégoriquement dans la Constitution que personne, même s'il est prêtre, ne peut de sa propre initiative retrancher, ajouter ou modifier quoi que ce soit à la sainte liturgie".

Mgr Martin croit que le Saint-Siège publiera bientôt des normes pratiques qui permettront aux Conférences épiscopales de prendre des décisions provisoires pour que la liturgie soit célébrée selon la Constitution conciliaire sur la liturgie. Mais les décisions des Conférences épiscopales nationales ou territoriales ne pourront entrer en vigueur qu'après avoir reçu l'approbation du Saint-Siège. La Conférence Catholique Canadienne s'est déjà mise à l'oeuvre et a proposé des mesures qui seront appliquées dès qu'elles auront été approuvées par le Saint-Siège.

Récemment, la Commission épiscopale de Pastorale et de Liturgie adressait un questionnaire à tous les évêques canadiens et leur demandait leur avis sur des traductions française et anglaise qui pourraient être utilisées, à titre provisoire, pour les leçons de la messe et pour le bréviaire.

* * *

MONTREAL — Une traduction française de la Constitution conciliaire sur la liturgie était publiée en primeur, le 27 décembre, par la revue canadienne de pastorale liturgique "Liturgie et vie chrétienne". On peut commander le numéro 40 de cette revue (75 sous, franco de port), en écrivant à: Liturgie et Vie chrétienne, C.P. 399, station De Lorimier, Montréal 34, Qué.

Symbole de la Commission des Fêtes du Canada Français

Montréal sera largement pavoisé d'un symbole extrêmement éloquent à l'occasion des Fêtes du Canada Français, a déclaré M. Paul-Emile Robert, président général de la Société St-Jean-Baptiste, au cours d'une "Conférence de Nouvelles" tenue au siège social de la Société.

Le lieutenant-colonel Yves Bourassa, commissaire général des Fêtes, a expliqué, pour sa part, que le symbole graphique, oeuvre de M. Jacques Lamarre, a été choisi parmi une foule de projets. M. Bourassa a souligné la qualité des oeuvres soumises. Il a ajouté que l'oeuvre de M. Lamarre marque sûrement un jalon dans la production visuelle publicitaire et que tous les Québécois se réjouissent de cette excellente réalisation d'un Montréalais.

M. Lamarre est présentement graphiste à la télévision de Radio-Canada, après avoir étudié l'art publicitaire à l'école des beaux-arts de Montréal.

Le déjà fameux symbole rappellera dans les fêtes à venir le dynamisme de la nation canadienne-française. Voici, d'ailleurs, ci-joint une description de l'oeuvre par l'artiste lui-même.

"Ce symbole est inspiré et composé de deux éléments; le soleil et la fleur de lis. Ces deux éléments sont apparus dès le début comme étant essentiels à l'élaboration du projet, et je l'explique: le soleil, source de vie, de chaleur, de gaieté, de réjouissance; donc, élément tout à fait approprié pour symboliser des fêtes estivales. La fleur de lis élément du drapeau de la province, symbole de nos origines françaises. L'union de ces deux éléments indispensables forment un tout, que je crois dynamique et gai: le symbole de la Commission des Fêtes du Canada Français."



La messe en français dans le Québec d'ici douze mois

QUEBEC — Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, a déclaré dane une conférence de presse, à son retour du Concile, que la messe pourra, d'ici un an, être célébrée en français dans les paroisses des diocèses québécois.

118 millions de chrétiens et de juifs pratiquants aux Etats-Unis

En 1963, on a enregistré dans les églises protestantes, catholiques, les synagogues et autres lieux de culte des Etats-Unis: 117,946,002 fidèles. Ce chiffre représente 63.4 pour cent de la population totale.

Le nombre des Américains de toute croyance a augmenté pendant l'année dans les mêmes proportions que la population, soit au rythme de 1.6 pour cent, annonce l'Annuaire des Eglises de 1964, publié aux Etats-Unis, par le Conseil national des églises protestantes et orthodoxes.

Selon les statistiques, c'est l'Eglise catholique qui a vu le nombre de ses fidèles augmenter dans les plus grandes proportions. Elle compte 43,847,938 fidèles, soit 2.3 pour cent de plus que l'année 1962 et avec un accroissement de 0.2 pour cent par rapport à la population totale des Etats-Unis.

Voici les chiffres donnés par l'Annuaire pour les églises protestantes: 64,929,941 fidèles; pour les Eglises orientales: 3,001,751 fidèles.

La Liberté et le Patriote



Membre de l'AHLFC et de la CWNA

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg, par la Canadian Publishers Ltd.

Raymond Durocher, O.M.I., directeur
Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef
Brunelle Léveillé, administrateur

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à La Rédaction, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 5-8443)

Toute correspondance relative aux abonnements, à la publicité et à la gérance doit être adressée à L'Administration, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: SP 4-3415)

Abonnements: 1 an, $3.50; 1 an et demi, $5.00; 2 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00. A l'étranger, $1.00 en plus par année

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Voeux du Nouvel An du Consul de France

Mes chers compatriotes,
bien chers amis
canadiens-français:

C'est avec une juste fierté que nous, les Français de l'étranger, voyons cette année 1963 se terminer: fierté envers notre mère patrie, qui a su retrouver son rang, son attrait, ses moyens. Cela, grâce au chef prest[illegible]ux qui [illegible]e nos destinées, et qui nous a donné comme ambition nationale "le progrès".

Ere de progrès

Oui, la France est en plein progrès, et sur tous les plans. La guerre d'Algérie a été terminée au prix de beaucoup de secousses et de souffrances. Les problèmes d'Afrique Noire ont été réglés comme il convenait, pour le plus grand profit moral et politique de la France. Notre défense nationale se refait et nous disposons enfin, par nos seuls moyens, de l'arme fondamentale de la guerre moderne: l'arme nucléaire. La politique de la France dans le monde est rétablie, parfois critiquée, toujours considérée. Très souvent, d'ailleurs, il ne s'agit que de procès d'intention, qui sombrent dans le ridicule. Notre monnaie est forte. Nos exportations vers l'étranger ont dépassé l'objectif du plan. Notre balance des paiements est constamment positive, au point qu'il nous est arrivé de souhaiter que ce solde positif restât modéré.

Car le génie français réside aussi dans ses réalisations techniques et dans la vigueur retrouvée de son économie. C'est pour cette raison qu'on peut se féliciter du tout récent accord obtenu à Bruxelles pour le Marché Commun, aux progrès duquel la France est profondément attachée. Le résultat obtenu ne peut être décrit que comme un succès pour la Communauté elle-même, et par conséquent pour la politique Européenne. La France est heureuse d'y avoir contribué.

Paris, enfin, est redevenue une des principales capitales politiques où on se réunit, non pas comme en un lieu de rencontres touristiques, une sorte de gai rendez-vous de la diplomatie, mais comme un lieu où l'on vient discuter avec nous d'égal à égal, recueillir nos avis, voire demander notre appui.

Un tel redressement ne pouvait avoir lieu sans la présence d'un homme exceptionnel, le Général de Gaulle, soutenu par la grande majorité du peuple français. Grâce à cette résurrection française, il nous est permis, maintenant, de regarder l'avenir avec confiance. Ainsi la France a retrouvé toute sa place dans le combat pour la liberté des hommes. Ce n'est pas seulement son intérêt; c'est sa vocation.

Hommage de Paul VI

Sa Sainteté Paul VI, dans un message destiné à notre pays, et qui constituait sa première déclaration publique en français depuis son accession au trône pontifical, a bien défini cette vocation: "Une chose entre autres, a déclaré Sa Sainteté, nous a toujours frappé: l'esprit missionnaire de la France, sa générosité, son empressement à faire bénéficier les autres peuples de ses propres richesses spirituelles et matérielles. Et nous pensons en particulier à ces nations, aujourd'hui indépendantes, d'Afrique et d'Asie, qui, en si grande part (elles le reconnaissent elles-mêmes volontiers) sont redevables à vos missionnaires et à vos administrateurs, de leur niveau actuel de civilisation".

Cet hommage du chef de la chrétienté a été profondément ressenti par les Français et les amis de la France.

France et Canada

Je sais, bien chers amis canadiens-français, que vous êtes très sensibles à tout ce qui touche la France. Comment pourrait-il en être autrement? Mais de votre côté, sachez que la France, aussi, se souvient. Nous vous admirons, vous les Canadiens français qui avez su non seulement croître au point de constituer, à vous seuls, un peuple qui pèse son poids dans le nouveau continent, mais faire de ce peuple une communauté toute nouvelle, vigoureuse, dynamique, inébranlable, qui a son caractère et sa personnalité.

Quand je parle du peuple canadien-français, je n'oublie pas qu'il n'est pas confiné dans le seul Québec, mais qu'un nombre presque aussi important de ses fils est répandu dans le Canada tout entier, et même dans certaines parties des Etats-Unis, et que partout, il a su maintenir sa forte personnalité. Aussi est-ce avec joie que, depuis mon arrivée dans ces deux provinces de la Saskatchewan et du Manitoba, je me suis attaché à développer entre le peuple français et le peuple canadien-français des liens plus étroits qui ne peuvent être que réciproquement profitables.

L'Exposition Scientifique et Technique Française de Montréal permettra d'établir d'une manière plus réelle, sur le plan de la culture, de l'économie, ou de simples rapports humains, des liens dont profiteront mutuellement le Canada et la France.

Au moment où, ensemble, nous regardons vers l'avenir, je voudrais rappeler ici les paroles prononcées par le Général de Gaulle lors de son dernier voyage au Canada: "Il n'y a pas d'événements survenus depuis — et Dieu sait qu'il en survint, et de quelles dimensions — qui aient détournés notre peuple de suivre, d'admirer, d'aimer l'incroyable effort de ce rameau sorti de notre souche et qui, poussé au travers de tant d'obstacles et d'épreuves, apparaît maintenant comme un arbre vigoureux. L'équilibre général du monde ne peut que gagner à la présence et à l'expansion sur le sol du nouveau continent d'une entité française de souche, française de culture, française d'idéal. Que de peuples, en effet, cherchant leur lumière dans le tumulte de ce temps, souhaitent la trouver dans la source latine et française de l'intelligence, de la morale et de l'action, grâce à laquelle, vous et nous sommes ensemble ce que nous sommes!".

Mes chers compatriotes, bien chers amis canadiens-français, mes souhaits les plus sincères pour vous-mêmes, pour vos familles, et pour ce grand et beau pays, le Canada.

Damien GIORDANI,
consul de France.

TRIBUNE LIBRE

St-Boniface, Man.,
le 23 décembre 1963

Cher Père Directeur,

Pourquoi certains personnages nourrissent-ils tant de pessimisme? Même en admettant que nos jeunes aiment bien s'exprimer en anglais et le font souvent, il faut comprendre que ces jeunes vivent en pays "anglais", au milieu d'Anglais, sont conscients de se montrer sociables et de prouver qu'eux, Canadiens français parlant français, savent aussi converser couramment et intelligemment dans une autre langue.

Il est certain aussi qu'un trop grand nombre se plaisent à ce "jeu" dangereux et finissent par oublier de parler français, mais malgré tout je crois sincèrement qu'avec le renouveau de faveur que connait la langue française et le travail intensif qui se fait actuellement pour former des professeurs de français de plus en plus compétents, le doux parler ancestral renaîtra de ses cendres pour briller d'un plus vif éclat, parce que plus beau et plus pur.

Car il faut bien nous l'avouer, la langue apprise ici dans les foyers manitobains, même ceux venus du vieux Québec, cette langue maternelle, dis-je, n'était pas toujours sans alliage. On entendait parler de "cobbett" (cupboard) au lieu de placart ou armoire, de la "backhouse", et de combien d'autres mots dont j'ai perdu souvenance depuis que j'ai compris tout ce que je devais à mes ancêtres français grâce aux Soeurs Grises qui m'enseignèrent à La Broquerie.

Fait à noter, je crois: tous mes frères et soeurs (au nombre de dix) et leurs familles, nombreuses aussi, s'expriment toujours en bon français, et j'oserais même affirmer qu'il en est ainsi pour la grande majorité de mes cousins du Manitoba, ce qui représente déjà un impressionnant nombre de personnes. Je suis certaine aussi qu'on peut faire la même constatation un peu partout: ceux qui, parmi les Franco-manitobains, parlent français le parlent mieux qu'autrefois.

Donc pas de pessimisme désastreux, mais beaucoup d'optimisme précieux et de réalisme militant.

Une maman du Manitoba.

Au poste CBWFT

SAMEDI 4 JANVIER

1.15—Cours télévisés
3.30—Pépinot
4.00—Am-stram-gram
4.30—Les Croquignoles
5.00—Coucou
5.30—Les Coulisses de l'exploit
6.30—Nouvelles
6.45—Comment dites-vous
7.00—Les uns les autres
7.30—Ici Interpol
8.00—Dans les rues de Québec
8.30—Long métrage: "La nuit merveilleuse"
10.00—Les couche-tard
10.30—Votre choix
10.45—Cinéma: "Ravissante"

DIMANCHE 5 JANVIER

1.15—Cours télévisés
3.30—F-Ma
4.30—Vu d'Ottawa
5.00—A l'heure du Concile
5.30—L'Heure des quilles
7.00—Terre des hommes
7.30—Robin des Bois
8.00—Septième-Nord
8.30—Le Téléthéâtre
10.00—Affaires publiques
10.30—Cinéma: "Une fée pas comme les autres"

LUNDI 6 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Miroir d'Eves
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—M. Pipo
6.00—Atome et galaxies
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Les travaux et les jours
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Histoires des pays d'en haut
8.30—La poule aux oeufs d'or
9.00—Bras dessus, bras dessous
9.30—De 9 à 5
10.00—Familles d'aujourd'hui
10.30—Cinéma: "La Cible humaine"

MARDI 7 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—La vie qui bat
6.00—La Flèche brisée
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Caméra '64
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Rue de l'Anse
8.30—Tête d'affiche
9.30—Les insolences d'une caméra
10.00—Réalités économiques
10.30—Cinéma: "Jitterbugs"

MERCREDI 8 JANVIER

3.45—Votre cuisine, Madame
4.00—Le temps de vivre
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Coeur aux poings
6.00—L'épée de Florence
6.30—Nouvelles
6.45—Actualités féminines
7.00—Temps présent
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Le pain du jour
8.30—La cité sans voiles
9.30—Sous le signe du lion
10.00—Airs de Paris
11.00—Cinéma: "Les Deux Bagarreurs"

JEUDI 9 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—Votre enfant madame
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Roquet belles oreilles
6.00—Grand prix
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Petit théâtre
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Filles d'Eve
8.30—Les Quatre Justiciers
9.00—Janique aimée
9.30—L'Heure du concert
10.30—Cinéma: "Les Visiteurs du soir"

VENDREDI 10 JANVIER

3.45—Votre cuisine madame
4.00—L'éternel féminin
4.30—La boîte à surprise
5.00—Bobino
5.30—Ti-Jean Caribou
6.00—Les enquêtes Jobidon
6.30—Nouvelles
6.45—La revue de la maison
7.00—Vingt ans express
7.30—Jeunesse oblige
8.00—Adèle
8.30—Cinéma international: "La Loi des hommes"
10.15—Les Affaires de l'Etat
10.30—Cinéma: "Portrait robot"

Chronique de CBWFT

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour exprimer des opinions sur les émissions de CBWFT, signalez SPruce 4-2541, local 249, ou écrivez au Service (Français) d'Information, Société Radio-Canada, C. P. 160, Winnipeg. Adressez-vous en français.

Le téléthéâtre présente "L'ennemi"

Parmi toutes les appréciations qui ont été faites de "L'ennemi" de Julien Green, nous avons retenu les propos pertinents des écrivains catholiques Jean Daujat et Jean Mauduit. Le premier qualifiait d'emblée la pièce de chef-d'oeuvre et loue l'auteur "qui réussit sans aucun artifice théâtral avec la situation dramatique la plus classique et la plus banale (le mari, la femme, l'ancien et le nouvel amour), à représenter en réalité et de la manière la plus frappante et la plus saisissante, le combat de l'ange et du démon". Quant à Jean Mauduit: "L'essentiel dans ce duel d'âmes qui n'est que l'éternel affrontement du diable et de Dieu".

Résumer "L'ennemi", que le téléthéâtre présentera au réseau français de Radio-Canada le dimanche 5 janvier, à 8 h. 30 p.m., c'est aller au-delà de l'intrigue, au-delà même de la psychologie et du symbole pour aborder le domaine de la grâce. Aimé Forget espère, en réalisant cette pièce, apporter un certain message: "Dieu, conscient de notre faiblesse, trouve le moyen de nous atteindre à travers celle-là même". Après la répétition à laquelle nous avons assisté, nous sommes persuadés qu'il réussit à diriger dans ce sens les comédiens. Monique Miller, qui personnifie Elisabeth, sur qui Dieu fait agir sa grâce, nous rend témoins de la transformation mystérieuse qui s'opère en elle de la passion charnelle à la passion mystique. Benoit Girard, en Pierre, crée un personnage vraiment machiavélique: se faisant doux pour être plus séduisant, dur et cynique pour triompher d'un rival, il incarne bien ce personnage qui a fait un pacte avec l'esprit du mal. François Tassé, en interprétant le rôle de Jacques, fait passer toute la colère, la faiblesse, la lâcheté de ce personnage veule. Quant à Jean-Louis Roux, son rôle est délicat et difficile: il est Philippe, le mari qui, blessé profondément dans sa chair, souffre le martyre d'une chasteté obligatoire. De ces âmes qui s'affrontent, trois sont grandes: Elisabeth l'est dans l'attente et l'amour; Pierre, dans l'orgueil et le mal; Philippe, dans la douleur. Seul Jacques n'est pas à la hauteur, est en deçà du drame réel.

La pièce se passe en décembre 178[illegible] et a pour cadre le château de Silleranges. Philippe, l'aîné, a épousé la belle Elisabeth qui se meurt d'ennui entre son époux qui n'a plus aucun droit sur elle, et son beau-frère, Jacques. Pourtant, celui-ci jouit de ses faveurs. Mais ainsi qu'elle le confiera à Pierre: "Il m'ennuie, mais je le trouve bien fait et j'ai besoin de lui à certains moments".

C'est dans cette atmosphère que survient Pierre, demi-frère de Philippe et de Jacques. On ne l'attendait pas: il vivait depuis cinq ans au monastère, où il n'avait cependant pas reçu les ordres. Il est en rebellion ouverte contre Dieu, la religion, la morale. Aussi, lorsqu'il séduira Elisabeth, est-ce plus par le cynisme que par la passion qu'il se laissera d'abord guider. Les excès mêmes où il poussera son désir de possession de l'âme de la jeune femme dans le mal sauveront celle-ci et le conduiront finalement à sa perte. Car cet amour coupable aura éveillé les soupçons de Philippe et nourri la jalousie meurtrière de Jacques.

La lutte entre le bien et le mal, dont le chrétien est le théâtre plus qu'aucun autre est le ressort dramatique de "L'ennemi". Le monde invisible y est présent sous la forme de Dieu et du démon. C'est ainsi que pour Pierre, l'Ennemi, c'est l'ennemi de ceux qui prient, tandis que pour Elisabeth, il n'est l'ennemi que du mal.

Jean-Louis Roux a fait l'adaptation de la pièce de Julien Green, dont la distribution comprendra en outre: Lionel Villeneuve, Claude Michaud, Gabriel Vigneault et Anne Lauriault.

Marguerite Beaudry-Béchard.

Nos longs métrages

Le samedi 4 janvier, à 8 h. 30: "La nuit merveilleuse", film de J.-P. Paulin, avec Fernandel et Charles Vanel. Deux réfugiés connaissent, durant la nuit de Noël, les mêmes difficultés que Joseph et Marie.

Aussi à l'affiche: "L'agneau de la crèche", conte de Maureen O'Sullivan, l'histoire du petit agneau de la crèche racontée par une maman à ses petits enfants.

Et à 10 h. 30: "Ravissante", comédie réalisée et interprétée par Robert Lamoureux, avec Sylvia Kocsina, Lucille St-Simon et Philippe Noiret. Humilié, un homme, pour se venger, convainc un ami de le remplacer à un rendez-vous avec une jeune femme.

Le dimanche 5 janvier, à 10 h. 30: "Une fée pas comme les autres". Un mauvais génie veut troubler la paix dans un petit village peuplé d'animaux domestiques.

Le lundi 6 janvier, à 10 h. 30: "La cible humaine", drame psychologique, avec Gregory Peck et Helen Westcott. Un fameux tireur est victime de sa réputation.

Le mardi 7 janvier, à 10 h. 30: "Jitterbug", avec Stan Laurel et Oliver Hardy. Les deux compères aident une jeune fille à récupérer une forte somme d'argent qu'on lui a volée.

Le mercredi 8 janvier, à 10 h. 30: "Les deux bagarreurs", avec Victor MacLaglen et Brian Donlevy.

Le jeudi 9 janvier, à 10 h. 30: "Les visiteurs du soir", légende dramatique de Marcel Carné, avec Arletty, Alain Cuny, Jules Berry et Fernand Ledoux. Au Moyen-Age, un ménestrel, oubliant le pacte qui le lie au diable, s'éprend sincèrement de la fille d'un baron.

Le vendredi 10 janvier, à 8 h. 30: "La loi des hommes", film policier, avec Micheline Presle et Philippe Leroy. Un policier poursuit une jeune femme qu'il croit coupable d'un hold-up.

Et à 10 h. 30: "Portrait robot", étude psychologique de Paul Paviot, avec Maurice Ronet, Andréa Parisy et Jacques Riberolles.

Le Cercle Molière vous invite déjà à rencontrer "Mousseline" en janvier

Les dates des représentations de "Mousseline" par le Cercle Molière sont définitivement fixées; elles auront lieu au Collège de St-Boniface les 22, 23 et 24 janvier.

L'expérience faite avec "Le Lieutenant Tenant" a démontré qu'il est bien préférable, du point de vue des spectateurs comme de celui des participants, de jouer dans une salle moins grande et de donner plusieurs représentations.

Entre autres avantages, le choix d'une salle de "chez nous" permet aux acteurs de répéter en scène et aux techniciens de faire les expériences nécessaires dans le domaine de la plantation des décors et de l'éclairage, toutes choses qui n'étaient pas possibles au "Playhouse". Ce changement a d'ailleurs été fortement conseillé par M. Gratien Gélinas, lors de son séjour parmi nous l'hiver dernier.

En attendant un vrai petit théâtre bien à nous, les directeurs du Cercle ont jugé que la salle du Collège de St-Boniface est celle qui convient le mieux à la représentation de "Mousseline". Cette pièce n'exigeant pas un grand déploiement (la distribution ne comprend que sept personnages), on ne se trouvera pas à l'étroit sur une scène plus petite, et l'ambiance plus intime permettra aux spectateurs de mieux jouir de cette ravissante comédie.

Créée à Paris récemment, elle fut accueillie très favorablement par les critiques les plus exigeants. Voici cueillies au hasard quelques-unes de leurs appréciations: "Un doigt de Musset et de Molière, deux ou trois de Marivaux, saupoudrés d'un peu d'Anouilh amer . . . voilà qui fait un petit cocktail charmant auquel le rythme du 'boulevard' donne son unité . . . M. Louis Velle a écrit une comédie fort originale, une comédie tour à tour amusante et touchante, drôle et délicate, où l'on rit beaucoup, où l'on s'attendrit un peu, où ne manquent ni les rebondissements ni les surprises".

Ne voilà-t-il pas de quoi mettre l'eau à la bouche, chers amateurs de théâtre! Sans aucun doute, vous serez tous là, au Collège de St-Boniface, les 22, 23 et 24 janvier 1964.

Voeux du président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal

L'un des grands mérites des fondateurs de la Société St-Jean-Baptiste et de leurs successeurs, c'est celui d'avoir toujours eu foi en l'avenir du Canada français. En 1963, cet avenir auquel croyaient les chefs de file des générations qui nous ont précédés et sur lequel ils s'interrogeaient, nous voulons le réaliser, nous voulons le bâtir.

On a dit qu'une nation est une longue suite de générations, liées l'une à l'autre, à la fois dans l'espace et dans le temps, par un même idéal. Nous de la génération actuelle, nous sommes donc loin de constituer tout le peuple canadien-français; nous ne sommes qu'un chaînon dans cette chaîne de générations qui se succèdent depuis trois cents ans en Amérique du Nord et qui ont toutes tendu à bâtir une civilisation originale et valable sur ce continent. Mais si nous ne sommes pas tout le peuple canadien-français, nous en portons actuellement tout le destin et tout l'avenir. Si nous sommes infidèles à la tâche et à l'idéal national, c'est toute l'oeuvre entreprise il y a trois siècles qui s'écroule, c'est la chaîne qui se rouille et se brise.

Il est indéniable que le Canada français de 1963 révèle une vigueur qui réjouirait nos prédécesseurs. Toutefois sachons nous rendre compte que nous vivons un moment d'accélération de l'histoire et que nos successeurs, les jeunes qui sont témoins des changements rapides qui s'accomplissent sous leurs yeux, soumettront à un examen sévère les postulats qui guidaient l'action de leurs devanciers.

Aussi tous les artisans actuels de l'évolution du Canada français, du Québec en particulier — et ici je pense aux hommes politiques, aux fonctionnaires de l'Etat, aux éducateurs, aux financiers et industriels, aux dirigeants d'associations, etc. — doivent faire preuve de grande lucidité face aux options à prendre, développer chez eux une solidarité réfléchie et constructive et prendre sérieusement conscience de leur responsabilité.

Voilà les sentiments qui m'animent, comme président général de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, et comme témoin et participant de l'évolution de la nation canadienne-française; sentiments que je souhaite et espère voir partager, non seulement par les membres de notre Société, mais par tous mes compatriotes, en cette période de Noël et de fin d'année, particulièrement propice à la réflexion et aux résolutions.

Si je fais appel à la lucidité et à la solidarité de la part de nos élites, c'est que 1964 sera une année déterminante dans la vie de notre nation. Des solutions définitives devront être apportées à des problèmes d'envergure, encore en suspens, dans plusieurs domaines, tels que la coordination de notre système d'éducation, la valorisation et la restauration de la langue française, la maîtrise de notre économie, la création d'un complexe sidérurgique, la refonte de la constitution, etc., etc.

Ce ne sont pas des tâches surhumaines que nous réserve 1964, mais elles exigeront de la part du peuple québécois de l'audace, du courage et de la persévérance.

Quant à la Société St-Jean-Baptiste de Montréal, elle continuera d'être à l'avant-garde par l'adoption de programmes dynamiques susceptibles de rallier les forces vives et les énergies d'un peuple "en marche" vers son plein épanouissement.

En formulant, à l'occasion de Noël et du Nouvel An, mes meilleurs voeux à tous mes compatriotes, où qu'ils vivent, je désire également leur souhaiter la foi en l'avenir de leur nation et l'enthousiasme nécessaire à la réalisation de notre idéal national.

Paul-Emile ROBERT,
président général de
la SSJB de Montréal.

Une idée de $40.00 la minute

TORONTO — Un mécène installé à l'angle des rues Yong et Queen s'évertuait à distribuer de l'argent à la ronde. Une bagarre s'ensuivit qui nécessita l'intervention de la police.

M. Mel Lastman, propriétaire d'un magasin de la capitale ontarienne, a expliqué qu'il avait eu l'idée de distribuer des billets de $2.00 en échange de billets de $1.00 tout simplement "pour voir si les gens en général croient pouvoir réellement recevoir quelque chose pour rien".

Pour annoncer l'expérience qu'il voulait tenter, M. Lastman se fit accompagner d'un employé qui, à la manière d'un homme-sandwich, portait une pancarte décrivant l'aubaine.

Durant les trente premières secondes: un silence étonné. Puis de la foule se dégagea une femme qui, craintivement, tendit un billet d $1.00. En recevant le $2.00 en échange, elle s'écria après avoir palpé le billet avec attention: "C'est un vrai . . . c'est un vrai!".

Ce fut aussitôt une ruée indescriptible, chacun voulant profiter de l'aubaine. La tension croissant au sein de la foule en même temps que l'irritabilité chez les policiers, M. Lastman dut fermer ses portes quinze minutes plus tard. En ce court laps de temps, le marchand avait déboursé près de $600.00.

APPEL ANGLICAN AUX CATHOLIQUES

CANTERBURY — L'archevêque de Canterbury a lancé un appel à l'église catholique romaine, l'invitant à se joindre à l'église anglicane pour des échanges d'opinions sur les écarts qui existent entre les deux groupes au sujet du baptême et des mariages mixtes. Ce sera un pas important de fait vers l'unité chrétienne, a dit l'archevêque.

Le Dr Arthur Michael Ramsey exprimait cette opinion, au cours de son sermon de Noël, prononcé dans la cathédrale Canterbury.

"Avec l'église de Rome, nous aspirons à la fraternité qu'un même baptême nous suggère.

"Nous accomplirions des progrès sensibles vers l'unité en analysant ensemble les points du baptême et des mariages mixtes, sur lesquels nous sommes en désaccord."

L'archevêque a dit qu'à l'occasion du pèlerinage du pape en Terre Sainte, en janvier, tous les chrétiens doivent prier pour la réalisation de l'unité dans la vérité. Le Dr A. M. Ramsey a aussi exprimé l'espoir que des relations plus intimes soient établies avec les églises orthodoxes.

Il a exhorté les pays riches à venir en aide aux populations affamées, disant: "Nous ne pouvons pas réellement trouver le Christ dans la joie de nos célébrations, à moins que nous le trouvions et que nous le servions dans les malheureux qui souffrent d'une grande pauvreté et de la faim".

La Corporation Métropolitaine du Grand-Winnipeg

Comité d'adaptations des règlements d'urbanisme

La demande suivante sera entendue par le Comité d'adaptations lors de sa réunion à 1 h. 30 p.m., le mardi 7 janvier 1964, dans la salle du Conseil, 100, rue Main, Winnipeg, temps et endroit où les opinions pour ou contre ladite demande seront entendues.

1 h. 30 p.m.

Cas no 21-64 — **St-Boniface**

Demandeur: Champagne-Bérard Investments, propriétaires.

Objet: La permission de construire un édifice de deux étages (atelier de plomberie et chauffage et bureaux) ledit édifice ne devant pas avoir de terrain de chargement et n'avoir d'espace de stationnement que pour cinq voitures plutôt que six tel qu'exigé par les règlements, la maison à deux logements, sise sur le terrain devant y rester. Le nouvel édifice devant être situé à pas moins de 3 pieds de la limite ouest de ladite maison plutôt qu'à 5 pieds comme exigé et devant être situé sur environ 25 pieds du terrain et ayant une superficie, y compris la moitié de la ruelle, de 3,212 pieds carrés; le garage existant devant être enlevé.

Propriété: 276, rue Marion.

Mlle M. R. Petrie,
secrétaire,
Comité d'adaptations.



M. Roger Teillet

Dis-moi qui te gouverne...

(*La Presse*, de Montréal, publie une série de vignettes sur les membres du cabinet fédéral. Il nous fait plaisir de reproduire ici l'articulet sur le premier ministre fédéral francophone du Manitoba. La photo a été prise lors d'un récent voyage dans la province.)

L'époque où Métis et Habits rouges vivaient à couteaux tirés est révolue.

Aujourd'hui, un ministre de la couronne est fils de ce groupe fier que sont les Métis, et pas n'importe quel fils, puisqu'il est petit-neveu de Louis Riel, père de la célèbre rébellion de 1885.

Non seulement siège-t-il aujourd'hui au "gouvernement de la Puissance" qui combattait son illustre parent, mais il s'est même battu pour ce gouvernement.

Lieutenant dans l'aviation canadienne durant la dernière guerre mondiale, M. Roger Teillet, ministre des Affaires des anciens combattants, — car il s'agit de lui, — fut même prisonnier de guerre en Allemagne.

Le 24 août 1942, il avait alors trente ans et trois jours, à sa 24e mission de bombardement, son avion fut abattu et c'est au Stalag Luft III qu'il a terminé la guerre.

De son séjour au camp d'internement, M. Teillet a rapporté la connaissance de l'allemand et de l'espagnol, plus certaines autres connaissances académiques car grâce à un service étudiant international, il avait pu s'inscrire à quelques cours par correspondance d'universités européennes.

De profession, M. Teillet est conseiller en relations extérieures et courtier en assurances; par goût, il est politicien. Député à l'Assemblée législative du Manitoba de 1953 à 1959, il est député fédéral de Saint-Boniface depuis juin 1962.

Intéressé aux problèmes de l'éducation, il fut commissaire d'école et président d'une association de parents et instituteurs.

Large d'épaules, visage carré, chevelure abondante et bouche ferme, M. Teillet s'est rapidement signalé à l'attention de son chef par la qualité de son travail. Moins d'un an après son entrée aux Communes, il devenait ministre.

Ses discours, forcément limités puisqu'il n'est député que depuis l'an dernier, l'ont révélé assez bon parlementaire, homme énergique et un tout petit peu politicailleur.

Marcel GINGRAS.

Epiphanie 1964 (6 jan.)

Trois grands Couronnés
Vers Toi, attirés
Petit Nouveau-Né,
De l'OR t'ont porté.

Toujours en suivant
Un astre brillant
Te cherche longtemps
Emportant l'ENCENS.

Te voyant sourire
Un Prince d'empire
Ne sachant que dire
Déposa la MYRRHE.

Aux nouveaux rivages
Tout le long des âges
Que ces trois Rois Mages
Nous fassent plus sages.

SA SAINTETÉ PAUL VI EN TERRE SAINTE

En avion, vers Toi s'envole
Le bon Pontife des Romains
Muni d'une autre parabole
Qui touchera tous les humains.

Il ira toucher TON mystère
De près, sur ton berceau sacré.
Au nom de chaque être sur terre
De la paix portant le baiser.

Le "roc" de ton Eglise aimée
Ranimera partout la foi,
Comme autrefois en Galilée
Pierre voudrait être avec Toi.

Dans Ton désert, sur ta colline
Où les disciples suivront
Dans Tes traces, où Il s'achemine,
Tous les peuples l'acclameront.

MANIE TOBIE.

"J'ai pitié de ce peuple... qui n'a pas à manger" — Paul VI

Lançant le soir du 23 décembre son premier message de Noël au monde sur les ondes de Radio-Vatican, le pape Paul VI a dédié son pèlerinage en Terre Sainte à une recherche de la paix et de l'unité pour tous les hommes, chrétiens et non-chrétiens.

"Ce sera un voyage de prière, accompli dans l'humilité et avec amour", a dit le Souverain Pontife. "Le monde entier sera présent à Notre coeur, personne ne sera oublié".

Le message de Noël, de Paul VI, prononcé six mois et deux jours après son élévation à la papauté fut aussi une exhortation aux leaders du monde de réaliser la paix par la négociation, la paix sans la course aux armements et la propagande hypocrite, la paix dans la confiance envers les Nations unies.

Le chef suprême de l'Eglise catholique suggéra aussi que tous les efforts soient tentés pour régler l'immense problème de la faim dans le monde, non pas par le contrôle artificiel des naissances, mais par l'assistance technique et scientifique aux nations en voie de développement.

Voici, dans une version quasi intégrale, le message de Sa Sainteté:

"Frères et Fils qui m'écoutez:

"Bonne fête de Noël à tous. Il nous est bien permis de vous adresser ces souhaits du fait que Noël est une fête religieuse et chrétienne. Et nous savons assez quels rapports l'unissent aux destinées humaines.

"Mais qu'est-ce donc? Du sommet où notre mission nous établit, comme d'un observatoire de champ universel, notre regard, désireux d'étendre à toute l'humanité nos voeux fraternels et paternels, cherche à saisir le panorama de l'univers. Et nous nous rendons compte que nos souhaits ne sauraient simplement s'égaler aux désirs ordinaires et bien limités qu'éveille une réjouissance populaire célébrée comme on fête aujourd'hui communément Noël.

"Nos souhaits doivent rencontrer surtout les véritables et graves besoins des hommes. Notre affection ne peut ignorer les grandes souffrances, les désirs profonds, les privations douloureuses qui sont le lot de larges couches de la société ou de peuples entiers.

"Voulant observer avec réalisme le spectacle de l'humanité, nous passons de la joie au souci, devant cette question: de quoi le monde d'aujourd'hui a-t-il davantage besoin, et quels voeux former pour correspondre avec sagesse et prévoyance à ces nécessités?

"Les besoins du monde . . . Cette question donne le vertige, tant ces besoins sont étendus, multiples et sans mesure. Il en est cependant de si patents, de si pressants, que tous nous les connaissons jusqu'à un certain point.

En premier lieu, la faim . . .

"C'est en premier lieu la faim. Qu'elle existât, on en savait bien quelque chose. Maintenant on l'a découverte. Oui, désormais il s'agit d'une découverte scientifique. Elle nous apprend que plus de la moitié du genre humain n'a pas de pain en suffisance. Des générations entières d'enfants, de nos jours encore, périssent ou végètent par l'effet de privations inouïes. La famine engendre maladie et misère. Celles-ci à leur tour aggravent la famine. A des populations innombrables, ce n'est pas la prospérité qui manque, mais le strict nécessaire.

"Et ce phénomène lamentable, si on n'y apporte les remèdes opportuns, ne va point diminuer mais gagner encore. L'accroissement démographique dans les zones de famine ne trouve pas encore sa contrepartie dans l'augmentation économique des moyens de subsistance, alors qu'il coïncide avec l'extension des moyens d'information et de culture qui avivent la conscience pénible de la situation et la réaction de révolte. La faim peut donner lieu à des violences subversives de portée incalculable.

"Les hommes qui étudient ce problème impressionnant et redoutable sont parfois tentés de recourir à des remèdes qui doivent être considérés comme pires que le mal, quand ils s'en prennent à la fécondité même de la vie par des moyens que la morale humaine et chrétienne ne peut que déclarer illicites. Au lieu d'apporter plus de pain à la table de l'humanité affamée, comme le développement moderne de la production peut le permettre, d'aucuns songent à des procédés contraires à l'honnêteté pour réduire le nombre des convives.

"Cela n'est pas digne de la civilisation. La montée démographique des peuples dépourvus des moyens indispensables de subsistance pose un problème très grave et très complexe, nous le savons. Mais on ne peut admettre que sa solution comporte l'usage de méthodes contraires à la loi de Dieu comme au respect qu'impose le caractère sacré du mariage et de la vie dès ses premières manifestations.

Immense commisération

"Raison de plus pour nous de considérer avec une immense commisération les foules humaines que la faim fait souffrir, et de suivre avec une attention émue la façon dont on étudie les problèmes énormes créés par un tel état de choses et la manière dont on s'y attaque. Si le pouvoir miraculeux du Christ ne nous est pas accordé, de multiplier matériellement le pain et de rassasier ainsi les affamés, il nous est donné cependant d'accueillir dans notre coeur la supplication qui monte des foules débilitées et accablées par la misère, et d'y faire écho avec la compassion du coeur même du Christ, divin et si humain.

"J'ai pitié de ce peuple . . . qui n'a pas à manger (Math. 8,2). 'La souffrance des pauvres est nôtre et nous voulons espérer que notre sympathie pour les pauvres sera de nature à susciter cet amour nouveau qui, par la prudente mise en oeuvre d'un nouveau dispositif économique, multipliera les pains pour rassasier le monde'.

"Notre premier souhait de Noël sera donc celui-ci: que la charité règne dans le monde. Puisse l'amour que le Christ, descendu sur la terre sous la forme d'un petit enfant, vint allumer parmi les hommes, étendre toujours davantage sa flamme au point d'éliminer de notre civilisation la honte d'une misère qui écrase des êtres humains, nos semblables et nos frères dans le Christ.

"Ce souhait en appelle un autre, qui se rapproche du premier par son orientation humanitaire, mais s'en différencie par la façon dont il doit être réalisé. Cet autre voeu concerne les peuples en voie de développement.

"Notre mission de pasteur universel nous fait regarder avec une sympathie sans bornes et un intérêt plein d'affection les nouvelles nations qui, au cours de ces années, accèdent à la conscience et à la dignité d'Etats indépendants, et à l'exercice de leur souveraineté.

"Nous nous intéressons spécialement aux jeunes nations d'Afrique et d'Asie, et il nous est agréable, en cette nativité du Christ, de saluer leur venue à l'indépendance et au concert de la vie internationale.

"Nous voudrions les inviter à rechercher dans le message chrétien l'origine la plus profonde de leur vocation à la liberté et à la pleine maturité humaine, et leur souhaiter de savoir toujours découvrir en ce message les sources du véritable humanisme.

"Puissent-elles y puiser toujours ces réserves d'énergie morale qui permettent à un peuple de se faire une juste idée de la vie humaine et lui confèrent la sagesse et le courage de traduire en ses lois et en ses coutumes aussi bien les grands principes de toute civilisation que les caractères particuliers de son génie propre.

L'esprit de fraternité

"Nous le savons: ces nations nouvelles sont à juste titre fières de leur liberté et de leur souveraineté, et elle ne peuvent plus admettre d'être dominées par un autre Etat.

"Mais, nous le savons aussi, elles n'ont pas encore la possibilité de profiter de tous les avantages économiques et culturels d'une civilisation moderne pleinement évoluée.

Et voici donc que notre amour inspiré du mystère de Noël, dans la recherche des plus graves besoins du monde, nous montre chez ces jeunes Etats le besoin, non plus d'une bienfaisance intéressée et humiliante, mais celui d'une assistance scientifique et technique et d'une solidarité basée sur l'amitié de la part de toutes les autres nations.

"Que l'esprit de fraternité remplace le paternalisme. C'est là le souhait que nous formulons pour ces peuples nouvellement indépendants: qu'ils entrent dans la grande famille des nations et y soient accueillis comme des frères. Qu'ils y entrent en faisant l'apport de leurs civilisations ancestrales aussi bien que de leur récente formation culturelle et sociale, dans un climat de solidarité, de concorde et de paix.

"Notre regard, embrassant tous les peuples d'une vue d'ensemble, ne peut manquer de s'arrêter encore sur un autre bien suprême, absolument nécessaire à l'humanité: LA PAIX . . .

"L'examen de la situation nous inspire de l'anxiété pour d'autres raisons fort simples: aujourd'hui la paix est fondée sur la peur plus que sur l'amitié, elle est défendue par la terreur des armes meurtrières plutôt que par l'alliance et la confiance mutuelles entre les peuples. Et si la paix était demain brisée — Dieu nous en préserve — c'est la ruine de l'humanité tout entière qui peut se produire.

"Comment pourrions-nous célébrer un Noël tranquille avec une telle menace suspendue sur le sort du monde?

"C'est pourquoi nos voeux se transforment en une prière pressante à tous les hommes de bonne volonté, à tous les hommes qui portent quelque responsabilité dans le domaine de la culture et de la politique, de se poser ce problème fondamental de la paix.

La paix véritable

"De la paix véritable, non de cette paix qu'une propagande hypocrite cherche à exalter pour mieux endormir l'adversaire et camoufler ses préparatifs de guerre, non d'un pacifisme lâche et purement oratoire, ennemi des pourparlers indispensables qui réclament tant de patience et coûtent tant de fatigues, mais qui sont seuls efficaces, non pas d'une paix maintenue par le seul équilibre, toujours précaire, d'intérêts économiques divergents ou fondée sur des rêves d'hégémonie et d'orgueil.

"De la paix véritable, disons-nous, dont la sauvegarde est assurée par l'élimination sagement réalisée ou du moins par l'atténuation des causes qui peuvent la compromettre, comme sont l'exaltation du nationalisme ou de certaines idéologies, la course aux armements, la méfiance à l'égard des procédures ou des organismes institués pour rendre les relations entre les peuples plus fraternelles et plus conformes à l'ordre.

"La paix que nous souhaitons, c'est la paix dans la vérité, la liberté et l'amour.

"Ici, nos voeux rencontrent une autre exigence, intimement liée à celle de la paix, et viennent à s'exprimer en cette simple demande: pourquoi les hommes ne vivent-ils pas en paix les uns avec les autres? C'est que leurs esprits ne sont pas unis.

"L'union des esprits est le grand besoin de l'humanité contemporaine.

"La culture, qui suscite cette requête et contribue pour une grande part à y répondre, ne réussit finalement pas à la combler. Elle l'exaspère plutôt que l'abondance et la confusion des idées qu'elle met en circulation.

"Ce qui manque aux hommes, c'est une certaine unité dans les principes, dans les idées, dans les conceptions de la vie et du monde. Et tant qu'ils sont divisés, ils vivent dans l'ignorance des uns des autres, ils se haïssent et se font la guerre.

"On voit par là quelle est l'importance du facteur doctrinal dans le destin de l'humanité. On voit quel immense avantage nous apporte la venue de Jésus-Christ en ce monde.

"Il est venu pour établir un lien unique et universel entre les hommes et Dieu, leur Père céleste. Ce lien religieux est le fondement le plus solide et le plus efficace pour unir les hommes entre eux: il assure le respect et même suscite le développement de leurs personnalités dans ce qu'elles ont de propre et de singulier.

"Le vrai fondement sociologique de la paix entre les hommes gît dans l'unité, qu'établit la religion chrétienne. Cette unité, instaurée par le Christ et s'affirmant dans la pensée et dans l'histoire de l'humanité, nous voulons en faire l'objet de notre voeu suprême, en souhaitant aux hommes de bonne volonté la paix, la concorde, l'amour, l'entente et le bonheur.

Souhait d'unité

"Nous lançons au monde ce souhait d'unité, porté par le carillon des cloches de Noël.

"Nous l'adressons spécialement à ceux que nous devons croire les mieux disposés à l'accueillir: les chrétiens encore séparés de nous, les catholiques heureusement unis à nous.

" 'Ut unum sint', qu'ils soient tous unis. Ce fut le voeu sublime du Christ, son ultime prière avant sa passion. Qu'il s'applique à nous, en ce jour qui commémore la venue du Seigneur en ce monde.

"Fils et frères, et vous, tous les hommes de bonne volonté.

"Tels sont les voeux que la fête de Noël inspire à notre coeur.

"En ces premiers temps de notre pontificat et durant la célébration du second Concile du Vatican, ces désirs se font si pressants, si débordants, que nous avons projeté, vous le savez, de nous rendre prochainement en Palestine sur cette terre où le Christ, fils de Dieu, descendit du ciel, vécut, enseigna, souffrit, mourut et ressuscita pour remonter dans les cieux.

"Ce sera, dans notre pensée, une manifestation nouvelle de notre foi et de notre amour pour lui: unis à lui évangéliquement, pour ainsi dire, nous pourrons ensuite donner un rayonnement plus pur et plus heureux à la mission qu'il nous a confiée pour le salut du monde.

"Une fois de plus, nous déclarons clairement que ce pèlerinage veut avoir un caractère et des objectifs exclusivement religieux.

"Ce voyage sera celui du témoignage de Pierre: nous voulons rassembler en notre foi personnelle celle de toute l'Eglise et, comme Pierre à Césarée de Philippe, dire à Jésus: oui, Seigneur, vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant.

"Ce sera le voyage de l'offrande. Comme les mages de l'Orient, précurseurs et symboles de tous les peuples de la terre, nous voulons de l'Occident porter à Jésus l'offrande de son Eglise et reconnaître en Lui son Fondateur et son Maître, son Seigneur et son Sauveur.

"Ce sera le voyage de la recherche et de l'espérance: la recherche de tous ceux qui sont pour nous, des fils et des frères dans le Chirst. Nous situant en ce point central qu'est l'Evangile, évoqué par cette terre bénie, comment ne pas nous demander: où est l'ensemble du troupeau du Christ? Où sont les agneaux et les brebis de son bercail? Sont-ils tous ici? Quels sont ceux qui manquent? Et nous ne pourrons nous empêcher de supplier le Bon Pasteur, le Christ Jésus, en empruntant ses propres paroles: 'qu'ils soient un seul troupeau sous un seul pasteur'.

Voyage de prière

"Et notre coeur s'élargira encore au-delà du troupeau du Christ. Il aura de grandes et nobles pensées à l'égard de tous les peuples de la terre, qu'ils soient proches ou lointains, pour leur témoigner nos sentiments de respect et d'amour ainsi que nos voeux de bonheur et de paix.

"Nous saluerons respectueusement et cordialement tous ceux quelle que soit leur origine, que nous rencontrerons sur notre chemin, les autorités, les populations, les pèlerins et les touristes, mais sans arrêter notre marche de pèlerin pressé ni nous laisser distraire de l'unique but religieux de notre voyage.

"Ce sera donc un voyage de prière, accompli dans l'humilité et avec amour. Le monde entier sera présent à notre coeur, personne ne sera oublié.

"En demandant pardon au Seigneur, à Lui, le miséricordieux, pour toutes nos fautes et nos faiblesses, nous n'hésiterons pas à implorer miséricorde pour tous les hommes et à demander pour eux la paix et le salut."

Concile et dynamique de la patience

(Gracieuseté de Son Exc. Mgr Maurice Baudoux)

L'année qui se termine sera historique en ce sens qu'elle a vu deux événements du monde chrétien passer les barrières confessionnelles pour atteindre des hommes de toutes croyances ou idéologies, même les plus éloignés.

Ce fut d'abord "Pacem in terris", ce document limpide, écrit en un langage accessible. Jean XXIII, préoccupé de prononcer une parole pour tous, prit la décision de publier cette encyclique en une nuit où il méditait et dialoguait avec Dieu, comme il aimait à me le dire. Ce fait même donne à réfléchir sur la manière dont l'événement de Dieu éclate aujourd'hui dans l'une des institutions les plus anciennes. A mes yeux, cette encyclique est l'un des textes chrétiens les plus saisissants, comme prélude à un dialogue avec le monde contemporain.

Ce fut ensuite la mort de Jean XXIII qui, pendant plusieurs jours, tint en haleine croyants et incroyants à travers le monde. Cette mort apportait une confirmation aux plus sceptiques: la parole de ce chrétien était bien conforme à ce qu'il y avait de plus intérieur en lui.

Ces deux faits ne pouvaient pas être oubliés pendant la deuxième session du Concile et dès lors, la figure de Jean XXIII continuait à dominer, tout en étant associée à celle de son successeur dont l'intention incontestée est de poursuivre dans une même ligne. Quand on sait notre situation de repliement sur nous-mêmes, quand on se rend compte du constant processus d'introversion de nos sociétés chrétiennes, incapables d'aborder les masses non-chrétiennes chaque jour plus importantes, on ne peut qu'être attentif à ces deux événements, uniques dans l'histoire contemporaine, où foi et pensée chrétiennes ont eu une résonance universelle.

L'espérance est soutenue par un combat

Chaque matin sous les voûtes de St-Pierre, où je me trouvais invité comme observateur, nous vivions le Concile, avec la plupart des Pères, comme un combat au plus intime de nous-mêmes. Et pour ma part ce combat intérieur portait sur deux fronts à la fois.

Tout d'abord, en un dialogue tout intérieur, comme d'autres certes, je m'interrogeais sur le Concile, me demandant si le but proposé par Jean XXIII et poursuivi par Paul VI, allait bien être atteint, si le Concile cheminait bien vers l'essentiel ou au contraire se perdait en discussions accessoires. La question qui alors dominait en moi était celle-ci: le Concile va-t-il aboutir à édifier cette méthode d'approche, cette pastorale pour les masses des non-baptisés ou pour les masses de baptisés ne se référant plus à la foi, tant ma conviction demeure que le Concile réussira s'il parvient à donner une réponse à cette grave et grande question de notre siècle. Or, pour le moment, le Concile est en marche. Une grande espérance est dès lors soulevée, mais cette espérance n'a rien d'euphorique, elle ne peut être vécue que dans un combat de chaque jour.

Et le combat intérieur portait encore sur un autre front. La grande confrontation du Concile supposait que les Pères conciliaires sortent du silence pour s'interroger réciproquement. Cela est vrai de toute confrontation et quand, dans une famille, des frères se sont maintenus sur des positions, il est un moment où ils doivent se retrouver à travers un dialogue parfois déchirant. Il en résulte pour ces frères qui cherchent à s'aimer une souffrance et, lorsqu'un membre a mal, tous ont mal avec lui. Voilà en quoi le Concile suppose une épreuve qui est purificatrice si, au lieu d'être repoussée ou subie, elle est consentie au plus profond de nous-mêmes.

Vatican II procède par étapes

Depuis la fin de la deuxième session, on entend des échos pessimistes sur le travail du Concile et certains sont déçus. Ce qu'il faut alors savoir c'est que, pour parvenir au but: adapter et traduire pour l'homme contemporain le message universel, il faut d'abord déblayer le terrain en abordant de grandes questions dont le rapport avec le but poursuivi n'apparaît pas aisément. Parmi d'autres, trois grands thèmes ont ainsi été soumis à la réflexion.

Le Concile a traité de la théologie de l'épiscopat, obligeant les évêques eux-mêmes à aller aux sources d'une doctrine qui demande à être repensée en vue de renouveler les Eglises locales, les diocèses dont l'évêque est par excellence l'animateur.

D'autre part, s'arrêtant au thème de la sainteté dans l'Eglise, le Concile a touché à l'intériorité même de la vie spirituelle. Un tel thème n'était pas aisément traduisible à l'extérieur de la famille conciliaire. Il nous a été redit que la sainteté est un appel adressé à tout chrétien, que la sainteté des fidèles soutient celle des hommes d'Eglise et réciproquement. Elle permet à tous, membres de la hiérarchie, prêtres, fidèles, religieux, de prendre conscience qu'ils ne sont que des serviteurs les uns des autres. Chacun se trouvait mis en garde contre la tentation de faire valoir des droits sur ses frères, d'exercer plus ou moins consciemment un besoin d'appropriation du prochain.

Enfin, le Concile a examiné l'oecuménisme, question qui vient s'intégrer à la grande recherche d'une pastorale pour les masses, tant il est vrai que la mission est étroitement liée à l'oecuménisme, que l'une ne va pas sans l'autre, que pour atteindre l'homme contemporain, ce qui est la question primordiale, nous ne pouvons plus nous présenter autrement que dans l'unité. Nous professons en effet cette position de la foi que l'unité de tous les hommes passera par l'unité de l'Eglise ou sinon ne se fera jamais.

Certains redoutent l'aventure que l'oecuménisme fait courir. Il est vrai qu'il y a des dangers, là comme ailleurs. Mais ce qu'il faut alors considérer, c'est ce que Dieu nous promet au bout du chemin. Le bienfait immense de notre unité visible est au prix des accidents possibles du confusionisme pour quelques-uns.

Un premier bilan

Théologie de l'épiscopat, spiritualité du peuple de Dieu, oecuménisme, ce sont des chapitres essentiels mais qui ne font que préparer la réflexion sur le monde d'aujourd'hui. Ainsi, avant de vouloir aborder le monde contemporain, ce qui devrait être un des thèmes majeurs de la prochaine session, il s'agissait de se poser la question: Eglise, que pensestu de toi-même? Qu'il soit catholique, orthodoxe ou protestant l'homme qui, jour après jour, est interpellé en lui-même par un monde dans l'incapacité de partager l'espérance chrétienne, cet homme attend maintenant que le Concile aborde une confrontation sur l'Eglise catholique face au monde.

A Rome, avec mes frères, recevant chaque jour à notre table des évêques ou des cardinaux, nous avons pu découvrir un cheminement incomparable. Si, par accident, le Concile s'arrêtait aujourd'hui, un des points acquis les plus important demeurerait pour promouvoir dans la plupart des diocèses catholiques un souffle nouveau. En effet, que de fois j'ai entendu des évêques dire en substance: nous ne repartons plus les mêmes. Ou encore: le Concile a opéré une conversion intérieure qu'il s'agira d'appliquer dans la pastorale diocésaine. Ou encore ils exprimaient leur volonté de vivre dans l'esprit de pauvreté des Béatitudes, d'être avant tout serviteurs. On peut croire dès lors que le visage de certains diocèses en sera transformé.

Du reste, pour atteindre le peuple chrétien et même le peuple non-chrétien, une oeuvre maîtresse a déjà été accomplie par la Commission de liturgie qui a apporté aux Pères un texte déterminant. Le document, voté à la quasi unanimité des Pères, va permettre à la prière de l'Eglise catholique de s'actualiser en chaque membre du peuple de Dieu.

L'élan de la première session tenait en partie au fait que les évêques de tous pays se découvraient. Ce n'étaient pas 700 évêques presque tous européens, comme au premier Concile du Vatican, mais 2,300 évêques de toutes les parties du monde qui se rencontraient. L'élan de la deuxième session paraissait moindre, en fait il atteignait aux profondeurs des sources elles-mêmes et il y a là quelque chose de moins visible.

Le dynamisme intérieur ne se maintient pas à travers de purs élans. N'oublions pas qu'un élan à lui seul ne suffit pas, s'il n'est pas soutenu de l'intérieur par une dynamique provenant des sources de la réflexion théologique. Il y a une dynamique de la patience qui est nécessaire, celle même qui, en des hommes de foi et de recherche, a préparé pendant les dernières décennies ce que nous entrevoyons aujourd'hui au Concile.

Roger Schutz, prieur de Taizé.

Aujourd'hui ...Autrefois

Il y a 50 ans (1914)

Bonne et Heureuse Année au(x) lecteur(s) et lectrice(s) de cette colonne, et le paradis à la fin de vos jours.

Nous commençons cette semaine à glaner les faits les plus intéressants d'une nouvelle année, très mouvementée sur les scènes locale, nationale et internationale. Nous verrons le monde plongé dans le deuil, d'abord par la mort de saint Pie X, et ensuite, par l'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand à Sarajévo: cause de la première Grande Guerre.

Mais commençons au début de cette année qui promet tant de souvenirs intéressants. L'éditorial du numéro du 6 janvier n'est pas de nature à élever les coeurs des catholiques de Winnipeg. En effet on annonce que les amendements Coldwell passeront à la Législature. Les libéraux sont décidés, et même les conservateurs en feraient autant s'ils étaient au pouvoir. Le "Free Press" gourmande les catholiques pour leur attitude si tenace et les enjoint à modifier leur point de vue.

Le curé de la paroisse St-Jean-Baptiste, Man., donnait à ses paroissiens les statistiques suivantes pour l'année 1913: 50 baptêmes, dont 5 à Morris; un baptême d'adulte avec abjuration; 16 décès dont 9 adultes et 7 enfants; un record de 18 mariages. La paroisse comptait 850 communiants et 29,630 communions avaient été distribuées.

La ville de St-Boniface, pour sa part, comptait 339 naissances, 111 décès et 709 mariages pour l'année 1913.

Le Dr Fortunat Lachance venait d'être élu maire de St-Boniface. Il fut assermenté par J.-B. Côté, secrétaire-trésorier de la ville. Les auditeurs choisis par le conseil et le maire étaient MM. [illegible] Marius, H. Howard et Zotique Bertrand.

Le R. P. Gascon, O.M.I., missionnaire pendant 57 ans dans l'Ouest, mourait à St-Boniface à l'âge de 87 ans.

Il y a 40 ans (1924)

M. L.-P. Brodeur, nommé lieutenant-gouverneur de la province de Québec depuis un mois seulement, est décédé à Québec après quelques jours de maladie.

Sir Lomer Gouin, ministre de la justice dans le cabinet MacKenzie-King a démissionné pour cause de santé. Cette démission, jointe à la maladie de l'hon. W. S. Fielding, ministre des finances, plaçait le cabinet libéral dans un dilemme.

Le gouvernement manitobain décidait de percevoir un impôt provincial sur le revenu. Cet impôt sera prélevé sur le revenu de 1923. Un célibataire gagnant plus de $1,000 par année ou un homme marié gagnant plus de $2,000 par année tombera sous le coup de cette nouvelle loi.

Un sinistre à Grande-Clairière, Man., détruisait le couvent de ce village. Malgré les efforts du curé, M. l'abbé Pierquin, et des religieuses, les Saintes Espèces n'ont pu être sauvées. Une religieuse impotente a été sauvée grâce aux efforts de deux paroissiens, MM. Marcel Martine et Pierre Hardy. Les paroissiens ont offert l'hospitalité aux religieuses en attendant que les autorités avisent de ce qu'il y avait à faire.

On annonce la fusion de la Banque d'Hochelaga et de la Banque Nationale. La nouvelle institution financière prenait le nom de Banque Nationale du Québec. (Plus tard cette banque devenait la Banque Canadienne Nationale, avec charte nationale.)

Le R. P. Charles Deutschler, Chanoine Régulier de l'Immaculée-Conception, curé de St-Alphonse, Man., mourait. Le défunt avait passé 21 ans de sa vie au service de ses compatriotes de la Montagne.

Il y a 30 ans (1934)

Nous voici de nouveau dans la période de notre histoire où la crise économique bat son plein. Partout on parle de mise à pied d'employés, de la fermeture d'usines, et de l'allongement des listes de chômeurs vivant au crochet de la communauté. Voire, même au Vatican, S. S. le pape Pie XI s'est vu dans l'obligation de congédier plus de 600 employés parce qu'il n'avait pas les fonds voulus pour continuer les travaux entrepris. En même temps le Saint-Père réduisait de 10 à 15 pour cent les salaires des prélats et autres employés civils.

La population catholique dans l'Ouest du Canada augmentait sensiblement. Au Manitoba, sur une population totale de 700,134, on comptait 189,693 catholiques; en Saskatchewan on comptait 233,959 catholiques sur une population de 921,285; en Alberta il y avait 168,408 catholiques parmi les 731,605 citoyens de cette province; la population totale pour les trois provinces des Prairies était passée de 1,956,082 en 1921 à 2,353,429 en 1931 — la population catholique était de 350,165 en 1921 et de 592,080 en 1931: une augmentation de près de 60 pour cent.

Sous la présidence du maire Halliday de St-Boniface, 1,500 enfants et adultes assistèrent au dépouillement de l'arbre de Noël à l'école Provencher. Tous les heureux du jour étaient des chômeurs de la ville qui avaient passé un Noël plutôt maigre.

Le Dr Henri Guyot était nommé chef du département de gynécologie de l'hôpital de St-Boniface. Malgré qu'il ne pratiquait que depuis 1929, le Dr Guyot s'était fait une réputation telle qu'on lui offfrait ce nouveau poste important.

Il y a 20 ans (1944)

La paroisse de Ferland, Sask., était en liesse. C'était le grand jour de l'ordination de M. l'abbé Adrien Chabot. Le nouvel ordonné était un enfant de la paroisse de Ferland. Il fit ses études classiques au collège Mathieu de Gravelbourg et ses études théologiques au Grand Séminaire de la même ville. Son Exc. Mgr Joseph Lemieux, O.P., administrateur du diocèse, conféra le sacerdoce au nouveau prêtre.

Au cours des dernières chroniques de 1934 nous parlions longuement de la crise économique. En 1944, c'est la prospérité, mais c'est aussi la guerre atroce. Les journaux sont remplis de récits terribles se rapportant au massacre en cours. L'homme semblait s'être civilisé pour devenir plus barbare. Alors qu'au cours des conflits précédents on s'attaquait aux forces militaires, maintenant on faisait autant de morts parmi les non-combatants que parmi les soldats portant les armes. En 1943, les Etats-Unis avaient un budget de $83 milliards; 82 milliards pour la guerre, **soit $255,000,000 pour la guerre PAR JOUR.**

Un sinistre à St-Léon voyait le couvent des Religieuses Chanoinesses des Cinq Plaies rasé par les flammes. L'incendie fut découvert pendant la nuit dans une partie du couvent qui n'était pas utilisée durant l'hiver. Malgré les efforts des paroissiens et des renforts venus de l'extérieur on ne put sauver le couvent, et ce n'est qu'avec beaucoup d'efforts que l'on vint à sauver l'église. Les religieuses arrivèrent à St-Léon en 1887, et depuis elles se consacraient à l'éducation dans la paroisse de St-Léon. Le couvent comprenait quatre parties: la première donnée par les paroissiens en 1887, la seconde construite en 1899, une troisième en 1904, et la quatrième addition construite en 1912.

Il y a 10 ans (1954)

Trois membres de la Congrégations des Clercs de St-Viateur, expulsés de Chine, étaient de passage au Manitoba. Il s'agit du R. P. L. Pilon, C.S.V., et des RR. FF. Emile Bourgeault et Gustave Pineault, de la même communauté. Le Père Pilon avait eu 13 ans de service en Chine, le Frère Pineault en avait eu 15 ans, et le Frère Bourgeault avait missionné pendant 18 ans. Les trois appartenaient à la mission de Szepingkai.

En 1913, six religieuses de Notre-Dame de Chambriac quittaient leur patrie pour venir s'établir dans l'Ouest canadien, plus précisément à Ponteix, Ferland, Val Marie et Zenon Park. C'est tout de même Ponteix qui a le plus bénéficié du dévouement de ces religieuses. (En 1964, elles comptent donc plus de 50 ans d'oeuvres dans l'éducation et dans le soin des malades.)

"Même dans nos milieux canadiens-français, le divorce prend un essor très inquiétant", déclarait Son Exc. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski. "Pour prémunir nos foyers contre le danger qui les guette, il importe d'établir des conditions sociales et économiques qui favorisent l'épanouissement de la vie conjugale et familiale."

J.-R. DOIRON.

Grand concert de Noël à St-Norbert par les maitres et leurs élèves

ST-NORBERT — Grâce à l'esprit de coopération et au grand dévouement des maîtres et des élèves, on a pu présenter deux saynètes à l'occasion du concert de Noël. L'une en français, de Chancerel, faisait ressortir les conséquences des excès de table. La mise en scène était excellente, les personnages malgré leur peu d'expérience se présentèrent avec beaucoup de naturel et même d'habileté. Les costumes avaient été choisis avec goût, les jeux de lumière, bien que précaires, faisaient ressortir avec éclat l'action des spectres.

Une deuxième présentation, en anglais celle-là, donna aussi l'occasion de constater les talents dramatiques d'un autre groupe d'élèves: "Aunt Miranda's Will". Là encore les rôles furent remplis avec beaucoup d'habileté et de justesse. Cette pièce fut bien aimée des jeunes, car elle représentait une tranche de vie qui est très semblable à la leur.

Mlle Rose Rey avait comme invitée d'honneur Mme Yvon Arpin, institutrice à St-Malo. Inutile de dire que tous ont pleinement joui et hautement apprécié les mélodies de Noël qu'elle exécuta sur l'orgue avec tant de dextérité.

Le numéro au programme qui sans doute fit entrer le plus profondément dans l'esprit de Noël fut le chant de la chorale, suivi d'une quinzaine de minutes de chant collectif. Tous les beaux cantiques et chants de Noël y passèrent. Mlle Rose Rey avait mis de longues heures à la préparation de cette partie du programme. Cette belle réussite est déjà un merci significatif. Oui, merci Rose, pour ce magnifique travail.

Mme Germain Maguet, paroissienne de St-Norbert, ainsi que Mme George Atwell impressionnèrent beaucoup leurs auditeurs, l'une par le chant de l'"Ave", l'autre par celui de "O Holy Night". Un bien gros merci à ces chères dames.

Après la scène de Noël, M. l'abbé A. Hébert, curé, donna le message de Noël. Merci M. le curé pour ces bonnes paroles, ces encouragements, ces conseils.

Un merci bien sincère à tous ceux et celles qui ont contribué de quelque façon à l'organisation de cette soirée.

MM. Robert MacDonald, René Deleurme et Albert Lepage méritent une mention toute spéciale pour leur grand dévouement qui d'ailleurs ne fait jamais défaut, mais qui ici s'est surpassé.

La Salle

Distribution des diplômes

Le mardi soir 17 décembre, à 8 h. p.m., plusieurs parents et amis se réunissaient dans la salle paroissiale pour assister à la collation et distribution des diplômes et des prix de français et de catéchisme. En même temps avait lieu un concert de Noël préparé sous la direction de la Rév. Sr Marie-St-Charles, F.d.l.C., par les élèves de l'école consolidée St-Hyacinthe.

M. Gérard Arbez, commissaire du district scolaire, s'occupa avec humour et habileté de ses fonctions de maître de cérémonies. Le programme suivant fut présenté: Mot de bienvenue, M. G. Arbez; "Noël des oiseaux", la chorale de l'école; "Christmas Stars", récitation par les petits; collation des diplômes et distribution des prix de français aux élèves méritants par MM. les commissaires; (Huit de ces étudiants qui obtinrent un pourcentage d'au moins 85 méritèrent un diplôme classé "Grande Distinction". Ce sont Cécile Simard, Gérald Vouriot, Annette Lapointe, Yvonne Labelle, Raymonde Vouriot, Ronald Lavallée, Eveline Lagacé et Joanne Lapointe. Dix-sept reçurent un diplôme avec "Distinction", ayant obtenu entre 75 et 85 pour cent, alors qu'à 15 élèves furent décernés un diplôme classé "Bien Mérité".) "Bergers, bergers", chant interprété par Pierre Lanoie, Gilles, Henri et Guy Rochon, Gilles et Ronald Lavallée, Robert Cormier et Paul Lapointe; "Santa And The Mouse", monologue par Paul Lapointe.

La collation des diplômes et distribution des prix de catéchisme fut faite par M. le curé et M. Georges Bernuy. L'élève qui se distingua comme lauréat de l'école en plus d'être premier de sa classe fut Camille Lagacé qui obtint un pourcentage de 99. Les autres lauréats qui se virent aussi attribuer un prix décerné au premier de chaque grade furent Yolande Comeau, Réjeanne Vouriot, Cécile Simard, Juliette Poirier et Joanne Lapointe. 49 participants des grades 3 à 8 méritèrent un diplôme de catéchisme.

La commission scolaire de l'école, les Chevaliers de Colomb, le Club Sportif, de même que les religieuses du couvent avaient gracieusement offert des dons en argent afin de récompenser généreusement tous ces étudiants méritants, soit pour leur succès en français ou en catéchisme.

Le programme était comme suit: "Mon petit soulier", déclamation par Anita Simard; "I Heard The Christmas Bells", par la chorale de l'école; "Rêve de l'Enfant-Jésus", choeur parlé exécuté par les filles de la 6e à la 8e années.

M. le curé ajouta le mot de la fin, félicitant chaleureusement les enfants de la paroisse de la belle présentation de ce concert, tout en leur donnant à la fois des conseils utiles et pratiques.

La distribution des cadeaux par un sympathique Père Noël vint clore cette intéressante soirée.

En plus des dévouées institutrices présentes, l'auditoire aurait sans doute joui de la présence de la Rév. Sr Emilia, F.d.l.C., actuellement à St-Malo, et qui se dépensa généreusement durant plusieurs années jusqu'en juin dernier auprès de la gent scolaire. Tous les beaux succès obtenus par les élèves, surtout en français, lui sont dûs en majeure partie.

Félicitations

Félicitations à l'école consolidée St-Hyacinthe pour avoir obtenu pour la période septembre 1962 à septembre 1963 le deuxième Trophée des Caisses Scolaires.

Récents deuils

Sincères condoléances à quelques familles de la paroisse qui furent éprouvées par un deuil récent. Mme Elphège Lavallée perdit son frère, M. Philippe Comeau, décédé le mercredi 11 décembre à Ottawa, Ont. Accompagnée de son mari, elle fit le trajet par avion afin d'assister aux funérailles qui eurent lieu le samedi 14 décembre. Mme Ernest Rochon, également éprouvée par un deuil, assistait dernièrement aux obsèques de sa mère, Mme Alphonse Boulet, à Dunrea. Mme Albert Girardin perdit son mari, qui s'éteignait le 23 décembre après deux semaines de maladie à l'hôpital général St-Boniface, à l'âge de 81 ans.

Sainte-Famille

(Reçu le 18 décembre)

Parties de cartes

Les Dames Auxiliaires de la paroisse Ste-Famille vous invitent à assister à une série de parties de cartes au whist les quatre mardis du mois de janvier. Veuillez remarquer qu'il n'y aura pas de bingo.

Vingt joutes de cartes seront jouées. De nombreux prix seront donnés et à la fin de la série on donnera aussi un prix pour le plus haut pointage des quatre parties.

Venez en très grand nombre; bravez le froid, car il fera chaud dans notre salle. Et nous aurons une loterie sur de nombreux prix. La première partie de cartes commencera à 8 h. 30 p.m. précises le mardi 7 janvier; un goûter sera servi par les dames. Bienvenue à tous: dites-le à vos parents et amis.

Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Merci beaucoup à la dame qui a fait parvenir aux employés en service la nuit de Noël une belle dinde sortant du four. Le geste a été très apprécié, de même que le dindon, dont il ne restait que la carcasse aux premières heures du matin.

Tout le monde se sent un surplus de générosité à l'époque des fêtes, c'est dans l'air. C'est ainsi qu'une chatte a été hébergée au poste après s'être égarée dans l'annexe en construction. Affamée et piteuse, elle s'est régalée des reliefs des festins de volailles, et elle a fini par se sentir bien chez elle, ronronnant sur le sofa de la salle à café comme une pensionnaire de la société des animaux errants.

A propos de générosité, plusieurs ont fait du spécial pour la campagne du bonheur, et nous les en remercions encore une fois.

Ceux qui étaient à l'écoute lundi soir dernier à 7 h. 30 ont pu entendre une intéressante "veillée de Noël" réalisée à St-Boniface par Radio-Canada.

Interviews

M. Louis Masson, seul psychologue canadien-français dans l'Ouest, est parti pour Québec, où il sera au service du ministère de la Jeunesse.

Oui, il y a un manque réel de psychologues, nous disait-il la veille de son départ de St-Boniface. — Mais le psychologue peut-il gagner sa vie en attendant les clients dans son cabinet? — Pratiquement, non. On va voir le dentiste, l'avocat, mais pas la psychologue. On n'en est pas encore rendu là, malheureusement. — Combien d'années avez-vous consacrées à la psychologie? — Treize ans, dont six à l'université. — Qu'est-ce qui vous a orienté vers cette profession, plutôt rare encore? — J'avais opté pour l'enseignement d'abord. Durant trois années d'enseignement, je fus appelé à faire de l'orientation et amené à m'intéresser à la psychologie infantile. — N'avez-vous pas fait une thèse sur l'apprentissage d'une langue seconde chez les enfants? — Une expérience sans précédent a été faite à Winnipeg chez les enfants anglophones. On a pu comparer scientifiquement l'aptitude des enfants de cinq à six ans à apprendre le français, et celle des enfants de dix à douze ans. Les résultats de cette recherche ont été communiqués à l'ACFAS.

M. Masson est un homme vif, qui parle d'abondance. D'apparence plutôt négligée, il semble se mouvoir dans un monde d'idées claires. Docteur en psychologie, il a déjà une vaste expérience de praticien: clinique d'hôpital, armée, orientation scolaire. Aviez-vous sollicité une position au Québec? — On me l'avait offerte il y a plus d'un an. J'ai finalement accepté l'automne dernier. — Vous allez devenir séparatiste maintenant? — On verra cela dans six mois.

Décès

MME M.-A. PICARD

Le 20 décembre est décédée à l'hôpital Taché, Mme Marie-Alice Picard, âgée de 85 ans, autrefois résidant à 159, rue Traverse, Norwood. Mme Picard était membre de la Congrégation des Dames de Ste-Anne et du Tiers-Ordre de St-François.

La défunte fut précédée dans la tombe par son époux, Zéphirin. Elle laisse dans le deuil quatre filles, Mme L. D. Egan, de Brandon, Mme C. Smith, de Winnipeg, Alice et Eva, à la maison; une soeur, Mme A. Picard, et un frère, M. H. Morier, ainsi que 10 petits-enfants et 23 arrière-petits-enfants.

Les prières furent dites par le Tiers-Ordre de St-François, par les Dames de Ste-Anne et par les paroissiens au salon funéraire Desjardins. Le service funèbre fut chanté en l'église du Précieux-Sang. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière Ste-Marie.

• • •

MME V. DESJARDINS

Le 26 décembre 1963 décédait à sa résidence, 138, boulevard Dollard, Mme Valentine Desjardins, âgée de 75 ans.

La défunte laisse dans le deuil son époux, Joseph-A.; un fils, Laurent; une fille, Patricia; trois petites-filles; trois frères, Noël, de Ste-Anne, Léon, de Riceton, Sask., et le R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., de Kenora, Ont.; six soeurs, Mmes A. Turenne et A. Laflamme, la Rév. Sr Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, des Soeurs du Précieux-Sang, Mmes L. Larivière et J. Provençal, tous de St-Boniface, et Mme A. Jolicoeur, de La Broquerie.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins par les Dames de Ste-Anne et de nombreux parents et amis. La messe de Requiem fut chantée en la basilique de St-Boniface. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière paroissial. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

• • •

M. E. NORMANDEAU

Le dimanche 15 décembre, à l'hôpital général St-Boniface, s'éteignait paisiblement, après une longue maladie supporté avec patience et résignation, M. Emile Normandeau, âgé de 69 ans et 10 jours.

Né à Giroux, le 5 décembre 1894, M. Normandeau se rendit à St-Boniface en 1922 avec son épouse, née Ida St-Laurent. Il fut employé au Canadien National pendant 17 ans, se retirant en 1959.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois fils, Paul, Aimé et Maurice; une fille, Thérèse (Mme Yvon Fortier); 15 petits-enfants, tous de St-Boniface; un frère, Jean-Marie, de Terrace, C.-B.; et deux soeurs, Aline (Mme Ernest Therrien), de Maillardville, C.-B., et Eloria (Mme S. Marcoux), de St-Boniface.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins le mardi soir et le service funèbre eut lieu le mercredi 18 décembre à 11 h. a.m., dans l'église du Précieux-Sang. Le service solennel fut célébré par le R. P. A. Lemoine, O.M.I., assisté des RR. PP. J.-M. Soulodre et G. Tessier, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Mgr Robert, cousin du défunt et M. l'abbé B. Bélanger assistaient au choeur. L'inhumation se fit au cimetière du St-Sépulcre.

Les porteurs étaient les neveux du défunt, Marc Tétrault, Tommy St-Laurent, Laurent, Lucien et Omer Marcoux et son cousin, Maurice Boily.

Remerciements

La famille Normandeau tient à remercier sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie lors du décès de son cher père.

Petite Note

La "Federation of Catholic Parents & Teachers Association" désire annoncer qu'il y aura une importante conférence intitulée "Are Parochial Schools in Manitoba Doomed?", au gymnase-auditorium de Holy Cross, 300, rue Dubuc, le lundi 13 janvier à 8 h. p.m.

L'orateur invité est le R. P. Raymond Durocher, O.M.I., et toutes les personnes qu'intéresse cette question de brûlante actualité y sont cordialement invitées.

Sts-Martyrs-Canadiens

(Reçu le 20 décembre)

Coopération

Si tout le monde continue à coopérer de cette façon, les parties de cartes promettent d'être un beau succès. Merci à tous, spécialement aux organisateurs de la deuxième partie pour le bel effort commun. La prochaine soirée de cartes sera le 19 janvier.

Un très grand merci aux organisateurs et aux vendeurs des billets de football. Un merci spécial à MM. Fernando Sanche, Paul et Marcel Rivard.

Meilleurs voeux pour l'année nouvelle à tous les lecteurs de cette chronique.

Condoléances

Les plus sincères condoléances à Mme Gabriel Sourisseau à l'occasion du décès de son père, M. Thomas Larocque.

"Ici Radio-Canada", à Toronto, une voix à laquelle il faudra s'habituer

Radio-Canada, qui pourtant tient en horreur la controverse politique, s'est trouvée plongée dans l'une des querelles les plus animées de son histoire, en annonçant la semaine dernière, qu'elle transformera le poste torontois CJBC en une station radiophonique française.

Ne pouvant satisfaire tout le monde et son père, la société d'Etat avait prévu les protestations indignées des loyaux auditeurs de la fille-reine, en réfutant systématiquement les arguments qu'on invoquait contre sa décision, mais elle ne s'attendait peut-être pas que cette querelle prit une tournure politico-nationaliste.

Au bureau-chef de la société, les lettres de protestations continuent d'affluer, et les chroniqueurs de la radio et de la télévision de Toronto sont eux-mêmes partagés en deux camps.

Dans un éditorial du "Globe and Mail", le 23 décembre, **M. Scott Young** loue la décision en rappelant que le français appris dans les écoles serait bien inutile si on ne stimulait pas l'exercice de cette langue dans la vie quotidienne. CJBC français remplirait ce rôle.

De l'huile sur le feu?

Mais tous ne sont pas de cet avis, et certains expriment le leur dans un ton qui démontre que la décision de Radio-Canada, si juste soit-elle, risque de jeter de l'huile sur le feu de la Confédération, si l'on ose dire.

Dans sa chronique du 23 nécembre, **Bill Drylie**, du "Toronto Telegram", écrit: "Chaque fois que les politiciens ont tenté d'influencer Radio-Canada, ils se sont fait mettre à leur place. Voici que nous demandons que le gouvernement se mêle de la désastreuse affaire de CJBC. Naturellement, le gouvernement nous renvoie la balle, soutenant que Radio-Canada seule peut prendre la décision, et qu'il n'y a pas d'autre issue.

"Il doit y avoir une issue. De toute évidence, si une décision de cette importance est prise sans consulter les citoyens, les règlements devront être modifiés.

"Radio-Canada est la propriété des Canadiens (et des Canadiens anglais surtout, si j'en juge par le volume de leurs impôts), et non le jouet de M. Alphonse Ouimet, l'homme qui a pris sur lui de nous brancher le français dans les oreilles . . .

"Il s'écarte très loin de son territoire, et il faudra bien qu'on l'arrête, sinon il va réussir à remplacer notre langue maternelle, par sa langue à lui."

CJBC a plus d'auditeurs

Les objections torontoises sont de deux ordres. On prétend que CJBC est un poste très écouté, plus "local" dans sa facture que CBL, auquel on reproche l'anonymat que lui confère inévitablement une programmation à l'échelle du pays tout entier, mais de meilleur ton, sans conteste, que les postes commerciaux privés.

On soutient même que CJBC recrute plus d'auditeurs que CBL. Les sondages, pourtant, semblent démontrer le contraire. Durant la période préférée des "irréductibles" radiophiles, le soir de 9 h. à 11 h., CBL recueille un auditoire d'une moyenne de 8,000 foyers, du lundi au vendredi, cependant que CJBC n'en touche que 2,100. CFRB, un poste privé atteint 20,300 familles.

Mais les chiffres d'écoute sont trompeurs. Les meilleures productions sont souvent les moins goûtées, et les navets recueillent des suffrages à se demander si la radio n'est pas, précisément, un attrape-navets. De sorte que CJBC, sorte d'orphelin chéri par une élite restreinte, serait devenue un petit havre de grâce qui suffirait à l'intelligentzia torontoise, pour se convaincre que la Ville-reine possède, quoi qu'on dise, une personnalité bien à elle.

Durcissement des anglophones?

L'autre explication des réactions si vives qu'a entraînées la décision de Radio-Canada: l'agressivité du Québec.

Il serait naïf de penser que les relations entre francophones et anglophones sont un chemin qu'égalent les fleurs du biculturalisme. Bien au contraire. On assiste, dans tout le Canada, et à Toronto comme ailleurs, à un durcissement vis-à-vis les revendications québécoises. Les ultimatums politiques ont le don de taper sur les nerfs de nos compatriotes, le succès escompté de l'Expo '67 fait des jaloux, et les conférences fiscales prennent un petit air de complot Pearson-Lesage.

Pour finir, et ça ne fait que commencer, Radio-Canada supprime CJBC, et en fait cadeau à une poignée de francophones disséminée dans la péninsule ontarienne. Pour la première fois, les Canadiens anglais perdent patience.

Jean-V. DUFRESNE.

Filles d'Isabelle de Somerset

Cercle de la La Nativité
Somerset, Man.

Notre soirée de Noël fut très bien réussie. L'assistance très nombreuse ainsi que l'entrain général rendirent cette fête très agréable. Le tout fut rehaussé par la présence de M. l'abbé O. Moquin, chapelain du Cercle. Nous remercions très sincèrement Mmes Lorraine Girouard et Anita Poiron, ainsi que les membres du comité social pour le succès de cette entreprise, qui comprenait un programme récréatif et musical des plus amusants et appropriés, ainsi qu'un réveillon-buffet à la dinde. Cinq nouvelles recrues profitèrent de cette occasion pour rentrer dans nos rangs et nous leur souhaitons la plus cordiale bienvenue.

Déjà nos soeurs formulent des projets pour la nouvelle année, et on en commencera l'exécution dès le commencement de janvier, car ils sont nombreux et variés: intellectuels, sociaux et religieux.

Nous remercions chacune qui a contribué à remplir les boites pour les familles nécessiteuses ainsi que pour les missions indiennes.

Tout dernièrement, une épingle-souvenir fut offerte à notre digne ex-Régente, Mme Carme Labossière, avec nos remerciements pour les nombreux services rendus durant sa Régence.

Au commencement de cette année 1964 nous souhaitons à tous nos membres et leurs familles, ainsi qu'aux soeurs des autres cercles, une Heureuse et Sainte Année et une paix durable.

LA REDACTRICE.



CITÉ DE ST-BONIFACE
Avis d'amélioration locale

AVIS est par les présentes donné que le conseil de la Cité de Saint-Boniface a décidé d'exécuter et exécutera l'amélioration locale suivante et prélèvera le coût de cette amélioration contre les propriétés bordant ou y aboutissant comme une taxe de frontage, à partir de l'année 1964, à moins que la majorité des propriétaires des terrains en question, représentant trois-cinquièmes (3/5) de la valeur de ces propriétés, basée sur le dernier rôle d'évaluation de la Cité ne protestent au Conseil contre l'exécution de ce projet en dedans d'un mois de cet avis:

	COUT Environ
Aqueduc	
sur la **rue Bertrand**, de l'avenue Taché à l'avenue Traverse — 6" de diamètre	$6,500.00

Coût actuel de l'amélioration sur base de frontage

Installation d'aqueduc (période de 3 ans)

Comptant	$5.00	du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
	$3.50	du pied de frontage pour terrains résidentiels;
Versement annuel sur une base de 3 ans	$1.87	du pied de frontage pour terrains commerciaux et industriels;
	$1.31	du pied de frontage pour terrains résidentiels.

Pour plus amples détails s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 20 décembre 1963.

N.B. — 1) Si une partie de terrain est servie par un égout et/ou un aqueduc, sans toutefois border sur cette amélioration, la proportion du coût du projet sera prélevée contre cette partie de terrain par décision du Conseil.





Première ordination sacerdotale dans la paroisse de Fannystelle

FANNYSTELLE — Le samedi 14 décembre restera une date mémorable dans l'histoire de Fannystelle. Il marque la première ordination sacerdotale à être célébrée dans la paroisse.

Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Mackenzie, y conférait le sacrement de l'Ordre à son arrière-cousin, le R. P. René Piché, O.M.I., fils de M. et Mme Gabriel Piché.

Toute la paroisse se joignit aux nombreux membres des familles Piché et Painchaud pour célébrer cet événement avec dignité et dévotion.

On remarquait au choeur M. l'abbé A. St-Laurent, curé, et plusieurs représentants de la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée, dont les RR. PP. Aimé Lizée, provincial, Hilaire Gagné, supérieur du Scolasticat du Sacré-Coeur de Lebret, Sask., Lionel Dumont, cousin du nouveau prêtre, Jean Soulodre, vicaire à la paroisse du Précieux-Sang de St-Boniface, et des Pères et Frères du Juniorat de la Ste-Famille.

Après la cérémonie liturgique, un souper réunit au Cercle communautaire de Fannystelle un nombre imposant de parents et amis, tout à la joie de voir la solide éducation chrétienne des familles Piché et Painchaud donner un prêtre-missionnaire à l'Eglise par l'intermédiaire de la Congrégation des Pères Oblats. L'événement faisait ressortir en particulier les mérites des parents, M. et Mme Gabriel Piché, et des deux grands-parents octogénaires présents, M. Albert Piché et Mme Eugène Painchaud.

Le lendemain, le dimanche 15 décembre, le nouveau prêtre chantait la messe paroissiale, assisté des RR. PP. Jean-Paul Aubry et Maurice Desautels, O.M.I., comme diacre et sous-diacre. Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., M. l'abbé St-Laurent, curé, et les RR. PP. Hilaire Gagné et Lionel Dupont, O.M.I., assistaient au choeur. La chorale de la paroisse exécuta un répertoire liturgique très approprié.

M. et Mme Gabriel Piché et leur fils, le R. P. René Piché, O.M.I., désirent exprimer leur profonde gratitude envers tous ceux qui ont organisé cette fête, et ils remercient tous leurs parents et amis pour les marques d'estime à leur endroit ainsi que pour les nombreux et généreux cadeaux offerts au nouveau prêtre.

Le R. P. René Piché, O.M.I.

Le Pas

Souhaits

Bonne, Sainte et Heureuse Année à tous. Que 1964 soit pour tous prospère et remplie de succès matériel et spirituel.

Noël

Cette année encore, par une nuit splendide, les paroissiens de Le Pas se sont rendus nombreux à la messe de minuit de Noël pour y communier et prier ardemment le Roi de la Crèche d'apporter au monde troublé un espoir de paix durable.

Le R. P. J. Chaput, O.M.I., curé, célébra la messe de minuit et fit un éloquent sermon. Il était assisté à l'autel par le R. P. Marcel Bilodeau, O.M.I., vicaire, et le R. F. Coursy, O.M.I., comme diacre et sous-diacre.

La chorale rehaussa la cérémonie par une messe très bien rendue, sous la direction de Mme W. Marrish. Mme Morrissette touchait l'orgue. De jolis cantiques de Noël furent exécutés durant la messe de l'Aurore. Merci à tous ceux qui se sont dévoués pour donner beaucoup de splendeur à cette grande fête.

Concert

Les élèves de l'école du Sacré-Coeur ont présenté un concert de Noël le mercredi 18 décembre. Tous ont applaudi les pièces présentées, les chants et la musique parfaitement rendus. Merci à tous les organisateurs.

Mgr Dumouchel

Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., évêque de Le Pas, célébrait la messe du Jour de l'An et donnait aussi le sermon. Beaucoup de paroissiens se rendirent pour recevoir sa bénédiction.

Ouverture du tombeau du Frère André

MONTREAL — Le Tribunal apostolique, dans la cause du Frère André, a ordonné l'ouverture du tombeau, en conformité avec les prescriptions de Rome dans toute cause de béatification, pour s'assurer de la reconnaissance officielle des restes du serviteur de Dieu. Le rite de cette cérémonie, prescrit par Rome également, exige le secret le plus complet. Seuls les membres du Tribunal, deux médecins et quelques invités ont été autorisés à assister à l'ouverture du tombeau.

L'Eglise s'entoure d'extraordinaires précautions pour s'assurer que les restes que l'on conserve sont authentiques. Il fallait que des témoins constatent d'abord que le tombeau était bel et bien celui du Frère André. Cet acte posé, deux médecins, choisis par le Tribunal apostolique, ont vérifié si les restes contenus dans le cercueil étaient bien ceux du Frère André et dans quel état ils étaient.

Nouveaux scellés

Lors de la mise au tombeau du Frère André, en janvier 1937, Son Exc. Mgr Georges Gauthier, alors archevêque de Montréal, apposa des scellés sur le cercueil. Ces scellés ont été brisés et remplacés par d'autres posés sur un nouveau cercueil par le représentant du cardinal Léger.

La cérémonie d'ouverture du tombeau n'avait pas pour but de constater si les restes du Frère André s'étaient conservés sans corruption aucune. Ce n'est pas sur un tel phénomène que l'Eglise s'appuie pour proposer quelqu'un comme modèle de vie chrétienne. "Seule l'Eglise décidera lorsque l'heure voulue par Dieu aura sonné, s'il est légitime et opportun de déclarer que le Frère André a pratiqué les vertus de façon héroïque", affirme le R. P. Jean Durand, C.S.C., vice-postulateur de la cause de Frère André.

N.-D.-de-Lourdes

Curling

Le bonspiel local commencé le 11 décembre eut un bon résultat. Douze équipes participèrent. Le tirage d'hiver commencera prochainement; tous ceux et celles qui désirent jouer au curling sont priés de donner leur nom au secrétaire, M. René Monchalin, immédiatement.

Bingo

Le 15 décembre avait lieu une soirée de bingo. Voici la liste des gagnants: Mmes Joseph Bazin, Henri Roch, Napoléon Faucher, Jean Durand, Paul Sauteur, Henri Davy, Ida Roch, J.-B. Pantel, Marie-Louise Rozière, Marie Vandorpe, de Altamont, MM. Charles Durand, Joseph Bosc, Victor Ferrand, Pierre Magne, Normand LeFloch, Napoléon Faucher, Henri Roch, Marcien Bosc, Roger Rondeau, de Cardinal, Marcel Comte et M. l'abbé Rodrigue Bouchard.

Les prix d'entrée furent attribués à Mme Maurice Benoit, M. l'abbé Bouchard et à M. Normand LeFloch. Une autre soirée de bingo eut lieu le dimanche 29 décembre, à 8 h. p.m., avec le gros lot de $250.

Joyeux retour

Plusieurs se demandaient ce que faisait M. Alban avec son orchestre. Enfin, après quelque temps d'absence, il était là le vendredi soir 20 décembre au "Rendez-vous de bons amis".

St-Eustache

Décès

Le 20 décembre est décédée à la résidence de sa fille à Fort Garry, Mme Alvina Nault, âgée de 71 ans.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et le service funèbre fut chanté en l'église St-Vital de Fort Garry le lundi 23 décembre. L'inhumation se fit dans le lot familial au cimetière de Fort Garry.

Mme Nault naissait le 19 novembre 1892 à St-Eustache. Son époux, Damas, la précédait dans la tombe en 1960.

La défunte laisse dans le deuil un fils, Antoine, de Fort Garry; cinq filles, la Rév. Sr Joseph-Alvina, des Soeurs de l'Ordre de l'Enfant-Jésus de Vancouver, C.-B., Blanche (Mme L. LaRoche), de Winnipeg, Agnès (Mme E. Richardson), de Fort Garry, Thérèse (Mme K. Miller), de Churchill, et Dolorès (Mme C. Poot), de Fort Garry, ainsi que 16 petits-enfants. Sincères condoléances à la famille en deuil.

Ste-Amélie

(Reçu le 19 décembre)

Malades

Un prompt rétablissement est souhaité à Mme Fred Rank, qui dut subir une opération à l'hôpital général St-Boniface, le 10 décembre, ainsi qu'à M. Jos. Grandbois, patient à l'hôpital de Ste-Rose.

Çà et là

M. et Mme Antoine Leperre, de Meadow Portage, visitaient leurs soeurs et beaux-frères le 15 décembre.

M. et Mme René Verhaeghe, de Dauphin, visitaient des parents le 15 décembre.

M. Jérôme Verhaeghe, accompagné de Mlle Lorraine Campbell, de Williams Lake, C.-B., sont en visite chez des parents à Ste-Rose et à Ste-Amélie.

Le 1er décembre, après le sermon de la grand-messe, M. l'abbé A. Gervais, curé, distribua les diplômes de français de l'Association d'Education à tous les jeunes méritants. Des prix en argent furent remis à Ernest et Daniel Gagnon et à Yvonne Desjardins. Félicitations sincères.

Le dimanche 8 décembre, jour de la fête de l'Immaculée Conception, les religieuses du couvent, les Soeurs Oblates, ont renouvelé leurs voeux durant la grand-messe, avant de recevoir la sainte communion.

Le dimanche 15 décembre, M. et Mme Larus Finney et Mme Zoé Cayer, de Ste-Rose, ont accompagné M. et Mme René Maguet à Yorkton, Sask., pour ramener M. A. Le Sann, leur grand-père, qui demeure au Henderson Lodge de cette ville. Ce dernier passe les Fêtes chez M. et Mme J.-B. Maguet à Kergwenan.

Souhaits d'une Bonne et Heureuse Année à tous les lecteurs de La Liberté et le Patriote.



M. l'abbé Charles Mathieu, 39 ans, de Montréal, qui était directeur du Département d'Action sociale de la Conférence Catholique Canadienne depuis 1958, a été nommé récemment secrétaire général de la Conférence Catholique Canadienne. Il succède à ce poste à Mgr Raymond Limoges, P.D., qui consacrera désormais tout son temps à sa tâche de vicaire général à Ottawa. La nomination de M. l'abbé Mathieu est entré en vigueur le 1er janvier 1964. (Photo CCC)

St-Norbert

Concours des Coins Scouts

Le lundi soir 16 décembre, à la salle paroissiale, furent accueillis avec grand plaisir trois Routiers de St-Boniface, venus pour juger les coins scouts de St-Norbert. Ces messieurs étaient Rodolphe Comeault, Ronald Laurencelle et James Lévesque.

Voici les résultats: 1ère patrouille des Ecureuils, avec le C.P. Robert Provost; 2e patrouille des Ours, avec C. P. Maurice Boissonneault; 3e patrouille des Castors, avec C.P. Gilles Pelland; 4e patrouille des Hiboux, avec C.P. Donald Marion.

Puis ce fut la soirée, joyeuse et gaie, de l'Arbre de Noël des Scouts. Il y eut échange de cadeaux, jeux et goûter.

On se sépara, heureux d'avoir joui d'une soirée pleine d'entrain, d'enthousiasme et d'un bel esprit scout.

Le samedi après-midi 21 décembre, les juges diocésains vinrent à leur tour juger les coins pour le concours diocésain. M. l'abbé. G. Toupin, aumônier diocésain, M. Michel Soulodre, commissaire diocésain, M. Lucien Lambert, commissaire de la Branche Eclaireur, M. A. Jacques, S.M., de Lorette, et M. Fernand Chéramy, secrétaire. C'est avec impatience que l'on attend maintenant les résultats.

Mariage Gélineau-Marcoux bénit à Lorette le 21 décembre

LORETTE — Le samedi après-midi 21 décembre, en l'église paroissiale, M. l'abbé Donat McDougall, curé d'Ile-de-Chênes, bénissait le mariage de sa petite-cousine, Mlle Angèle Marcoux, fille de M. et Mme Louis Marcoux, à M. Philippe Gélineau, fils de M. et Mme Louis Gélineau, tous de la paroisse. Mlle Angèle Hamoline exécuta des cantiques appropriés pendant la messe nuptiale.

La mariée fit son entrée à l'église accompagnée de son père. Elle vêtait une longue robe en poult-de-soie avec traîne et tenait un bouquet de roses rouges. Mme Raymond Tétreault et Mlle Louise Gélineau, soeurs des mariés, faisant partie de la cour d'honneur, vêtaient des toilettes identiques en velours rouge; elles tenaient des bouquets d'oeillets blancs. Les jeunes jumeaux, Guy et Yvonne, frère et soeur du marié, agissaient comme page et bouquetière. MM. Roger Gélineau et Martial Marcoux accompagnaient le marié.

Après la cérémonie religieuse, il y eut une réception à la salle paroissiale pour quelque 60 invités. M. Roland Marcoux, maître de cérémonies, proposa le toast à la mariée. Ensuite MM. les abbés McDougall, R. Bélanger et J. Lévesque, ainsi que M. L. Marcoux, adressèrent la parole pour offrir aux nouveaux mariés leurs félicitations et leurs meilleurs voeux. Le marié remercia ensuite.

Au cours de la soirée, de nombreuses personnes se joignirent aux nouveaux époux et à leurs parents pour célébrer ce grand jour.

Au départ du voyage de noces aux Etats-Unis, la mariée vêtait un costume bleu avec accessoires et bouquet de corsage roses. A leur retour, M. et Mme Philippe Gélineau résideront à Lorette.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Germain Manaigre à la naissance de leur premier fils, le vendredi 27 décembre ainsi qu'à M. et Mme Victor Desmarais, de Brandon, également à la naissance de leur premier fils, ce même jour.

Filles d'Isabelle de N.-D.-de-Lourdes

Cercle de N.-D.-de-Lourdes

(Reçu le 19 décembre)

Soirées des Fêtes

Malgré la température inclémente, la soirée sociale du 14 décembre fut un véritable succès. Plus de 40 personnes étaient présentes. Ensemble, les Filles d'Isabelle et leurs époux ont su bien s'amuser, rire et jouir gaiement des talents de tous et chacun. Des prix furent donnés aux méritants des différents jeux.

Pour clore cette petite fête, un succulent goûter-buffet fut servi sur une table bien garnie pour l'occasion. Tous se régalèrent et partirent enchantés. Espérons qu'à l'avenir on pourra encore organiser de ces soirées.

Le soir du 17 décembre, les Filles d'Isabelle se rendirent au Foyer Notre-Dame donner un petit concert de Noël. On se réunit dans la salle à manger en présence de la plupart des vieillards. On chanta en choeur "Minuit Chrétien", "The First Noel", "Sainte Nuit", "Bonhomme, Bonhomme" et "La Cantinière". Après quelques morceaux de piano on alla causer un peu avec les gens de l'auditoire, qui reçurent chacun un joli coussin en couleur comme cadeau de Noël. Un merci à toutes les Filles d'Isabelle qui se sont rendues à cette soirée.

LA REDACTRICE.

Au Juniorat de la Ste-Famille

Au clair de la lune dans la forêt

Il était environ neuf heures; le soleil du soir se couchait par un temps superbe. Moi, j'étais perdu dans la forêt. Je ne savais absolument pas où j'étais. Mais je marchais, car je me disais: "Il doit y avoir une fin". Vers onze heures, il faisait noir et je ne voyais plus mon chemin.

Le vent s'était levé. Il balançait sur ma tête les cimes majestueuses des arbres. L'élastique sapin balançait sa haute pyramide et le bouleau laissait flotter son feuillage dans les airs comme une longue chevelure. Mais la lune, qui montait lentement au bord de l'horizon, laissait filtrer ses faibles rayons, qui venaient doucement s'endormir sur le gazon.

Ces grands corps, agités par le vent, faisaient entendre des hurlements profonds et effrayants. J'avais peur et je n'osais plus ni avancer ni reculer, car tout ce que je voyais me semblait transfiguré en diverses créatures avec d'étranges formes.

Je m'assis près d'un vieux chêne, car c'était ma seule consolation. J'étais à peine assis par terre que j'entendis un cri qui ressemblait au hurlement du loup. Aussitôt, je levai les yeux et je vis, assez loin de moi, une silhouette: le loup, pensai-je.

Les rayons de la lune faisaient luire deux gros yeux sur une tête minuscule. Etant désarmé, je me suis dit: "Faisons la mort", car j'avais entendu dire qu'un animal sauvage ne mange pas ce qui est déjà mort. Je me mis à plat ventre, fermai les yeux et retins mon souffle. Mon oreille étant collée contre la terre, je pouvais entendre les pas du carnivore qui avançait tranquillement. Il avançait de plus en plus vite, lorsque soudain il s'arrêta. Puis le quadrupède s'élance sur moi et me lèche le visage. En me débattant, j'ouvre les yeux et j'aperçois . . . un chien.

C'était Fido, mon chien. Comme tout bon chien, il était parti à la recherche de son maître, et voilà qu'il m'avait trouvé étendu par terre, me croyant mort.

René Chaput, Méthode,
St-Adolphe.

TRIBUNE LIBRE

Le 20 décembre 1963

Chers rédacteurs de La Liberté,

Seulement quelques mots pour vous dire que nous aimons tous lire La Liberté.

Pour ma part je suis abonné à La Liberté depuis cinquante ans. C'était en 1913, j'étais garçon et demeurais à Transcona. Je me suis marié en 1914. Nous demeurons à St-Pierre, depuis 1915, paroisse où je suis né.

Joyeux Noël et Heureuse Année.

M. et Mme Louis Lambert,
St-Pierre, Man.

Filles d'Isabelle de St-Pierre

Cercle de St-Pierre

La réunion du 10 décembre fut des plus agréables. Malgré la température froide, un nombre imposant y assistait. Après la prière et la transaction des affaires, notre Régente nous communiqua une demande des Dames Auxiliaires pour se joindre à elles afin d'organiser une petite fête de Noël pour les enfants de moins de 7 ans. La majorité était en faveur.

Cette réunion coïncidait avec notre soirée de l'Arbre de Noël. Soeur Angèle Neveux avait préparé le programme récréatif, qui fut des plus divertissants. Il y eut échange de cadeaux. Le Père Noël, dans sa grande générosité avait apporté un cadeau-surprise à chaque membre.

Nous souhaitons un complet rétablissement à nos membres affligés par la maladie. A tous, une Bonne et Heureuse Année.

LA REDACTRICE.

St-Charles

Décès

Subitement, le 13 décembre, est décédé à sa résidence M. Georges Ladouceur, âgé de 53 ans, de St-Charles.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu à St-Boniface et le service funèbre fut chanté en l'église de St-Charles, le 16 décembre. L'inhumation suivit au cimetière paroissial, dans le lot familial.

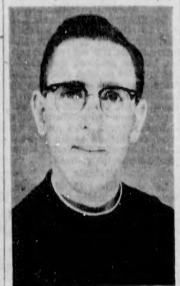
M. Ladouceur naquit à La Rochelle en février 1910. En 1940, il s'enrôla dans la Société Royale Canadienne des Ingénieurs-Mécaniques et se rendit outre-mer de 1942 à 1946. En 1952, il fit partie du 25e Régiment à la Guerre de Korée. Depuis 1959 il était employé comme surveillant au Champ de Tir militaire de St-Charles.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Annette; un fils, Robert; une fille, Adrienne; un frère, Joseph; quatre soeurs, la Rév. Sr Louise, Mmes Cécile Ladouceur, Marie-Jeanne Graham et Antoinette Gueffic.

Le R. P. Laurent Gélinas, O.M.I., ordonné prêtre à St-Pierre-Jolys le 21 décembre 1963

ST-PIERRE — Une ordination sacerdotale, c'est quasiment une coutume annuelle dans cette paroisse franco-manitobaine. Cette fois Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, conféra l'onction sacerdotale au R. P. Laurent Gélinas, O.M.I., le samedi 21 décembre à 4 h. p.m., assisté à l'autel par les RR. PP. Hilaire Gagné et Omer Robidoux, O.M.I., deux fils de la paroisse ordonnés ici il y a 25 ans et aujourd'hui, respectivement, supérieur du scolasticat des Oblats à Lebret, Sask., et principal de l'école secondaire indienne à Winnipeg. Le R. P. Wilfrid Sicotte, O.M.I., supérieur du Juniorat des Oblats à St-Boniface, petit-cousin du nouveau prêtre et aussi fils de St-Pierre, assistait le Père Gélinas durant les cérémonies. M. l'abbé Léonce Aubin, de l'archevêché de St-Boniface, agissait comme maître de cérémonies, tandis que le R. P. Denis Bédard, O.M.I., professeur au collège Mathieu de Gravelbourg, Sask., commentait les textes liturgiques dans cette église où lui-même reçut l'onction sacerdotale il y a exactement un an.

M. l'abbé Edmond Lavoie, curé, assistait à la cérémonie entouré d'un bon nombre de prêtres, dont les RR. PP. Lorenzo Gélinas, S.S.S., oncle de l'ordinand et vicaire à la paroisse du St-Sacrement de Vancouver, C.-B., Lucien Hardy, S.J., professeur du collège de St-Boniface, Jean-Marie Soulode et Arthur Carrière, O.M.I., etc. Deux confrères de classe du nouveau prêtre étaient aussi présents: les Pères René Piché, qui avait été ordonné prêtre le 14 décembre à Fannystelle par son cousin, Son Exc. Mgr Paul Piché, O.M.I., vicaire apostolique du Makenzie, et Isaïe Blanchette, qui serait ordonné le lendemain matin 22 décembre dans l'église de Ste-Anne-des-Chênes par Mgr Dumouchel.



Le R. P. L. Gélinas, O.M.I.

De nombreux parents

La nef était remplie à pleine capacité, et on peut dire que les trois quarts de l'auditoire étaient constitués de parents du nouveau prêtre, des représentants des familles Gélinas, Parenteau, Lafrenière et Desaulniers, en plus d'amis et de coparoissiens. Aux premiers rangs on remarquait tout particulièrement la présence de M. et Mme Léo Gélinas, les heureux parents, accompagnés de leurs deux autres enfants, André et Irène; des tantes Ida (Mme Arthur Gélinas), de St-Barnabé, Qué., et Annette (Mme J.-B. Grenier), de Yamachiche, Qué.; des oncles Henri, de Montréal, et Charles, de Rouyn; ce dernier accompagné de son épouse; de Mme Léa Lalonde, grand-tante maternelle, de Fort William, Ont.; d'une autre tante, Mme Vivian Rougeau, de Transcona, avec ses filles, Anita (Mme Larry Pescitelli), de Transcona, et Denise (Mme Henry Cebula), de St-Vital, et son fils, Claude, de Winnipeg; des cousins et cousines, dont Denis, de St-Vital, Lucienne, de St-Boniface, Laurette (Mme Pierre Rouillard), de St-Boniface, Alice (Mme G. Liska), de St-Paul, Minn., la Rév. Sr Maximilla, S.N.J.M., supérieure du couvent de St-Pierre, etc.

Immédiatement après la cérémonie, plus de 350 convives remplirent la salle du Centre Récréatif qu'avait décorée l'artiste Marcel Côté de symboles eucharistiques d'un éloquent réalisme. Mgr Dumouchel récita le bénédicité avant le repas, à la demande de M. Denis Gélinas, maître de cérémonies. Le R. P. Hilaire Gagné porta le toast au nouveau prêtre. Après le banquet, au nom de la famille Gélinas, le R. P. Lorenzo Gélinas, S.S.S., assura que les parents du nouveau prêtre fêtent dans un silence éloquent cette ordination de leur fils Laurent, et il invita toutes les mamans présentes à imiter la générosité de Mme Gélinas en ne refusant pas à Dieu, à Son appel, l'un de leurs fils.

C'est au nom des familles Parenteau, Lafrenière et Desaulniers que le R. P. Wilfrid Sicotte fut invité à prendre ensuite la parole. Rappelant tout d'abord que lui-même et quatre confrères Oblats étaient ordonnés à St-Pierre, leur paroisse, il y a 25 ans, il dit le bonheur immense des nombreux parents venus de partout pour participer à la joie de leur petit-fils, neveu ou cousin, dont le germe de la vocation parvenait enfin à maturité. Ici l'orateur mit en évidence que ce germe de la vocation, semé par Dieu lui-même, a reçu son épanouissement grâce particulièrement aux sacrifices, prières et exemples de la parenté qui contribua ainsi à cet héritage précieux qu'est l'éducation humaine et religieuse du caractère, de l'intelligence et du coeur d'un futur prêtre. Le Père Sicotte ajouta quelques mots sur la nouvelle famille du jeune prêtre, la Congrégation des Oblats de Marie Immaculée dont les membres parlent dans le monde quelque 376 langues et exercent une variété inouie de ministères. Seizième Oblat natif de St-Pierre, le Père Laurent Gélinas pourrait retrouver d'ancien coparoissiens en Amérique du Sud, au Yukon, au Labrador, en Ontario, en Saskatchewan, etc., et spécialement ici même au Manitoba où les Oblats, en plus d'oeuvres diverses comme la Presse, l'Education, la Prédication, les Retraites fermées, le Pastorale paroissiale, s'occupent de 141 postes de missions indiennes et métisses. Quel que soit le poste qui lui sera confié par les Supérieurs Majeurs, conclut le Père Sicotte, le Père Laurent sera accompagné des prières et des sacrifices de "ses" familles qui l'ont préparé au sacerdoce.

Lettres d'absents

Après ces paroles enthousiastes, le maître de cérémonies fit la lecture de quelques lettres reçues de parents et amis absents, dont le Frère Arthur-Xavier (Laroche), Mariste, de Bayonne, New Jersey, le R. P. Hector Côté, de Cornwall, Ont., la Rév. Sr Alice Gélinas, S.G.M., de Fort Frances, Ont., et le R. P. Gaston Lebleu, O.M.I., de Kenora, Ont. Tous rendaient hommage au nouvel ordonné et lui souhaitaient un très fructueux ministère.

M. l'abbé Edmond Lavoie, curé de St-Pierre, ajouta ensuite le tribut de ses propres hommages au nouveau prêtre, qui fait aujourd'hui le plaisir et la fierté de ses coparoissiens. Il lui souhaita un fructueux ministère, il félicita délicatement les parents . . . et, très finement, il assura qu'il entendait parler à ce moment au nom des rarissimes paroissiens "qui n'ont pas, dans cette salle, un quelconque lien de parenté avec le Père Laurent".

Mgr Dumouchel commença son discours en rappelant qu'il est actuellement dangereux d'inviter un évêque à prendre la parole: "Moi-même auditeur au Concile pendant des mois, il y a risque que j'en aie trop à dire." De fait son message fut reçu avec grande attention par tous, car il profita de l'occasion pour expliquer en profondeur le Sacerdoce du Christ et de Ses privilégiés, après avoir adressé des félicitations toutes spéciales à la paroisse de St-Pierre, "symbole de compréhension, de dévouement, d'orientation discrète, sage et continue de la part des curés et des parents qui tous ont favorisé l'éclosion de nombreuses et solides vocations sacerdotales et religieuses. Peu de paroisses en effet peuvent offrir une telle couronne de plus de 30 prêtres et 70 religieuses."

Le manque de prêtres

Le Concile remet l'Eglise à jour dans sa liturgie, dans son apostolat, selon l'esprit du Christ, continua-t-il, mais le manque de prêtres à travers le monde est plus qu'inquiétant. Le bon Dieu ne veut pas, ne peut pas vouloir une telle situation. Il sème à profusion les germes de la vocation. En retour il n'est pas suffisant de prier pour les vocations, il faut que curés et parents agissent. Par exemple on ne se contente pas de réciter le "Notre Père", donc de demander à Dieu notre pain quotidien. Il faut agir, travailler pour l'obtenir. Car la méthode divine consiste à nous donner aux hommes par les hommes. Donc le problème actuel: y voir nous-mêmes, donner des prêtres à l'Eglise, ne pas paralyser Dieu dans l'Eglise.

Son Excellence profita de nouveau de l'occasion pour offrir les félicitations de l'Eglise à St-Pierre-Jolys: au curé qui est l'âme dirigeante dans sa paroisse et oriente les jeunes dans la vocation, aux parents qui se sacrifient pour envoyer leurs jeunes dans les maisons d'éducation où le don de Dieu peut fructifier, aux paroissiens dont la générosité explique la surabondance des vocations dans leur paroisse. Il félicita tout spécialement les parents du nouveau prêtre qui ont formé son âme, son coeur et son esprit.

Mgr Dumonchel affirma alors qu'il n'y a pas de compétition entre les communautés et le clergé séculier: "Il ne s'agit pas de compétition, mais uniquement de service de Dieu. C'est LUI qui veut des prêtres séculiers et des prêtres religieux." Le rôle du clergé régulier est primordial surtout dans les territoires des missions. Quand ces territoires sont devenus des diocèses, l'Eglise les confie au clergé séculier. Les deux clergés se complètent donc l'un l'autre.

C'est aussi la volonté du St-Esprit qui se manifeste dans les fondations de diverses communautés religieuses. Les parents qui le comprennent acceptent que tel ou tel de leurs enfants entrent chez les Soeurs Noires, Blanches, Grises ou Bleues, pour servir de diverses manières le même bon Dieu et Son unique Eglise.

L'orateur termina son discours en s'adressant personnellement au nouveau prêtre: "Vous commencez votre sacerdoce. Je vous souhaite un courage à toute épreuve, car en un siècle toujours plus matérialiste le ministère sacerdotal s'annonce de plus en plus difficile. Rappelez-vous toujours que les problèmes que vous rencontrerez ne sont pas vos problèmes, ils sont les problèmes de Dieu qui saura s'en occuper Lui-même. Votre problème à vous, le seul vrai problème, consistera à posséder le coeur, l'âme, les sentiments et les dispositions du Christ prêtre. En un mot, la sainteté. Donc l'apostolat, la prédication, l'orientation des âmes sont à Dieu. A vous le travail de la sainteté. Soyez prêtre selon le coeur de Dieu. Alors votre vie sera pleine, vous serez le prêtre que Dieu, l'Eglise, vos parents et les âmes attendent."

Chant de reconnaissance

S'adressant à ses très nombreux parents, amis et coparoissiens, le nouveau prêtre commença son discours par ces mots: "Vous me regardez et dites: Il est déjà prêtre. Moi je dis: Enfin prêtre. Ce sont là deux points de vue. Mais ce qui compte en ce moment, c'est tout simplement d'accepter le 'mystère d'amour de la vocation sacerdotale', car c'est Dieu qui a fait le premier pas en inaugurant dans son Fils le salut du monde et en voulant que d'autres prêtres continuent Son oeuvre de Rédemption dans tous les lieux et tous les siècles."

Le Père Laurent Gélinas offrit donc sa reconnaissance au Prêtre Eternel, source de son propre sacerdoce; à ses chers parents qui depuis leur mariage depuis 27 ans se sont aimés d'un amour qui n'exclut pas les sacrifices et qui fut une constante prédication par les paroles et davantage par l'exemple. "Ils ont su toujours respecter ma liberté, et je puis dire que ce respect délicat a exercé une immense influence sur ma décision." Il remercia ensuite la paroisse de St-Pierre, famille où "vous tous, mes coparoissiens, êtes mes frères et soeurs"; le curé Edmond Lavoie, "arrivé ici lors de mon départ pour le noviciat, mais qui a toujours manifesté un réel intérêt à ma vocation"; le curé Adonias Sabourin, son prédécesseur, dont les nombreuses vocations de son temps sont aujourd'hui un solide monument à sa mémoire; ses éducateurs (Clercs de St-Viateur, jusqu'à la 7e année à St-Pierre; Jésuites du collège de St-Boniface; Oblats du Juniorat, du Noviciat et du Scolasticat) qui ont formé son intelligence et surtout son coeur, créant du coup l'unité de sa vie spirituelle faite de lumière et d'amour; ses professeurs laïcs, dont Mlle Hélène St-Amant, de St-Jean-Baptiste, qui lui enseigna la religion en première année; le R. P. Hilaire Gagné, supérieur du Scolasticat de Lebret, et ses directeurs spirituels dans cette institution où il reçut la formation spirituelle conduisant plus immédiatement à l'ordination de ce jour; la Congrégation des Oblats de Marie-Immaculée "qui m'a accepté comme son fils"; ses bienfaiteurs connus et inconnus, dont M. et Mme Odilon Desaulniers, de St-Jean-Baptiste, "qui ont favorisé mes cours de piano à St-Boniface"; Mgr Dumouchel qui revient du Concile "et a fait descendre sur moi l'Esprit du Christ et me rend comme présente toute la famille qu'est l'Eglise, au sein de laquelle je continuerai la mission de sauveur des âmes par et dans le Christ"; les dames cuisinières et les serveuses du repas succulent; MM. Marcel Côté et Ritchot qui ont si symboliquement décoré la salle; tous les autres organisateurs de cette journée mémorable. "J'ai beaucoup reçu depuis 25 ans. Maintenant je donnerai beaucoup. Priez pour moi, afin que je sois sacerdotalement à votre service comme Dieu le veut."

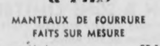
Première messe

Le lendemain matin, le dimanche 22 décembre, à 7 h., le Père Laurent Gélinas célébrait sa première messe. Les servants étaient des descendants de la 3e et 4e générations de Victoria Gélinas (Mme Maxime Desaulniers) arrivée il y a quelque 80 ans à St-Pierre: Claude Péloquin et Paul Roy.

Le prédicateur, le R. P. Lorenzo Gélinas, S.S.S., oncle du jeune prêtre et vicaire à la paroisse St-Sacrement de Vancouver, C.-B., expliqua la grandeur et la mission du prêtre catholique en montrant qu'à la dernière Cène, le Jeudi-Saint, il y eut de fait deux repas symboliques: celui de l'Agneau figuratif, celui de l'Agneau réel. Ce fut alors la fin d'un monde (l'Ancien Testament), le commencement d'un autre (le Nouveau Testament). Notre-Seigneur abolit alors la loi ancienne et créa la nouvelle. Mais avant de partir vers Son Père, il institua le sacrement de l'Ordre, laissant ici-bas ses prêtres pour continuer son oeuvre.

C'est dans la nuit de Noël que le nouveau prêtre chanta sa première messe solennelle. Il était assisté du R. P. Denis Bédard, O.M.I., professeur au collège Mathieu de Gravelbourg, et de M. l'abbé Roger Sicotte, du Grand Séminaire de St-Boniface, comme diacre et sous-diacre.









Ordination du R. P. Isaïe Blanchette, O.M.I., à Ste-Anne-des-Chênes, sa paroisse natale

STE-ANNE — Une fois de plus, le 22 décembre dernier, la paroisse de Ste-Anne-des-Chênes avait l'honneur de voir un autre de ses fils élevé à la dignité sacerdotale. Le R. P. Isaïe Blanchette, O.M.I., fils de M. et Mme Florian Blanchette, revenait dans la paroisse natale afin de se consacrer pour l'éternité au service de Dieu.

Le nouvel ordonné reçut l'onction sacerdotale des mains de Son Exc. Mgr Paul Dumouchel, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin. Les RR. PP. Hilaire Gagné, supérieur du Scolasticat de Lebret, et Maurice Desautels, O.M.I., enfant de la paroisse, assistèrent Son Excellence durant la cérémonie. Le R. P. Denis Bédard, O.M.I., assistait le nouvel ordonné. Le R. P. Conrad Montpetit, C.Ss.R., curé, dirigeait le chant. La cérémonie se déroula dans une atmosphère de piété et de foi intense, parce que tous dialoguèrent avec l'évêque célébrant et participèrent au chant liturgique. Le nouveau prêtre, sanctifié dans et par le Christ, donna ensuite sa bénédiction, d'abord à ses parents, puis à tous ceux qui se présentèrent.

Après un si beau banquet spirituel, les invités s'assemblèrent au "Blé d'Or" pour le banquet de circonstance, signe d'amitié, comme celui de la dernière Cène. Le R. P. Maurice Desautels présenta le toast, tout en rappelant quelques faits du passé. Une fois le repas terminé, M. Léo Blanchette, maître de cérémonies pour l'occasion, s'adressa au nouveau prêtre, son frère, pour lui exprimer



Le R. P. I. Blanchette, O.M.I.

la joie et les félicitations de la famille. Léo félicita spécialement son frère de sa générosité à l'appel du Christ: "Viens, suis-moi". Le R. P. Hilaire Gagné, O.M.I., qui eut l'occasion de rencontrer M. et Mme Florian Blanchette à plusieurs reprises, a dit reconnaître en eux cet esprit qui caractérise des parents chrétiens et conclut que le sacerdoce de leur fils en est le résultat.

Le R. P. Monpetit, C.Ss.R., qui se sentait à l'aise malgré un entourage composé surtout d'Oblats, prit la parole au nom de la paroisse. Ste-Anne a fourni plusieurs de ses fils au service de l'Eglise, mais elle devrait en fournir davantage. On espère que l'avenir sera plus fructueux.

Mgr Paul Dumouchel, par une éloquence sans pareille, a su capter l'auditoire et lui inculquer cette notion que le plan de Dieu, une fois établi, sa réussite dépend des humains. Ce plan de Dieu sera réalisé en autant que tous rempliront au maximum la vocation que Dieu leur donne, soit dans la vie de mariage, soit dans la vie religieuse ou sacerdotale.

Le tout fut couronné par le discours du nouvel ordonné qui, dit-il, espère oublier la dette qu'il doit à ses parents parce qu'elle est trop grande. Il remercia ensuite tous les convives qui étaient venus participer à sa joie malgré une température peu favorable.

Le lundi matin 23 décembre, le R. P. Blanchette, O.M.I., dit sa première messe, accompagné du R. P. Isaïe Desautels, O.M.I. Les servants de messe, Marcel Grenier et Denis Leclerc, neveux du nouvel ordonné, se préparaient depuis longtemps pour cette première messe. La famille se rendit ensuite au "Blé d'Or" pour le déjeuner. Le R. P. Isaïe Desautels, O.M.I., qui, malgré plusieurs difficultés, s'était rendu à Ste-Anne, s'en donna à coeur joie dans un beau discours.

Finalement, le R. P. Isaïe Blanchette eut la joie de célébrer sa première grand-messe à minuit, le jour de Noël. Le R. P. Maurice Desautels et le R. F. Noël Boulanger accompagnaient le nouveau prêtre comme diacre et sous-diacre, respectivement. Les servants de messe étaient Gérald, Marcel et Léo Blanchette, frères du nouveau prêtre, et Claude Leclerc, beau-frère. Le dimanche 29 décembre, les Dames de Ste-Anne préparèrent un thé en l'honneur du nouvel ordonné. Un sincère remerciement à ces dames toujours prêtes à se dévouer.

On espère que l'ordination de ce nouveau prêtre dans sa paroisse natale sera la source de nouvelles vocations, parce que beaucoup d'ouvriers manquent à la vigne du Seigneur.

Laurier

Mariage LeGall-Delaurier

Le samedi 28 décembre, Mlle Rosita Delaurier, de la paroisse, épousait M. Alain LeGall, de Ste-Rose-du-Lac. Miles Yvette Delaurier et Arlette Bouchard, ainsi que MM. Robert LeGall et R. Menec servaient comme témoins.

Plus de 200 convives prirent part à la réception servie en la salle du village et un plus grand nombre encore de parents et amis vinrent au cours de la soirée présenter leurs voeux de bonheur aux nouveaux mariés.

Va-et-vient

M. et Mme Elie Duruisseau visitent présentement leurs nombreux parents et amis à Vancouver et New Westminster, C.-B.

M. et Mme Emile Dheilly et leur fille, Magdeleine, passent la saison des Fêtes chez leurs enfants à Beansville et Ste. Catharines, Ont.

M. et Mme Frédéric Van Humbeck sont partis pour un voyage de quelques semaines à Vancouver, C.-B., et autres points de l'Ouest.

M. et Mme Eugène Clément ont passé la Noël chez leur fils, Roland, à Summerside, Ile-du-Prince-Edouard; ils doivent s'arrêter en chemin de retour à Montréal et Roxborro pour y visiter leur fils, Louis, et à Ottawa, pour y visiter leurs fille et gendre.

Au gouret

Le grand club de gouret de Laurier a rejoint cette année la ligue du Sud, "Turtle River". Après avoir perdu leur première partie contre le club de Gladstone au compte de 8 à 5, ils ont défait Plumas par un pointage de 4 à 3. La première partie à Laurier aura lieu le dimanche 5 janvier à 2 h. p.m., contre Glenholm. Venez encourager ces joueurs. Il y aura aussi le dimanche soir 12 janvier, à Laurier, un bingo au profit de la patinoire.

Une Bonne et Heureuse Année à tous de votre correspondant.

De passage à Montréal le 10 décembre pour donner une causerie en français devant les membres de la Chambre de Commerce, l'hon. Duff Roblin est allé visiter en compagnie de S. H. le maire Jean Drapeau le site où habitait Pierre Gaultier de la Vérendrye, "le père du Manitoba". Il se plut alors à souligner la beauté du monument sculpté par Michel Brunet et dévoilé à St-Boniface en 1938, faisant remarquer que ce monument inspira le graveur du timbre en hommage à La Vérendrye, mis en circulation en juin 1958. Il montra aussi un vif intérêt pour les gigantesques travaux entrepris en vue de préparer le site de la Grande Exposition Universelle du Canada, qui aura lieu à Montréal en 1967, centenaire de la Confédération. La transformation de l'historique île Ste-Hélène et la création de l'île Notre-Dame au milieu du St-Laurent, face à Montréal, va donner un aspect grandiose à cette Exposition qui, le soir, baignera dans une féerie de jeux de lumières aux faisceaux multicolores. L'hon. Roblin a appris que les administrateurs de cette Exposition, avec Son Exc. M. Pierre Dupuy, commissaire général, viendront à Winnipeg au début de 1964 afin de discuter du plan de participation du Manitoba à cet événement.
(Photo Armour Landry, Montréal)

Ste-Agathe déplore la perte d'un citoyen respecté, M. Eugène Nolette, mort subitement le 21 décembre

STE-AGATHE — La paroisse a perdu l'un de ses plus chers citoyens en la personne de M. Eugène Nolette. Toujours prêt à rendre service, il le faisait avec un bon sourire.

Neveu de feu M. l'abbé C. Samoisette, premier curé résidant de la paroisse, M. Nolette est né à Ste-Agathe où il a toujours vécu. La mort est venue le faucher subitement à son travail le 21 décembre, à l'âge de 69 ans et 3 mois.

La dépouille mortelle fut exposée au salon funéraire Desjardins le jeudi soir 26 décembre, et dans sa demeure à Ste-Agathe le vendredi soir. Aux deux endroits on vint très nombreux lui rendre hommage et prier pour le repos de son âme.

Le samedi 28 décembre, l'église paroissiale se remplit pour le service funèbre qui fut célébré par M. l'abbé A. Couture, curé, assisté de MM. les abbés Robert Nadeau, curé d'Aubigny, et Azarie Gauthier, curé de Carman et cousin du défunt, comme diacre et sous-diacre. La messe fut servie par MM. Aurèle Lemoine et Aurèle Dorge. Les acolytes, deux neveux du défunt, Léo et René Nolette, et Michel Beaudoin.

Les porteurs étaient MM. Claude Nolette, Paul Baril, Albert Courcelles, Roger Pinsonnault, David Lemoine et Léo Girouard. La collecte fut faite par MM. Albert Courcelles et David Lemoine. L'inhumation se fit dans le lot familial, près de son épouse décédée en 1949.

Le défunt laisse dans le deuil six fils, Eugène, de Lorette, Edmond, de Bradley, Maine, E.-U., Adrien, de Winnipeg, Armand, d'Edmonton, Alta, Sylvain, de Montréal, Qué., et Jean, de St-Vital; trois filles, Fernande (Mme R. Zinne), Alice (Mme G. Miesel), toutes deux de Hamilton, Ont., et Annie (Mme W. Heese), de Thompson; 25 petits-enfants et un arrière-petit-enfant; sept frères, Arthur, Georges, Louis-David, Auguste, Emmanuel, Samuel et Albert, de Ste-Agathe; deux soeurs, Mlle Pulchérie Nolette, de Auburn, Maine, E.-U., et Hélène (Mme R. Tellier), de Hamilton, Ont. Tous les enfants du défunt étaient présents aux funérailles.

Remerciements

La famille Nolette désire remercier sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie dans son épreuve, notamment le R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., les Révérends Pères Jésuites du collège de St-Boniface, les Révérendes Soeurs des couvents de Ste-Agathe, St-Boniface et Winnipeg, M. Albert Vielfaure, de La Broquerie, et M. et Mme Lucien St-Vincent, de Ste-Agathe.

Soirée exceptionnelle

Ceux qui ont bravé le grand froid du jeudi soir 19 décembre pour répondre à l'invitation des élèves de l'Institut Collégial et assister à leur pageant de Noël ne l'ont pas regretté. De fait, tous ont été très enchantés de ce qu'ils ont vu et entendu.

La salle paroissiale était décorée pour la circonstance avec un goût exquis. Tout un répertoire des plus beaux chants et cantiques de Noël, très bien rendus, accompagnaient les différentes scènes profanes ou religieuses présentées. L'esprit religieux prévalait. Le décor approprié à chaque scène la faisait ressortir de façon originale.

Les solistes rivalisèrent par leur voix douce ou sonore, tenant l'assistance sous le charme. Tous les personnages remplirent leur rôle avec gravité et souplesse.

Le tout fut un vrai régal artistique et tous les assistants sont profondément reconnaissants envers les Révérendes Soeurs qui se sont dévouées à la préparation de ce mémorable pageant et aux élèves qui l'ont si bien exécuté.

La Broquerie

Soirée récréative

Le dimanche 22 décembre, à 8 h. 30 p.m., avait lieu à l'école élémentaire une soirée des plus intéressantes. Il y eut jeux de cartes, concert de Noël, goûter, etc. Personne ne regretta l'encouragement apporté à cette séance en considérant la part de travail fourni par le personnel et les élèves de l'école qui savent toujours si bien servir à leurs invités un régal capable de satisfaire aussi bien les appétits intellectuels que ceux du plus fin gourmet.

Visiteuse

Le dimanche 15 décembre, Mme Elas Gauthier était de retour d'un voyage en Saskatchewan où elle a visité ses parents et amis, entre autres, M. et Mme Alfred Champagne, de Saskatoon.

LE COLLÈGE ST-JOSEPH
sous la direction des Clercs de St-Viateur
OTTERBURNE, MAN.

Conversation surprise dans un corridor du collège

DIALOGUE

— Bonjour, Pierre, comment ça va?

— Pas mal, et toi, André?

— Oh! je ne sais plus trop. Les problèmes du jour me rendent perplexe. Tout le monde parle de bilinguisme et de biculturalisme. Ces grands mots me font peur. Comment peut-on y arriver?

— C'est pourtant pas malin. D'abord, jette un coup d'oeil sur ce qui se fait dans ce sens au collège, et suis le mouvement.

— Comment? Dis-moi pas qu'il existe un courant qui cherche à établir l'équilibre des deux langues. On entend toujours dire qu'il ne se fait rien en français.

— C'est facile d'exagérer, André, surtout quand on n'est pas au courant de ce qui se passe. Et comme je vois ta bonne volonté de t'instruire et de réussir plus tard, nous allons revoir ensemble les sources de culture française qui sont près de toi et auxquelles tu n'as qu'à puiser. Mais cela ne peut se faire passivement. Il faut un minimum d'attention spéciale.

— J'ai hâte de voir où tu vas les trouver.

— Fais donc pas le naïf. Que penses-tu de la salle de lecture ouverte dernièrement?

— C'est vrai! Il y a là douze revues populaires françaises dont la plupart sont des plus intéressantes. On y voit aussi quatorze exemplaires de **La Liberté et le Patriote.**

— Tu aurais pu aussi t'abonner à la revue "Le Jeune Scientifique".

— T'en fais pas, je suis du nombre des quinze qui la reçoivent chaque mois. Tu avais raison, ce local à lui seul peut cultiver beaucoup d'esprits sérieux.

— Et ce n'est pas tout. Regarde ceux qui pratiquent des pièces de théâtre françaises; si ce n'est pas de la culture, qu'est-ce que c'est? Et puis tu pourrais donner ton nom pour y jouer. C'est très formateur. Déjà quatre films français de grande qualité nous ont été présentés. Un programme de chant peut être entendu tous les midis au choix des jeunes. Puis, si tu es dans la chorale, ne crois-tu pas que ta culture française se développera? Toutes les semaines, tu peux composer un petit article comme je me propose d'en faire un maintenant, cet article paraît dans le journal si tu as soin de le faire corriger et de le travailler.

— Tu me donnes des bonnes idées là.

— Et le concours de vocabulaire? Te forces-tu pour en tirer le plus grand profit possible?

— Parlons-en, le dernier concours n'a pas eu lieu. J'avais bien étudié une grosse demi-heure. Si c'est comme ça . . .

— Bon, bon! A ce que je vois, ce n'est pas tant la culture qui t'intéresse, comme la gloire, le premier prix, etc.

— Non, mais . . .

— Tut, tut! Ne te cale pas davantage. Envisage l'avenir et profite de tous les petits moyens qui t'entourent, car je pourrais continuer encore l'énumération, ne serait-ce que pour mentionner la bibliothèque qui est passablement bien garnie.

— Merci, Pierre, de m'avoir ouvert les yeux.

— De rien, André. Ecoute avec autant d'attention la langue anglaise et la langue française, mais n'écoute pas les mauvaises langues.

Ti-clin Latrémouille.

Souhaits

Au nom des Clercs de St-Viateur, au nom du Collège St-Joseph et en mon nom personnel, je souhaite, à l'occasion de la Nouvelle Année, à Mgr l'Archevêque, à l'Honorable Premier Ministre, à l'Honorable Ministre de l'Education, à toutes les autorités civiles et religieuses, à tous nos bienfaiteurs et amis et, en particulier, à tous nos élèves anciens et actuels et à leurs chers parents, santé, bonheur, prospérité et la paix promise aux hommes de bonne volonté.

Père P. Carrière, C.S.V., supérieur.

Chez les Anciens

Un premier bulletin de nouvelles qui emprunte le nom de "Contacts" vient d'être expédié aux anciens dont nous avons l'adresse. Nous prions tous les anciens de bien vouloir remplir le questionnaire qui accompagne ce bulletin de nouvelles et nous le retourner le plus tôt possible.

Signalons la visite de quelques anciens dernièrement: Normand Rivard, d'Elie, Réal Fillion et Maurice Lavigne, de Winnipeg, Roland Bisson, de St-Boniface. Un grand nombre nous ont fait part de leurs bons souhaits au cours des fêtes de Noël et du Nouvel An. Un merci sincère.

Une leçon et une prière d'un étudiant modèle aussi savant que saint
(Saint Thomas d'Aquin)

Créateur ineffable,
vous êtes la vraie source
de la lumière et de la sagesse.
Daignez répandre votre clarté
sur l'obscurité de mon intelligence.

Chassez de moi
les ténèbres du péché et de l'ignorance.

Donnez-moi
la **pénération** pour comprendre,
la **mémoire** pour retenir,
la **méthode** et la **facilité** pour apprendre,
la **lucidité** pour interpréter,
une **grâce** abondante pour m'exprimer.

Aidez le **commencement** de mon travail,
dirigez-en le **progrès**,
couronnez-en la **fin**,
par le Christ Jésus, Notre-Seigneur.

Ste-Rose-du-Lac

Décès

Le 19 décembre est décédé à l'hôpital Taché, à l'âge de 83 ans, M. Rodrigue Précourt, autrefois résidant de la paroisse.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu et à Ste-Rose. Le service funèbre fut chanté en l'église paroissiale et l'inhumation se fit au cimetière local.

Haywood

Réunion de la L.F.C.

Le mardi 17 décembre, la Ligue des Femmes Catholiques de Haywood a tenu sa sixième assemblée mensuelle présidée par son aumônier, M. l'abbé Joseph Choiselat.

La présidente, Mme Joséphine Marchand, ainsi que les présidentes des différents comités: spirituel, action sociale, recrutement, presse et éducation lurent leur rapport. De nouveaux projets furent discutés et approuvés. Une représentante de la Children's Aid Society, venue de Portage la Prairie, parla des activités de cette société et un court film approprié fut présenté.

La trésorière de la Ligue, Mme Alexine Rouire, donna sa résignation puisque sa famille quitte la paroisse pour aller demeurer à Brandon.

Çà et là

M. Antonin Fifi, de Fannystelle, a été l'heureux gagnant du gros lot de $120 lors de la soirée de bingo du 15 décembre.

Durant la semaine du 15 décembre, les employés de la North Star Decorating de St-Boniface sont venus faire une jolie toilette à l'église. Elle est belle maintenant avec sa voûte bleu ciel et ses murs beiges. Merci aux hommes de la paroisse qui ont aidé à réaliser ce projet.

L'église était bien remplie à la messe de minuit et il y eut un grand nombre de communions. Les chantres ont rendu plusieurs jolis cantiques très goûtés de tous qui leur disent un grand merci.

Le samedi 14 décembre, MM. et Mmes Roland Poirier, Aimé Piché, Emile Robidoux et Philias Poirier se rendaient à Fannystelle assister à l'ordination de leur cousin, le R. P. René Piché, O.M.I., fils de M. et Mme Gabriel Piché.

Le dimanche 15 décembre, M. Marcel Gautron, de l'Armée canadienne stationné à Québec, s'arrêtait à Haywood avec son épouse pour visiter sa mère, Mme Bernadette Gautron, ainsi que ses frères et soeurs.

Malades

M. Wilfrid Robidoux est patient à l'hôpital général St-Boniface depuis deux semaines. Il doit subir une opération prochainement. Tous lui souhaitent un prompt rétablissement.

M. Adrien Rey, hospitalisé à St-Claude depuis près de trois mois, est venu passer la fête de Noël chez ses fille et gendre, M. et Mme Louis Hébert. Pour la circonstance, la famille s'était réunie: Mme Thérèse Rey, de St-Boniface, M. et Mme A. Middleton, de St-Daniel, MM. et Mmes C. Johnson et F. Rey, de Winnipeg, M. et Mme G. Rey, de Haywood, et M. et Mme S. Morisseau, de Portage la Prairie.

Sincères sympathies à Mme Joseph Bisson à l'occasion du décès de son père, M. Joseph-Omer Boulet, de Dunrea.

Bonne, Heureuse et Sainte Année à tous de la part de votre correspondante.

La Salle

Décès

M. Albert Girardin, paroissien estimé, est décédé à l'hôpital général St-Boniface le 23 décembre à l'âge de 81 ans. Né à Carman il résidait dans la région depuis de nombreuses années, comme cultivateur pendant 48 ans jusqu'à sa retraite en 1948.

Outre son épouse, Arthémise, le défunt laisse dans le deuil une fille, Bibianne (Mme Adrien Hutlet), de Ste-Anne-des-Chênes; cinq fils, Fortunat, de Transcona, Arsène, de St-Claude, Georges et Emile, de La Salle, et Gabriel, de Ste-Anne; un frère, Télesphore, de Winnipeg; deux soeurs, Mme E. Hogue, de Winnipeg, et Mme G. Buthcerd, de St-Boniface; 33 petits-enfants et une arrière-petite-fille.

Les prières furent récitées au salon funéraire Desjardins et le service funèbre fut chanté en l'église de La Salle le jeudi matin 26 décembre. L'inhumation se fit dans le lot familial du cimetière paroissial.

Décès et funérailles, à Dunrea, de M. Joseph-Omer Boulet

DUNREA — A peine une tombe vient-elle de se fermer qu'un nouveau décès est venu endeuiller les célébrations de Noël. M. Joseph-Omer Boulet est mort subitement à sa demeure le dimanche après-midi, 22 décembre, à l'âge de 72 ans. En compagnie de son épouse, il avait assisté à la messe dominicale et reçu la sainte communion.

Ses nombreux parents et amis furent frappés de stupeur en apprenant cette nouvelle lugubre et ils vinrent en grand nombre prier auprès de la dépouille mortelle exposée à la demeure familiale à partir du mercredi après-midi 25 décembre jusqu'au départ pour les funérailles le jeudi 26 décembre, à 10 h. 30 a.m.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Charles Vachon, curé. Le R. F. Edmond Paradis, O.M.I., de Lebret, en vacances dans sa famille, portait la croix. M. le curé chanta ensuite la messe de Requiem. Les membres de la chorale, aidés de M. et Mme Orlando Girouard, de Somerset, rendirent la messe des morts et, avant le départ pour le cimetière, ils chantèrent pieusement le cantique à la Vierge, "O Mère dont le coeur déborde".

La quête fut faite par MM. Albert et André Boulet. Les porteurs, tous neveux du défunt, étaient MM. Albert, Théodore, Georges, André et Jules Boulet et André Dionne. Le salon funéraire Clark & Leatherdale de Brandon était en charge des arrangements funéraires.

A l'issue de la messe de Requiem, un nombreux cortège reconduisit au cimetière local la dépouille mortelle du cher disparu qui fut toujours un chrétien fervent, un bon père de famille et un grand-père chéri par ses 26 petits-enfants.

M. J.-O. Boulet

M. Boulet, né à St-Alphonse en 1891, vint tout jeune avec ses parents demeurer à Dunrea.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, Philomène (Mme Noël Boulet), de Fort Garry, Thérèse (Mme Jos. Buisson), de Haywood, et Marguerite (Mme Wilfrid Côté), de St-Norbert; six fils, Elzéar, de Fort Garry, Alexandre, de Toronto, Léon, de Dunrea, Michel, de Somerset, Louis, de Rivière-la-Paix, Alta, et Robert, de Chetwynd, C.-B.; quatre frères, M. l'abbé A. Boulet, actuellement en Floride, Alphonse et Alfred, de Dunrea, et Antoine, de St-Boniface; quatre soeurs, les Rév. Srs Marie et Lucie Boulet, S.G.M., Mme Albert Paradis et Mlle Virginie Boulet, de St-Boniface.

Sa première épouse, née Emma Bazinet, l'avait précédé dans la tombe il y a de nombreuses années et il avait marié en 1956 Mme M.-Antoinette Martin, de Radville, Sask.

Etaient présents aux funérailles, en plus des personnes mentionnées plus haut, Mmes Noël, Elzéar et Robert Boulet, Jos. Buisson et Wilfrid Côté, avec leurs enfants, MM. Louis et Ernest Martin et M. et Mme Jules Boulet et leurs enfants, de Regina, MM. Henri Martin, de Radville, Adrien Martin, d'Edmonton, Alta, M. et Mme T. Martin et leurs enfants, de St-Boniface, M. et Mme Lorenzo Conrad, de Portage la Prairie, M. et Mme Alphonse Boulet, de Glenora, MM. Marcel et Albert Pantel, de Somerset, Mme Damien Perron et ses enfants, Luc et Rita, de Montmartre, Sask.

N.-D.-de-Lourdes

Le dimanche 29 décembre avait lieu une autre soirée de bingo. Malgré la température froide, l'assistance était bonne. Voici les noms des gagnants: Mmes J.-B. Pantel, Louis Brouzes, Réginald Cayer, Philibert Tranq, Marcel Mabon, Mlle Marie-Ange Girouard, M. l'abbé R. Bouchard, MM. Auguste Pantel, Pierre Magne, Hilaire Durand, Louis Brouzes, Ronald Aminot, Ernest Jarnoin, Robert Fouasse, Alain Labossière, de Somerset. Les prix d'entrée furent attribués ainsi: M. Normand Collet, Mlles Lucille Labossière, de Somerset, et Mlle Paulette Aminot, de Cardinal.

M. Pierre Mabon, président du Lourdes-O-Club, a laissé entendre qu'il n'y aura pas de soirée de bingo pendant le mois de janvier, à cause du grand nombre de soirées familiales et du bonspiel. Prenez note que les bingos recommenceront au courant du mois de février et le gros lot sera un des plus élevés.

Curling

Au bonspiel de Rathwell tenu tout récemment, trois équipes de Notre-Dame-de-Lourdes y prirent part: l'équipe de Roger Pantel, avec Angèle et Gérald Pantel et André Dacquay; l'équipe de Meinrad Roch avec René Monchalin, Guy et Antoine Chanel; et l'équipe de Hôtel Notre-Dame, qui comprend Auguste Pantel, Maurice Tarko, Alain Delaquis et Marcel Roch.

La date du grand bonspiel est fixée pour la semaine du 19 janvier, à Notre-Dame-de-Lourdes.

EN SASKATCHEWAN

Montmartre

Du 9 au 11 décembre, onze dames de la Société des Dames de l'Autel se rendirent à Lumsden pour une retraite fermée, prêchée par le R. P. Richer Beaubien, O.F.M. L'organisatrice de ce groupe fut Mme René Giroux, présidente des Dames de l'Autel. Les dames remercient sincèrement les hommes qui ont bien voulu les conduire: MM. Edmond Perras, Amable Coupal et Emile Breton.

Du 15 au 22 décembre, la retraite paroissiale fut prêchée par les RR. PP. Lévesque et Gagnon, C.Ss.R. Tous les paroissiens l'ont bien appréciée et se sont fait un devoir d'y venir en grand nombre.

Concert de Noël

Les 13 et 14 décembre, les élèves des grades supérieurs donnaient une soirée dramatique à la salle Beauchemin. Ces trois pièces furent jouées: "Out at home plate", "The storm" et "Rumors wanted".

Entre chaque pièce, le Glee Club de la même école chanta de beaux chants de Noël. Tout fut très bien rendu et tous jouirent de leur soirée. Meilleures félicitations à tous.

Visiteurs

Le R. P. F. Rainville, O.M.I., du scolasticat de Lebret, est venu aider M. l'abbé Antonio Foisy, curé, pour la fête de Noël. Il visita en même temps sa mère, Mme Rainville, et sa famille.

MM. Wilfrid Giroux, instituteur à Powerview, Man., et Henri Giroux, de Priceville, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme René Giroux. Tous ensemble se rendirent voir leur fils et frère, Cyrille, au scolasticat de Lebret.

Le Conseil de la Coopération du Manitoba

Paix sur terre aux hommes de bonne volonté

Le Conseil de la Coopération du Manitoba désire souhaiter une Bonne, Heureuse et Sainte Année à tous les membres de la Centrale des Caisses Populaires du Manitoba, à tous les sociétaires des Caisses populaires et enfin, à tous les coopérateurs du Manitoba, en particulier les coopérateurs de langue française composant tous les secteurs de la coopération.

Pour terminer l'année 1963 et nous inspirer à travailler, en 1964, vers l'idéalisme coopératif, nous vous citons ici un écrit de Sa Sainteté le Pape Pie XI au sujet des corporations: "C'est seulement par le corporatisme que l'on arrivera à établir l'ordre social et la paix dans le monde".

Voici le voeu que le Conseil de la Coopération du Manitoba veut transmettre à tous — "que les coopérateurs de langue française forment un corps uni, puissant et inséparable au plan provincial" — ceci peut devenir une réalité malgré les divergences d'opinions de la part des secteurs de la coopération ici au Manitoba. Tout en considérant les désirs des deux groupes ethniques, les coopérateurs de langue française et anglaise peuvent travailler à réaliser les désirs communs de chacun des deux groupes, en se réunissant périodiquement au national.

Le Conseil de la Coopération du Manitoba,
René TOUPIN,
secrétaire-propagandiste.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2	78.4	78.4			78.4
C.W. no 3	75.2	75.2			75.2
Fourrage no 1	74.2	74.2			74.2
Fourrage no 2	71.2	71.2			71.2
Fourrage no 3	68.2	68.2			68.2
ORGE —					
C.W no 2—6 rangs	128	128.2			128.4
C.W no 3—6 rangs	126	126.2			126.4
Fourrage no 1	111	111.2			111.4
Fourrage no 2	110	110.2			110.4
Fourrage no 3	107	107.2			107.4
SEIGLE —					
C.W. no 2	155.6	156.2			157
C.W. no 3	151.4	152			152.6
C.W. 2 rej.	152.2	152.6			153.4
C.W. no 4	135.6	136.2			137
Ergot	130.6	131.2			132
Sur voie net	155.6	156.2			155.6
OPTIONS — WINNIPEG					
COLZA —					
Janvier	284 7/8	284.2			284.4
Mars	288	288			288.2
Mai	290.5	290.6			291.3
AVOINE —					
Décembre	76.6	76.6			76.6
Mai	81.2	81 1/8			81.2
Juillet	80 3/8	80 5/8			80 3/8
Octobre	79.4	79.4			79.4
ORGE —					
Décembre	114 1/8	114.6			114.6
Mai	118	118 1/8			118 3/8
Juillet	117	117 1/8			117.2
Octobre	115 7/8	115 7/8			116
LIN —					
Décembre	317 3/8	317			317
Mai	325 5/8	325			325 1/8
Juillet	323.2	322			322
Octobre	319.6	318.6			319
SEIGLE —					
Décembre	155.6	156.2			157
Mai	161.4	161 5/8			162.2
Juillet	157.4	157.2			158 1/8
Octobre	158 5/8	158 5/8			158.2

(Pour la semaine des 23, 24 et 27 décembre 1963)

Zenon Park

Çà et là

M. et Mme Alphonse Lacroix se rendaient, il y a quelque temps, à Saskatoon pour y chercher leur fils, Pierre, qui se porte mieux après un séjour d'un mois à l'hôpital, à la suite d'une opération majeure à l'estomac.

M. et Mme Louis-Philippe Hudon et M. Paul Hudon visitaient leur fille et nièce, Mme Laurianne Duperreault, et sa fille, France, à North Battleford, il y a quelques semaines.

M. et Mme Charles Roy, accompagnés de Mme Yvonne Poulin, ont visité, il y a quelque temps, M. et Mme Théophile Breton et leur famille, à Eastend, leurs fille et gendre, en Alberta, et d'autres parents à différents endroits de la Colombie-Britannique.

M. et Mme Richard Archer et M. Armand Dion sont allés en voyage à Winnipeg, Man., il y a quelques semaines.

Mme Gaston Detillieux, de Saskatoon, accompagnée de ses enfants, a passé quelque temps chez ses parents, M. et Mme Eugène April, et leur famille, et a visité sa mère qui a dû faire un séjour à l'hôpital Notre-Dame.

Tous regrettent le départ de M. le Dr J.-A. Mandin et sa famille, qui résident maintenant à Carrot River. Personne n'oubliera les 11 années pendant lesquelles M. le Dr Mandin exerça sa profession dans la localité, son caractère sympathique, son dévouement inlassable, ses connaissances profondes en médecine et sa grande habileté en chirurgie.

Plusieurs ont été à même de bénéficier de sa grande générosité, de l'apprécier; il était intéressé aux sports pour les jeunes et a contribué sa large part dans l'érection de la patinoire afin de leur procurer de sains amusements. Quelques jours avant son départ il y eut soirée en l'honneur de la famille Mandin à la salle paroissiale, où une bourse fut présenté au Dr Mandin.

M. et Mme Gédéon Chalifour et leur fille, Aline, M. et Mme Robert Chalifour et leurs enfants, de Léoville, sont venus passer quelques jours chez M. et Mme Roger Hudon.

Le vendredi soir 25 octobre, il y avait une soirée pleine d'entrain et de bonne humeur, genre bal masqué, à la salle paroissiale.

Le jeudi soir 24 octobre avait lieu une réunion et un souper de famille chez Mme Yvonne Poulin à l'occasion du 18e anniversaire de mariage de MM. et Mmes Léo et Henri Poulin. M. et Mme Léo Poulin sont venus de St-Jean-Baptiste, Man., se joindre aux autres et fêter ensemble cet heureux événement.

Cordiale bienvenue dans la paroisse à M. et Mme Fernand Rémillard, de St-Joseph, Man. M. Rémillard est le nouveau gérant de la Caisse populaire et remplace M. Léon Breton qui fait maintenant partie du personnel de la Caisse populaire de Laflèche, où il est déménagé depuis le 26 octobre.

Mme Lorenzo Hudon, en promenade de trois semaines dans l'Est, a visité sa mère, à St-Samuel de Portneuf, ses frères et d'autres parents et amis à Sherbrooke, Lambton et Montréal, Qué., ses soeurs et leurs familles, à Kapuskasing, Ont.

Sont venus passer une semaine dans leur famille respective à la Toussaint, MM. Roger April, Henri Mercier et Gérard Rouleau, du collège Notre-Dame de Prince-Albert.

MM. et Mmes Iberville Chabot et Lucien St-Amant et Mme Dorothée Goyer ont visité leurs nombreux parents à Prince George et autres endroits de la Colombie-Britannique.

M. et Mme Roger Hudon et leur fils, Jean, étaient de passage à Saskatoon il y a trois semaines.

M. et Mme Fernand Favreau, accompagnés de leurs enfants, visitaient, il y a quelque temps, leurs frères et soeurs respectifs et leurs familles à Victoire, Prince-Albert, St-Louis, Bellevue et Domremy; leur fils, Jean, patient à l'hôpital St-Paul de Saskatoon depuis plus de trois ans, est maintenant de retour à la maison.

M. et Mme Roger Courteau et leurs deux filles, de Saskatoon, étaient chez M. et Mme Maurice Courteau, pour la longue fin de semaine.

M. et Mme François Boulet sont allés passer quelques jours chez les parents de Mme Boulet, à Prince-Albert.

Mme Louis Renaud est partie à Edmonton, Alta, où elle fera un séjour prolongé chez ses filles et gendres, MM. et Mmes Robert Hudon et Maurice Demers, et leurs familles.

Les jeunes Gérald et David Lareau, qui demeurent présentement chez leur grand-mère, Mme Victoire Lareau, ont eu la visite de leurs grands-parents maternels, M. et Mme Maniuk, de Prince-Albert.

M. Raymond April, de l'Aviation canadienne, stationné à Downsview, Ont., a récemment passé son congé de deux semaines chez ses parents, M. et Mme Jean-Marc April.

Mlle Bernice Chartier est revenue dernièrement d'une promenade de quelques semaines chez ses soeur et beau-frère, M. et Mme André April, de Prince George, C.-B.

M. et Mme Denis Chabot, M. Laurent Chabot et Mme Pierre Beaulieu, mère de Mme D. Chabot, ont fait un voyage à Prince-Albert, il y a quelque temps.

Le bazar annuel a été un franc succès et a fait salle comble les 23 et 24 novembre.

MM. Arthur Daoust, de Summit Lake, C.-B., et Jules Moyen, de Prince George, C.-B., visitaient leurs nombreux parents, récemment.

Prompt retour à son foyer à Mme Eugène Favreau, qui a subi une intervention chirurgicale à Saskatoon au cours de la dernière semaine de novembre.

M. et Mme Philippe Brisebois et leurs enfants se rendaient à Ponteix pour assister à la cérémonie de profession de leur fille et soeur, religieuse de Notre-Dame-de-Chambriac; Mme Louis Chartier les accompagnait.

MM. et Mmes Georges Pelletier et Marcel Hudon se sont rendus à Duck Lake, dernièrement, assister aux funérailles de leur cousin, M. Paul-Eugène Pelletier.

Mme Charles Hudon est allée passer la première fin de semaine de décembre à Saskatoon avec ses filles, Georgette et Delphine, employées à cet endroit.

M. et Mme Guy Pelletier et leurs trois plus jeunes enfants, de Prince-Albert, ont passé une fin de semaine chez M. et Mme Jos. Sirois et autres parents.

Quatre anciens paroissiens sont décédés au cours de l'automne: Mme Horace Henley, de Maillardville, C.-B., suivie de son mari à quelques semaines d'intervalle seulement; M. Omer Généreux, de Shawnigan Lake, C.-B.; le vendredi 22 novembre, Mlle Clara Goyer, d'Arborfield, où les funérailles eurent lieu le lundi 25 novembre.

Sincères condoléances aux familles éprouvées.

Storthoaks

Messe de minuit

Les paroissiens ont assisté et communié en grand nombre à la messe de minuit. Le chant exécuté par la chorale mixte de la paroisse fut des mieux réussis.

Va-et-vient

M. et Mme Armand Bourget ont fait une promenade en Alberta pour y visiter des parents.

M. Rodolphe Toupin est parti en voyage dans l'Est où il visitera ses soeur et beau-frère et leur famille, M. et Mme Eric Berg, à Dorval, Qué.

Mme Clara Belhumeur, de Prince-Albert, est en visite chez ses fille et gendre, M. et Mme Jean Carrière, et leur famille.

MM. et Mmes Aimé Gauthier et Alphonse Paradis se sont rendus à Winnipeg, Man., afin d'y visiter leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Lloyd Gladu, et leur famille.

Sont venus en visite à l'occasion de la fête de Noël: M. et Mme Meinrad Eberle, de Regina, chez leur mère, Mme Hélène Lapierre; M. et Mme De Boer et leur famille, de Moose Jaw, et M. et Mme G.-A. Carduner, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme S. Smith; M. et Mme Junior Jean-Marie et leurs enfants, de Yorkton, et M. et Mme Emile Paradis, de Brandon, Man., chez leurs parents, M. et Mme Philippe Paradis; M. et Mme Marcel Lamy et leur fils, Roland, de St-Boniface, Man., chez leurs cousins, M. et Mme Félicien Henrion, ainsi que chez des amis; Mme Annette Beaudoin, de St-Boniface, Man., chez ses enfants, M. et Mme Rodrigue Beaudoin, et chez d'autres parents et amis; Mlle Marguerite Dubois, de Montréal, Qué., et M. et Mme Laurent Dubois et leur famille, de Brandon, Man., chez leurs parents, M. et Mme Ernest Dubois, ainsi que chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Thomas Dubois; M. et Mme Gérard Bruyère et leur famille, de Moose Jaw, chez leur mère, Mme M.-R. Millette, et chez d'autres parents; M. et Mme Alphonse Paradis et leur famille, de Regina, chez leurs parents, M. et Mme J.-B. Paradis, et chez leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Aimé Gauthier; M. et Mme Georges Gervais et leur famille, de Benson, chez leurs parents, M. et Mme Ernest Gauthier; Mlle Jocelyne Blezy, de Sherbrooke, Qué., chez ses parents, M. et Mme Henri Blezy; Mlle Léona Tourigny, de Regina, chez ses parents, M. et Mme Roméo Tourigny; les collégiens de Gravelbourg, Léonard et Lucien Chicoine, Léo Carrière, Gilles Cop, Réal Wolensky et Marcel Dauvin, chez leurs parents respectifs.

Tribune libre

Montréal, le 20 décembre 1963

Messieurs,

Voudriez-vous trouver ci-inclus mon chèque de $5.00 pour un abonnement d'un an?

Je reçois toujours votre journal avec plaisir parce qu'il m'apporte des nouvelles de la plupart des paroisses de la Saskatchewan, province dans laquelle j'ai vécu durant si longtemps.

J'apprécie les articles du Père Paris et je souhaiterais vivement que l'A.C.F.C. puisse publier une chronique mensuelle passant en revue les activités de l'association durant le mois. Avec mes meilleurs voeux, je demeure,

Votre tout dévoué,

Raymond DENIS,
4519, rue Marcil,
Montréal, Qué.

Prince-Albert

Festival français de Noël

Un geste historique a été posé. Un grand pas en avant s'est effectué. Un tas de préjugés sur la valeur musicale et artistique de nos chants français sont tombés. Une gamme de nouvelles chansons françaises intéressantes découvertes; une fierté catholique et française de proclamer sa foi en Dieu fait petit Enfant et de célébrer sa gloire sur tous les tons, fut ravivée.

Voilà l'ébauche des bénéfices de ce premier concert de chants de Noël. Oui, il s'est tenu à Prince-Albert le dimanche 15 décembre, au sous-sol de la cathédrale. Merci à Mgr J.-A. Boucher, V.D., pour cet immense service rendu à l'organisation. Merci également au gérant du magasin Eaton pour avoir prêté l'orgue magnifique qui a su créer l'atmosphère religieuse nécessaire pour une telle circonstance; il a su fournir les accords et les cadences utiles à tout chant de chorale ou de foule.

La soirée fut donc ouverte aux sons des airs traditionnels de Noël joués à l'orgue par M. Maurice Casgrain, de Prince-Albert. Merci à ce dernier pour le don de son temps et de ses talents.

Lorsque tous les participants semblèrent être arrivés et réchauffés, M. l'abbé Luc Ricard, maître de cérémonies, donna une esquisse de la distribution des chants de chorale et de foule pour la première partie de la soirée. Voici donc la liste des numéros au programme: "Les Anges dans nos campagnes", duo, Mlles Charlotte Prince et Adèle Saulnier, oblates; "Pastorale", quatre voix, Institut de la Providence; "Venez, Divin Messie", toute la foule; "O Nuit de paix", trois voix, école St-Paul de Prince-Albert; "Il est né le Divin Enfant" et "Bel Astre que j'adore", trois voix, collège Notre-Dame de Prince-Albert; "Les Anges dans nos campagnes" et "Dans cette étable", les Frères Neefs, Térance, Raynald et Roger.

Plus la soirée avançait, plus on se sentait membre de la grande famille humaine et chrétienne. La salle était presque comble; 250 personnes environ. Les dix minutes d'intermission permirent aux assistants de se connaître et de fraterniser.

Pour la seconde partie du concert, le programme se déroula comme suit: "Cloche de Noël", deux voix, école de Domremy; "Sonnons les cloches", solo, Arthur Lavertu, grade 1, de Domremy; "Ça Bergers", toute la foule; "Réveillez-vous, gais pastoureaux", trois voix, Académie de la Présentation de Marie de Prince-Albert; "La Vierge et l'Enfant", duo, Mlles Prince et Saulnier, oblates; "Dans cette étable", toute la foule; "Gloria", deux voix, Institut de la Providence de Prince-Albert.

M. l'abbé L. Ricard, maître de cérémonies, clôtura la soirée en exprimant sa satisfaction. Il remercia tous ceux et celles qui avaient participé à la réussite du concert. Enfin il formula un désir qui semblait bien être le voeu de toute l'assistance, qu'il y ait, l'an prochain, un autre concert de Noël, qu'à cette occasion les chorales des paroisses et de toutes les écoles de la région se joignent à nous, que de nombreux solistes se mêlent aux choeurs, offrant ainsi plus de variété, plus de virilité.

Le tout se termina par l'hymne national "O Canada". A tous, Bonne et Sainte Année 1964.

• • •

Grand voyage

De l'Alaska à Prince-Albert, voilà le long voyage qu'entreprit Mme Comeau pour venir prendre soin de ses parents, M. et Mme Hudor Roy, cette dernière ayant subi une grave opération chirurgicale il y a déjà quelques semaines à l'hôpital de la Ste-Famille. Au cours de cette période, Mme Comeau eut le bonheur de rencontrer sa soeur, Louise, de Schreiber, Ont., qu'elle n'avait revue depuis 18 ans. Toutes deux séjournèrent pendant deux semaines ici. Mme Roy est assez bien à présent pour vaquer à ses travaux domestiques.

Va-et-vient

M. et Mme P. Hammel et leur fils, Maurice, de Saskatoon, sont venus passer les fêtes de Noël avec leurs parents, M. et Mme J.-H.-D. Lacroix.

Mme E. Lacroix et son fils, Adrien, sont allés à Edmonton, Alta, passer Noël avec M. et Mme Clinton Lacroix.

M. et Mme Joseph Horsley et leurs trois enfants, de Saskatoon, sont retournés après avoir été les hôtes du frère de Mme Horsley, M. Michel R. Jaspar, de cette ville.

Mme Ida de la Gorgendière et sa mère, Mme Ada Wortley, sont allées pour Noël à Saskatoon chez M. et Mme Marcel de la Gorgendière.

Ecoles séparées

Les changements dans le système des écoles séparées seront probablement assez importants en 1964. Le Bureau des Ecoles Séparées n'entrevoit aucune nouvelle construction pour les deux prochaines années selon le président, M. G. Slater. Toutefois le besoin se fait sentir d'avoir une bâtisse pour le logement d'un bureau pour y loger un atelier et un bureau d'administration, ce qui sera fait dès que les finances le permettront.

La Journée de l'A.C.F.C.

PRUD'HOMME

$20.00: Gilles Ringuette.

$5.00: Charles Hannotte, Gérard Fontaine, Laurier Lepage, Dollard Blain, Gilles Leray, Ludger Painchaud, Robert Grimard, Elzéar Rousson, A.-E. Préfontaine, A. Desautels, Victorien Grimard, Adélard Jeanneau, Ernest Fontaine, Armand Fontaine, François Normand, Hervé Poilièvre, Jos. Poilièvre, M. l'abbé Carrier, Napoléon Hounjet, Joseph Hounjet, Louis Bandet, Mme Paul André et famille, E. Petite, Henri Bandet, Henri Masson, Mme Béatrice Rousseau, Adrien Loiselle, Simplice Bandet, Léon Beauregard, René Proulx, Louis Jeanneau, Guy Masson, André Lepage, Hervé Loiselle, les Filles de la providence.

$3.00: E. Painchaud, Guy Bandet, Paul Jeanneau, Albert Lévesque, Léo Lafrenière, E. Lafrenière, Mme Madeleine Viczko.

$2.00: Steve Kondra, Dolorès Loiselle, Mme Higgenbothom, Albert Fontaine, Maurice Beaudry, Maurice Lévesque, Roger Lévesque, Mme David Rousson, C. M. Lepage, Joseph Rivard, Edgar Bouliane, Charles Lévesque, Auguste Hannotte.

$1.00: Lionel Lévesque, Léon Lévesque, René Grimard, W. J. Lepage, Paul Florizone, Lucien Grimard, Donald Grimard, Yvette Grimard, Emile Florizone, Claude Grimard, Maurice Marcotte, Sylvia Francoeur, Gilbert Proulx, Louis Mayrand, Mme F. Viczko, Stanley Pyah, François Hounjet, Roland Mayrand, Louis Lafrenière.

$0.50: Mme Peter Prebushewski.

Total: $261.50.

• • •

GRAVELBOURG

Contribution globale: $1,000.00.

• • •

VAWN

Contribution globale: $50.00.

• • •

ST-ISIDORE DE BELLEVUE

$10.00: M. l'abbé A. Paradis, les Révérendes Soeurs de la Présentation.

$5.00: Jos. Baudais, Edouard Deault, Jean Deault, Omer Deault, Henri Duval, Jean Duval, Edouard Ethier, Mlle Georgine Gareau, Arthur Gareau, Donat Garreau, Gilbert Garreau, Paul Gareau, Pierre Gareau, Mlle Agnès Gaudet, Lucien Gaudet, Adrien-A. Gaudet, Pierre Gaudet, Alfred Gaudet, Arcade Gaudet, Gérald Gaudet, Denis Gaudet, Yvon Gaudet, Gonzague Gaudet, Aurélien Gaudet, Raymond Gaudet, Gilles Gaudet, Gilles Gaudet, Jean Gaudet, Noël Gaudet, Léopold Gaudet, Julien Gaudet, Roger Gaudet, Hector Gaudet, Lionel Gaudet, Aubin Grenier, Bernard Grenier, Dollard Grenier, Dom.-Léo Grenier, Maurice Grenier, Arthur Leblanc, Félix Pelletier, Procule Théorêt, Urbain Théorêt, Saul Théorêt, Emile Topping.

$4.00: Robert Deault, Louis Gaudet.

$3.00: Gilles Gareau, Alain Gaudet, Robert Gaudet.

$2.00: Mme Yves Cousin, Pierre Cousin, Gaston Ethier, Alfred Gareau, Conrad Gareau, Isidore Gareau, Jean-Paul Gareau, Réal Gareau, Mme Hermas Gaudet, Alain-J. Gaudet, Adrien-E. Gaudet, Emile Gaudet, Jacques Gaudet, Sylvio Gaudet, Hervé Grenier, Joseph Guigon, Norman Morrisson, Georges Topping.

$1.00: Gérard Chamberland, Victor Dubois, Edmond Gareau, Bruno Gareau, Hubert Gaudet, Marcel Gaudet, Paul-Emile Gaudet, Roméo Gaudet, Gérald Leblanc, Roderick Morrisson, Anthime Tessier, Louis Tessier, Lorenzo Tessier, Sylvio Théorêt, Moïse Topping.

$0.50: Joseph Tessier, Orphir Tessier.

Total: $314.00.

• • •

DOMREMY

Contribution globale (partielle) $151.50.

• • •

DUCK LAKE

Contribution globale: $325.00.

• • •

ST-BRIEUX

Contribution globale (partielle) $150.00.

• • •

LEOVILLE

Contribution globale: $156.00.

Marcelin

Çà et là

M. et Mme François Gauthier se sont rendus à Zenon Park visiter plusieurs parents.

Le 13 décembre, M. et Mme Arthur Raby et leur fils, Gilbert, revenaient d'un beau voyage dans l'Ouest. Ils s'étaient rendus d'abord à Cold Lake, Alta, où demeure une soeur de M. Raby, puis chez de nombreux parents en Colombie-Britannique, nommément M. et Mme Frank Apchin, de Kelowna, soeur de Mme Raby (née Gauthier).

Le dimanche 15 décembre, à 3 h. p.m., eut lieu l'installation des officiers du Conseil local des Chevaliers de Colomb par M. Len Busiak, Député Grand Chevalier de North Battleford: Grand-Chevalier, M. François-H. Bellavance; Député Grand-Chevalier, M. Rosaire Tremblay; trésorier, M. Mike Kiryk; garde, M. Simon Desjardins; chancelier, M. Alexis Lagimodière. A 6 h. p.m., un succulent souper fut servi dans la salle paroissiale. Les invités d'honneur étaient M. Len Busiak, de North Battleford, MM. Louis Steil et John Etcheverry, MM. les abbés E. Forestier, de Leask, et Gaétan Ménard, de Prince-Albert.

Le 19 décembre, Mme Achille Grenier partait pour une quinzaine de jours en Colombie-Britannique, afin d'y passer les Fêtes avec ses filles et gendres, M. et Mme Claude Gaudet (Léonie), de Victoria, et M. et Mme Raymond Pouliot (Réjeanne), de Port Alberni.

Le 19 décembre, il y eut concert de Noël. Les recettes furent présentées aux Chevaliers de Colomb pour réparations à la salle paroissiale.

Bulletins

Au cours de la semaine du 8 décembre, les parents des élèves fréquentant l'école de Marcelin se présentèrent à tour de rôle, de 4 h. à 6 h. p.m., pour recevoir les bulletins de leurs enfants.

Nouvel employé

Depuis quelque temps, Marcelin possède un nouvel agent de gare dans la personne de M. Roy Caspell. M. Caspell est marié et a deux jeunes enfants.

Messe de minuit

A l'occasion de la messe de minuit la chorale de Marcelin chanta de magnifiques cantiques à partir de 11 h. 30 p.m. On célébra la messe "Rosa Mystia", accompagné à l'orgue par Mlle Diane Lagimodière, institutrice à Debden, en visite chez ses parents à l'occasion des Fêtes. La paroisse de Blaine Lake étant déservie par M. l'abbé L. Forget, curé de Marcelin, plusieurs paroissiens de cette paroisse vinrent à la messe de minuit.

M. Augustin Gauthier passe la saison des Fêtes à Marcelin chez ses fille et gendre, M. et Mme Ernest de Girolamo (Maria). Egalement chez ces derniers se rendirent M. et Mme Martin Puchala, de Yorkton, (née Suzanne Gauthier). A la messe du jour, le 25 décembre, Mme Puchala, ancienne organiste de Marcelin, accompagna les chantres.

M. Raymond Philibert, de Prince-Albert, passa la fête de Noël ici, visitant ses deux frères, MM. Jean et Paul Philibert.

Le 29 décembre, M. et Mme Howard Stensrud (née Rita Lahosse), de Saskatoon, étaient en visite chez M. et Mme Paul Philibert (née Françoise Labrosse).

Willow-Bunch

Décès

Mlle Estelle Rainville, garde-malade à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, est décédée subitement le lundi matin 23 décembre, à l'âge de 44 ans. Les funérailles eurent lieu à Willow-Bunch le vendredi matin 27 décembre.

Va-et-vient

M. Albert Bonneau, de la Colombie-Britannique, vint visiter ses parents, M. et Mme Jean Bonneau, récemment.

M. et Mme Gilbert Préfontaine, de Lisieux, vinrent visiter leurs parents, M. et Mme Marcel Mondor, le mardi 14 décembre.

M. Hector Therrien, de Medecine Hat, Alta, vint passer quelques jours chez sa soeur, Mme Dollard Piché, et visiter ses deux enfants, qui demeurent ici depuis quelques mois.

M. Robert Mondor, de Lebret, est venu passer le congé des Fêtes chez ses parents, M. et Mme Marcel Mondor.

MM. les abbés Roger et Fernand Ducharme, de Gravelbourg et Coderre, respectivement, ainsi que M. S. Ducharme, sont venus à Willow-Bunch le jour de Noël, chez la famille S. Rondeau.

M. et Mme Antonio Grégoire et Mme N. Soucy, de Gravelbourg, sont venus visiter leurs parents, le lundi 23 décembre.

M. et Mme Maurice Raboud et leur jeune fils, de Moosemin, ont passé le congé de Noël et du Jour de l'An chez leurs parents, MM. et Mmes Jacques Raboud et Paul Weismillar.

La Rév. Mère Françoise, de l'Académie St-Joseph de Forget, est venue visiter ses soeurs et leur famille, MM. et Mmes Gérard Granger et Léo Lemieux. Elle était accompagnée de la Rév. Sr Marie-Edward, du Mount St. Mary de Weyburn. Cette dernière visita sa soeur, Mme Lucien Couture. Mlle Suzanne Laberge, étudiante à Forget, vint avec ces religieuses pour visiter ses grands-parents, M. et Mme Lucien Couture, et des amies.

M. et Mme Delphis Chantelois sont partis récemment à Los Angeles, Californie, y visiter des parents, durant quelques semaines.

M. et Mme Emile Campagne et leurs cinq enfants partaient le mercredi 18 décembre pour Moose Jaw. De là ils prenaient le train pour Victoria, C.-B., pour passer la fête de Noël chez leurs parents, M. et Mme Paul Campagne.

Mlle Thérèse Piché, étudiante à l'Institut Pédagogique de Regina, a passé les vacances des Fêtes chez ses parents, M. et Mme Paul-Emile Piché.

Mlle Monique Boulianne, étudiante garde-malade à Regina, visita sa tante Maura et sa soeur, Thérèse.

M. André St-Yves et sa soeur, Jacqueline, étudiante à l'Académie du Sacré-Coeur de Regina, vinrent chez des parents et amis.

M. Roch Beausoleil, étudiant en commerce à Regina, visita ses parents, M. et Mme Anatole Beausoleil.

Les collégiens de Gravelbourg, Robert et Léo Vézina, Gérard et Richard Roy, Philippe Mondor, Léo Champigny, Raoul Granger et Albert Benoit, passèrent des vacances avec leurs parents.

Les personnes suivantes furent patientes à l'hôpital durant quelques semaines: Mmes Delphis Savoie, Emile Benoit, Simon Beausoleil, François Rodrigue et Albert Lambert, MM. Donat Joyal et Robert Mondor.

MM. Wilfrid Benoit, Robert Grégoire et Albert Fortier, employés à Esterhazy, sont venus à Willow-Bunch, dernièrement.

Messe de minuit

Il y eut à Willow-Bunch une très belle messe de minuit avec chant, suivie d'une seconde messe durant laquelle la chorale chanta des cantiques de Noël. Le sermon fut donné par le R. P. Charles Brûlé, O.M.I., du collège de Gravelbourg, qui vint aider M. le curé pour les confessions de Noël.

Sincères remerciements au R. P. Brûlé, aux membres de la chorale et à tous ceux qui aidèrent à préparer une si belle fête de Noël.

Gravelbourg

Nouvelle école

Une nouvelle école comprenant dix classes pour cours supérieurs, avec laboratoire de chimie et laboratoire de physique, une classe de cours commercial, une bibliothèque et un gymnase sera construite prochainement à Gravelbourg. C'est Remai Construction Limitée de Saskatoon qui a obtenu le contrat de construction.

Assemblée de l'ACFC

Le mercredi 11 décembre eut lieu à la salle paroissiale l'assemblée mensuelle de l'ACFC. L'assemblée fut courte, mais on y apprit que cette année l'objectif de la perception de l'ACFC a été atteint. Après le café et le délicieux gâteau de Noël, il y eut fête de Noël avec chants et jeux organisés par M. l'abbé Roger Ducharme et Mlle Catherine Dupont. Malgré la température désagréable, il y avait une vingtaine de personnes qui eurent beaucoup de plaisir.

Wawota

Çà et là

M. et Mme Pat. Lamontagne et leurs fils et bru, M. et Mme Richard Lamontagne, de Rivers, Man., sont partis à Red Deer, Alta, visiter leurs enfants, frères et soeurs.

De nombreux enfants et petits-enfants, ainsi que M. et Mme Maurice Zébière, se réunirent chez M. et Mme Robert Jacques afin de souhaiter bonne fête à leur mère et grand-mère, Mme Rodolphe Zébière, à l'occasion de son 81e anniversaire de naissance. Cette dernière jouit d'une bonne santé.

M. et Mme Jean Pothier, de Wawota, sont allés pour le diner de Noël chez leurs fille et gendre, M. et Mme Guy Warner, à Kennedy.

Naissance

M. et Mme Jacob Eberlé, de Montmartre, sont les heureux parents d'une fille, Léanne-Maureen, née le 13 décembre à l'hôpital de Montmartre. Félicitations.

Victoire

(Reçu le 19 décembre)

Çà et là

La Rév. Mère M.-Edith, Mmes Gustave Brassard et Léonide Durette, et les jeunes Adrien Beaulac et Paul Tardif firent un court séjour à l'hôpital.

M. et Mme Henri Bonneau, de Fort Kent, Alta, visitaient leur mère, Mme Eveline Bonneau.

M. Lucien Beaulac est allé travailler en Colombie-Britannique.

Mme Gertrude Côté, de Port Alberni, C.-B., passait deux semaines chez sa soeur, Mme Willie Duret.

M. Louis Boutin, de l'Aviation canadienne, de Amzac, Alta, était de passage chez ses parents, M. et Mme G. Boutin.

M. et Mme Ludger Préfontaine et leurs enfants, visitaient les familles Anastase Rivard, de Vonda, et Victor Detillieux, de Domremy, et leur père, M. Louis Préfontaine, dernièrement.

M. Fernand Huot, d'Edmonton, Alta, était de passage chez ses oncle et tante, M. et Mme Gérard Pelletier.

Mme Eveline Bonneau et MM. Léonce Duret et Gustave Brassard étaient représentants à l'assemblée plénière de CFNS, à Prince-Albert.

Gaétane et Benoit Duret, Lise et Robert Bonneau, Lawrence Dufour et Denise Pelletier se rendirent à la réunion des militants de la J.E.C., à Prince-Albert, le 30 novembre dernier.

A M. et Mme Maurice Cloutier est né un fils, Derrell-Joseph, le 3 décembre.

Soirée récréative

Le 24 novembre eut lieu une soirée récréative à l'occasion de la Ste-Catherine et de la distribution des prix de français de l'ACFC. M. Léo Beaulac agissait comme animateur de la soirée. Il y eut chants très bien rendus par les élèves, déclamations par Thérèse Lemire et Mariette Tremblay, ainsi que quelques chansonnettes par MM. Georges Charpentier, Gilles Francoeur, Léonce Duret et Léo Beaulac. L'orchestre Francoeur récréa l'assistance par quelques beaux morceaux de musique. La traditionnelle tire de la Ste-Catherine régala les petits et les grands.

Vint ensuite la distribution des prix de français à un grand nombre d'élèves méritants; quatre d'entre eux ont obtenu des prix provinciaux: Madeleine Duret, grammaire et composition, 99 pour cent; Ghislaine Beaulac, grammaire, 99; Thérèse Lemire, composition, 92; Paul Lemire, 3e prix provincial, 90.

M. l'abbé W. Desfossés, curé, en termes choisis, félicita et encouragea les élèves. Un goûter clôtura la soirée.

Réunion de Foyer-Ecole

Le mardi 10 décembre, une nombreuse assistance se réunissait dans la classe du couvent pour la réunion mensuelle de Foyer-Ecole. M. le président, Léo Beaulac, fit la prière d'ouverture, souhaita la bienvenue à tous et invita le conférencier, M. l'abbé Luc Gaudet, à développer ses sujets choisis: "Rôle du père et de la mère dans l'éducation des enfants", "La préparation chrétienne de Noël dans la famille" et "La religion dans la famille".

Un questionnaire émanant de la conférence fut distribué à l'assemblée divisée en trois groupes, pour études et le mot final fut donné par M. le conférencier après les réponses lues par les secrétaires des différents groupes.

M. le président remercia M. l'abbé Gaudet d'avoir bien voulu accepter l'invitation et lui dit son espoir de son retour lors de futures assemblées. On termina par la prière.

La perfection n'est pas dans la tête; elle est dans le coeur.

Ludovic de BESSE.

• • •

Quand on ne vit pas comme on pense, on finit par penser comme on vit. — Paul BOURGET.

Décès d'une Soeur âgée de 92 ans au Monastère du Précieux-Sang

Ponteix — La Rév. Sr Marie-du-Sacré-Coeur (ex Mme Joseph Mercier, née Odilia Allard) est décédée au Monastère du Précieux-Sang de Gravelbourg, le 9 décembre, à l'âge de 92 ans.

Née en 1871 à Nadeau, Michigan, elle épousa M. Joseph Mercier à cette endroit, en 1887. La famille vint à Saskatoon en 1903, de là à Goose Lake, pour s'établir en 1910 sur un homestead à 25 milles au sud de Ponteix et finalement au village de Ponteix en 1939. Après la mort de son mari en 1942, Mme Mercier entra chez les Soeurs du Précieux-Sang à Gravelbourg, en 1943.

Le service funèbre eut lieu dans la chapelle du Monastère à Gravelbourg, le vendredi 13 décembre. Mgr Gérard Couture, P.D., V.G., curé de Ponteix, officiait. Les servants étaient Armand, Claude et Raymond Mercier et Jean Liboiron, petits-fils de la défunte. L'inhumation eut lieu dans le cimetière du Monastère.

Les porteurs étaient MM. Henri, Antoine et Louis Mercier, fils de la défunte, ainsi que MM. Georges Mercier, François Liboiron et Léo Larochelle, petits-fils. M. Jean Liboiron, petit-fils, portait la Croix.

La défunte laisse dans le deuil trois fils, Henri, Antoine et Louis, de Ponteix; deux filles, la Rév. Mère Marie-Rose, de Notre-Dame de Chambriac, de Ponteix, et Mme Marguerite Liboiron, également de Ponteix; 47 petits-enfants et 60 arrière-petits-enfants. Outre son époux et trois filles, l'ont précédée dans la tombe: Joseph en 1901; Arsène en 1922; Pierre en 1939; Marie (Mme Adrien Liboiron) en 1918; Stella (la Rév. Sr Marie-de-l'Ange-Gardien) en 1925, et la Rév. Sr Marie-Odilia, en 1962.

Les enfants et petits-enfants qui assistèrent aux funérailles sont la Rév. Mère Marie-Rose, Mme Marguerite Liboiron, MM. Henri, Antoine, Louis, Georges et Raymond Mercier, François et Jean Liboiron, Léo Larochelle, Louise, Anna, Lucille et Marie-Anna Mercier et M. et Mme Albert Bouchard (Cécile Mercier).

Autre décès

M. Henri Legros est décédé subitement à l'hôpital de Swift Current, à l'âge de 80 ans.

Le service funèbre eut lieu le 16 décembre dans l'église de Notre-Dame D'Auvergne. Mgr G. Couture, P.D., V.G., curé, officiait, assisté de MM. les abbés G. Laprise, de Cadillac, et L. Roy, de Ponteix, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation se fit dans le cimetière paroissial. La maison funéraire Lemieux était en charge des arrangements.

Les porteurs étaient MM. André et Maurice George, Alphé Lacasse, François Legros, Camille Michel et Jean Stringer. M. Alphonse George portait la Croix.

Plusieurs personnes vinrent de l'extérieur pour assister aux funérailles: M. et Mme Cye Brown (Cécile) et leurs trois fillettes, de Calgary, Alta; MM. Maurice, André et Lucien George, Mme Albert George, Mme Félix Sylvestre et M. et Mme Alphonse George, tous de Bellegarde; M. et Mme André Lamotte et M. Maurice Lamotte, de Redvers, MM. et Mmes François et Camille Michel, d'Eastend.

Notes biographiques

M. Legros est né à Remouchaud, province de Liège, Belgique, le 6 janvier 1883; il est venu à Grande Clairière, Man., avec ses parents en 1892 et ensuite à Bellegarde. Il épousa Mlle Jeanne George en août 1912; la famille s'établit à Ponteix en 1918 sur une ferme à 10 milles au nord-ouest du village, où M. Legros demeura jusqu'à sa mort.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, deux fils, Georges et Laurent, à la maison; deux filles, Marie (Mme Ralph Ortman), de Ponteix, et Cécile (Mme C. Brown), de Calgary, Alta; quatre petits-enfants; un frère, Camille, de Cadillac; deux soeurs, Marie (Mme François Michel), d'Eastend, et Berthe (Mme Agénor Bédard), de Cadillac.

Naissance

M. et Mme Lucien Desautels sont les heureux parents d'une fille, Adèle, née le 6 décembre à l'hôpital de Ponteix. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Stermost, de Medecine Hat, Alta, oncle et tante de l'enfant.

Çà et là

M. Henri Jeanson, de St-Norbert, Man., est venu demeurer avec ses gendre et fille, M. et Mme Gérard Carignan.

M. Gérard Audette, de Saskatoon, ancien professeur à Ponteix, a visité des amis.

Les familles Lemieux ont pris possession de l'hôtel; ils succèdent aux familles Kaufman.

M. et Mme Philippe Therrien sont allés à Vancouver, C.-B., Seattle, Wash., Nelson, C.-B., etc.

La messe de minuit fut célébrée par Mgr G. Couture, P.D., V.G., assisté du R. P. L. Godbout, O.M.I., du collège Mathieu de Gravelbourg, et de M. l'abbé Lucien Roy, de Ponteix, comme diacre et sous-diacre. Le Père Godbout a aidé aux confessions et donna le sermon de circonstance. La messe en partie, dirigée par M. Olier Bédard, fut bien rendue; Mme M. Kouri touchait l'orgue. Les religieuses ont fait du beau chant aux messes du jour; elles avaient fait les décorations et une belle crèche.

Mme Armand Gervais avait fait une magnifique draperie derrière l'autel.

Les Ecuyers Colombiens avaient érigé une belle crèche dehors, sur le terrain de l'église.

TRIBUNE LIBRE

Debden, Sask.

Révérend Père,

Depuis quelques années nous parlons beaucoup des droits de l'homme, ce qui fait réfléchir et regarder où nous en sommes à ce sujet, nous les Canadiens français catholiques en Saskatchewan.

Nous savons que l'école doit être le prolongement de la vie familiale, c'est-à-dire où doit s'y donner l'instruction et l'éducation devant former de fiers Canadiens français et d'excellents Catholiques; tout cela pour le bien de notre pays et l'assurance d'un présent et un avenir heureux.

Mais si nous étudions un peu notre situation comme nous y invite son Excellence Mgr L. Morin, de Prince-Albert, nous y voyons facilement que nous avons beaucoup perdu nos droits dans le système scolaire actuel, même en certains endroits nous sommes tombés nous-mêmes dans le courant de la grande centralisation et là très souvent nos chers enfants deviennent, l'on peut dire, les enfants de ces grandes unités scolaires; nous n'avons plus rien à dire, même certains inspecteurs travaillent ouvertement contre le français et le catéchisme et bien des nôtres se désintéressent de cette situation. Comment donc en sortirons-nous?

Voyons un peu notre situation générale. Lors d'un dernier recensement, 15,000 des nôtres étaient anglicisés et 7,530 étaient déjà protestantisés. Belle et bonne éducation?

Dans le petit catéchisme il y a cette question: "Pourquoi Dieu vous a-t-il créé?" Réponse: "Dieu m'a créé pour le connaître, l'aimer et le servir en ce monde et pour être heureux avec lui dans le Ciel pendant l'éternité." Voici donc la base de l'éducation à laquelle nos enfants ont tous droit; et nous parents chrétiens et instituteurs et institutrices il nous reste l'impérieux devoir de travailler en ce sens avant même de préparer nos jeunes à des envolées sur la lune. La science, c'est beau, mais il ne faut pas oublier celle qui prince toutes les autres.

Rappelons-nous ce que nous disait Son Exc. Mgr Antoniutti, ancien délégué apostolique: "Canadiens français, vous avez une double mission. Celle de conserver intact votre héritage religieux et national, et celle de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage et votre devoir de le répandre."

Puissions-nous en l'année 1964 faire un beau progrès vers la réalisation de nos légitimes ambitions de chrétiens et de bons citoyens; responsables de l'avenir de la présente génération.

Eugène DURETTE.



La fillette et ses débuts dans la couture

Que maman soit couturière experte ou qu'elle ne couse pas du tout, elle voudra certainement donner à sa fille la chance d'apprendre à coudre.

Comme toutes les maîtresses de maison le savent, ou le découvrent, la couture peut engendrer de grosses économies, se révéler une activité vraiment agréable, éduquer une personne dans le domaine des tissus et de la construction des vêtements, et aider à développer un flair individuel pour l'élégance.

Bien que les jeunes filles d'aujourd'hui puissent apprendre, à coudre durant leur cours supérieur, c'est un gros avantage que de pouvoir y arriver avec un bon bagage de connaissances dans la couture, et l'avantage est double.

La jeune fille qui entreprend son cours supérieur avec une garde-robe partiellement de sa confection est à peu près sûre de posséder un assortiment de vêtements plus vaste et plus charmant que celui de ses consoeurs. De plus, ses toilettes et son habileté dans la couture lui attireront des compliments — un merveilleux stimulant à l'âge où la confiance en soi-même est plutôt chancelante.

A vrai dire, les germes de l'intérêt pour la couture peuvent être inculqués aussi tôt qu'à l'âge de quatre ou cinq ans chez la bambine, en satisfaisant sa curiosité de petite fille à l'endroit des articles du panier à couture. A six ans, elle est prête à coudre des boutons, enfiler les aiguilles, nouer les fils et faire une simple piqûre.

A six ou sept ans, on peut lui donner une machine à coudre activée manuellement sur laquelle elle apprendra à confectionner de petits articles pour cadeaux; bientôt, elle progressera et s'intéressera à la confection de tabliers, chemises, jupes et blouses.

Les projets de couture pour les débutantes devraient être des articles utiles à confectionner. Il est très décourageant pour un enfant de découvrir que le travail de couture entrepris avec enthousiasme dépasse ses connaissances en couture ou n'est d'aucune valeur pratique.

Pour quelques cents, on peut se procurer un manuel de couture très utile dans les cercles de couture locaux ou aux comptoirs d'articles de couture des magasins à rayons. Il décrit en langage simple les fonctions des divers instruments de couture, et montre, à l'aide de simples diagrammes, comment utiliser une machine à coudre pour confectionner un coussinet à épingles, des mitaines à épousseter, napperons et serviettes de table, collets, ceintures, poignées de chaudrons.

Entre les âges de neuf et dix ans, une petite fille qui connait à fond les principes de la couture peut se servir de la machine à coudre électrique, sous la surveillance maternelle.

Bien que des conseils devraient lui être donnés pour le choix des patrons et des tissus, la fillette développera son propre sens du style en étant appelée à prendre ses propres décisions et, à l'occasion, faire ses propres erreurs.

Sa Sainteté Paul VI bénit la jeunesse étudiante catholique du Canada

A l'occasion de la fête de Notre-Dame des Ecoles, la jeunesse étudiante canadienne avait présenté une offrande spirituelle à S. S. Paul VI, par l'entremise de Son Eminence le cardinal Léger. Voici la réponse de Sa Sainteté à Son Eminence.

Segreteria Di Stato
Di Sua Santita

Dal Vaticano . . . 29 novembre 1963.

Eminentissime Seigneur,

Dans une filiale adresse au Saint-Père, Votre Eminence se faisait récemment l'interprète des étudiants catholiques du Canada, et présentait en leur nom une "Gerbe Spirituelle" de soixante millions d'Ave et de dix millions d'actes de charité, offerts à l'intention du Concile oecuménique et de l'unité des chrétiens.

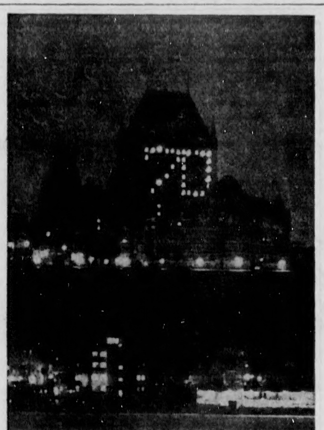
Sa Sainteté a été profondément touchée de la générosité de tous ces jeunes et charge Votre Eminence de les féliciter et de les remercier de Sa part. Qu'ils continuent à faire monter vers Dieu leurs supplications! Le Père Commun les y exhorte paternellement, en même temps qu'Il invoque sur eux la spéciale protection de leur céleste Patronne, "Notre-Dame des Ecoles".

A tous ceux qui ont pris part à ce Trésor spirituel, et à leur très digne interprète en tout premier lieu, le Saint-Père accorde de tout coeur une large Bénédiction Apostolique.

Daignez agréer, Eminentissime Seigneur, l'expression des sentiments de vénération avec lesquels, en baisant vos mains, je suis heureux de me redire

de Votre Eminence Révérendissime
le très humble, très dévoué et très obéissant
Serviteur en N.S.

Signée: A. G. CICOGNANI



Les fenêtres illuminées de la tour centrale du Château Frontenac arborent le chiffre 70 pour marquer l'anniversaire de l'ouverture de la section originale de l'hôtel, le 17 décembre 1893. Bien que depuis cette date le Château ait été agrandi et doté des commodités les plus modernes, il n'en conserve pas moins son architecture originale. La silhouette aux nombreuses tourelles, qui se découpe sur le firmament, est familière à des milliers de visiteurs qui viennent de tous les coins du monde. Au cours de la dernière guerre, le Château fut la scène de deux réunions au sommet entre dirigeants alliés. La photo ci-dessus a requis la coopération d'un grand nombre de visiteurs du Château, qui ont dû rester dans l'obscurité pendant vingt minutes, pour permettre au photographe, installé à Lévis, de prendre cet instantané à l'aide d'une lentille télescopique.

(Photo Canadien Pacifique)

A faire, à ne pas faire pendant les Fêtes

Que votre marraine vous ait offert un vilain mouchoir même pas brodé, c'est triste! mais pas au point de la regarder hargneusement sans même dire merci.

• • •

Une souris mécanique amusera follement votre neveu, mais déplaira considérablement à votre grand-mère. Vérifiez bien les adresses sur vos paquets.

• • •

Vous êtes stupéfaite, ce garçon que vous connaissez à peine vous envoie une magnifique boîte de chocolats. N'en concluez pas qu'il est fou de vous. Il a probablement un père chocolatier.

• • •

Des cheveux mal peignés, une tenue débraillée, une mauvaise humeur sans cause définie . . . Non! Pas dans le temps des Fêtes.

• • •

Qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente, en avant marche, avec le sourire, pour faire les visites du Jour de l'An.

• • •

Votre grand-oncle se vante assez d'être bien conservé, mais pas au point de se lancer dans un twist sous prétexte que c'est le 1er janvier. N'insistez pas!

• • •

Cette histoire que vous allez raconter est très, très drôle. Mais elle ne le sera vraiment que si vous vérifiez, avant de la commencer, que vous en connaissez bien la fin.

• • •

C'est le premier de l'an pour vous, mais aussi pour les vieillards, les infirmes, les orphelins. Sans vous connaître, ils comptent sur vous.

Partageons notre trésor



"Après chaque cours, le prêtre répondait aux questions".

Le cours de religion: moyen par excellence

Notre-Seigneur commanda à tous ses disciples d'être Ses témoins ici-bas. Réfléchissant la pensée du Christ, le Pape Pie XII demanda à tous les catholiques d'être missionnaires. "L'esprit missionnaire et l'esprit catholique ne sont qu'un, disait-il, et n'est pas intéressé et dévoué à l'Eglise catholique celui qui n'est pas intéressé et dévoué à l'Eglise universelle, c'est-à-dire à la propager sur tous les coins du globe."

Vous demanderez peut-être comment il faut s'y prendre. C'est bien simple: vous n'avez qu'à vivre votre foi donnant ainsi le bon exemple à tous ceux qui vous entourent. Ajoutez à cela quelques bonnes paroles à l'adresse de votre ami non-catholique sur la merveilleuse doctrine de l'Eglise et passez-lui le dépliant intitulé "Why I Became a Catholic" (en vente à l'Université Notre-Dame, 25c). Invitez votre ami au cours d'instruction religieuse et accompagnez-le.

La conversion de Eugene Miller, de South Lyon, Mich., illustre bien l'efficacité de ces méthodes. Voici ce que raconte cet étudiant en droit à l'Université Notre-Dame: "Je fus élevé dans la religion presbytérienne et rêvais de devenir ministre. Pour cette raison, je suivis des cours de philosophie, d'histoire et de Bible à l'Université de Michigan, à Ypsilanti, où je connus Kathleen Marie Koval, de Grand Haven.

"Nous nous sommes fréquentés et je m'aperçus que Kay était une fervente catholique qui vivait sa religion aussi bien la semaine que le dimanche. Les protestants changent facilement d'une dénomination à une autre mais mon amie m'expliqua qu'il est presque inconcevable qu'un catholique instruit change de religion. Elle m'encouragea à étudier le catholicisme pour en découvrir moi-même le caractère divin. J'avais déjà appris dans l'histoire que l'Eglise avait grandi dans les tribulations tout en influençant les peuples à chaque tournant. Je m'adressai donc au Père John Heiner, aumônier des étudiants catholiques avec qui j'eus plusieurs longues discussions amicales et toujours j'en restai impressionné.

"Enfin, désirant mieux connaître cette Eglise j'assistai à des cours-questionnaires dirigés par les Pères Heiner et Edward Walling. La plupart des 20 jeunes qui fréquentaient ces cours étaient des non-catholiques qui désiraient se convertir avant d'épouser un ou une catholique. Tout était bien organisé: aucune obligation de notre part, chacun étant libre d'abandonner le cours s'il le désirait, ce que personne ne fit car les conférences qu'on y donnait étaient des plus intéressantes et éducationnelles.

"Après chacune, un Père répondait à nos questions. Ces conférences et les discussions qui s'ensuivaient me firent comprendre clairement le caractère divin de la religion catholique, laquelle englobe toutes les vérités enseignées par Notre-Seigneur, qui fonda l'Eglise catholique, lui promettant d'être avec elle jusqu'à la consommation des siècles. Pour terminer les instructions, le Père célébra une messe blanche, ce qui nous fit comprendre la signification des cérémonies et la manière d'y participer.

"Peu de temps après je fus baptisé et je fis ma première communion, Kay agenouillée près de moi. Ce fut un très grand jour dans ma vie. Jamais je ne pourrai assez remercier ceux qui m'ont guidé vers la vraie Eglise de Dieu".

• • •

Le R. P. John O'Brien aimerait que d'autres convertis lui envoient leurs nom et adresse à l'Université Notre-Dame, Notre-Dame, Indiana, afin qu'il puisse écrire l'histoire de leur conversion.

Y a-t-il un renouveau dans le théâtre local?

Depuis quelque temps on remarque qu'il y a du théâtre dans l'air. On parle de théâtre! De quoi s'agit-il?

On a vite fait de reconnaître les visages familiers. En effet ils sont toujours là, inébranlables dans leur dévouement pour le spectacle.

Mais alors quel est ce nouveau feu qui brille au milieu des nôtres? Chers amis, il nous fait plaisir de vous annoncer la consolidation d'un Atelier pour le théâtre; ceci dans le but de développer l'amour du théâtre chez nos jeunes si vivement intéressés. Car ce n'est pas le désir qui manque.

Plusieurs jeunes gens et jeunes filles ont reçu le baptême de la rampe lors de la présentation de "Lieutenant Tenant", sous les auspices de l'A.C.T.A. et du Cercle Molière. C'est une magnifique réponse à une offre sans pareille. Il faut croire que le moment est propice.

En deux mots, l'Atelier est à vous. C'est un programme d'étude vivante. Si vous êtes quelque peu intéressé, soyez certain que vous y trouverez votre niche. Il y a un tas de choses différentes à faire: costumes, éclairage, montage, maquillage, musique, etc. . . . Qu'en dites-vous?

TEL QUE.

La chronique des Jeunes Travailleuses

(Reçu le 18 décembre)

Bonjour jeune travailleuse,

Ce soir, à la demande de Claudine, j'ai mis tous mes livres et mes grands mots de côté pour t'écrire une lettre bien simple.

Il y a déjà trois mois qu'elle essaie de t'expliquer un peu la JOC et ce que ça peut te donner de faire partie d'un mouvement d'Action Catholique; alors maintenant je vais aller du général au personnel et essayer de te dire un peu ce que ça m'a donné.

C'est plutôt difficile de ramasser tout ça dans ma tête et de le mettre sur papier mais enfin . . .

D'abord je dois avouer que la JOC m'a donné beaucoup plus que je ne pourrai admettre puisqu'il y a tellement de détails que je ne trouverais jamais le courage d'admettre.

Je suis une personne simple comme toutes les autres filles, alors tu dois savoir un peu les sentiments que j'ai éprouvés lorsque j'avais 18 ans. Tu sais comment à cet âge c'est difficile de s'adapter à tous les gens qu'on rencontre et de s'adapter aussi au travail qu'on a choisi. C'est juste à ce moment que Claudette m'a accrochée pour une réunion de JOC. Elle avait tout de même le tour, comme on dit. Elle savait que j'aimais le dessin, alors quoi de plus naturel que de demander mon aide pour les décorations d'une soirée de Noël. Je suis allée à cette réunion et je dois admettre que j'ai aimé ça. De là, c'était bien dans la technique de la JOC que de m'initier au mouvement, de me donner des responsabilités adaptées toujours en les augmentant lorsque j'étais prête. Je suis devenue secrétaire de section, chef d'équipe, présidente, puis j'ai suivi le cours d'entraînement à Duschenay, dans la province de Québec.

Tout ce que je puis vraiment me rappeler de cette semaine, c'est l'atmosphère d'amitié et de joie de vivre qui y règne. Enfin passons. Après le centre d'entraînement, nous avons formé une fédération et je suis devenue secrétaire fédérale. Quelque temps après, la présidente a dû démissionner puisqu'elle se mariait, alors je suis devenue présidente fédérale.

Durant ce temps, je me suis habituée à parler au monde, à faire des contacts avec les filles, à rencontrer les aumôniers, à organiser des activités. Et plus important, ma vie spirituelle s'est éclaircie. J'ai vu où j'allais et pourquoi j'étais ici-bas. La JOC m'a ouverte aux autres pour que je puisse enfin écouter Dieu et les hommes. Je remercie Dieu tous les jours de m'avoir fait connaître la JOC.

JACQUELINE.

• • •

NOUVELLES RELIGIEUSES

Qu'est-ce qui nous empêche de prier?

Le temps de l'Avent a creusé en nous le désir de Dieu: c'est la période liturgique qui a préparé la rencontre personnelle de Dieu avec les hommes. C'est lui qui est venu vers nous, qui a pris l'initiative de la démarche.

C'est donc le temps par excellence de la prière qui est une rencontre et un contact d'amitié avec le Seigneur qui fait toujours les premiers pas.

Les difficultés cependant que nous avons à être au rendez-vous, à prier, à engager la conversation nous empêche souvent de répondre à son attente, de vivre une amitié pleine avec Lui. Un échec, une souffrance, nous font prier presqu'instinctivement. Mais ordinairement quand on veut prier, ce sont des difficultés que nous rencontrons. Ne ressemblons-nous pas souvent aux invités au festin de l'Evangile?

Il ne faut pas attendre et chercher les conditions idéales pour prier. Nous sommes pris dans notre travail, bouleversés par mille et une choses, à court de temps, etc. Le Seigneur savait nos conditions de vie et pourtant, il a affirmé: "Il faut prier sans cesse et ne jamais se décourager". Ce doit donc être possible.

Parce que l'on ne sent rien, parce que l'on a aucune émotion on dit: "Ça ne donne rien, j'ai l'impression de parler dans le vide", ou encore "Je suis fatigué, tanné, ça ne me tente pas", ou encore "je ne peux pas prier, je ne sais pas prier".

Dis-toi toujours que la prière n'est pas quelque chose de sensible, c'est une question de foi et de charité, d'amour, une question d'avoir besoin de l'autre. Le secret: offrir à Dieu nos distractions, ne pas faire dépendre notre prière de notre sensibilité mais de notre foi et de notre amour, accepter de toujours essayer et rassurons-nous, c'est déjà prier car notre prière vaut d'abord par l'effort que l'on fait.

Prier n'est pas sentir, mais croire. Il faut être humble. Il faut du silence. Il faut de l'effort, vouloir. Il faut savoir que nous avons besoin de Dieu, que "sans lui, nous ne sommes rien".

La prière c'est une affaire de foi et non de sentiment, nécessaire pour rejoindre Dieu et nous lier d'amitié avec Lui, pour s'arracher au péché, pour se donner, pour bâtir l'Eglise.

La Bible vous parle

(Ces textes sont choisis par la Société Catholique de la Bible.)

Qui fait le mal, le mal retombera sur lui, sans même qu'il sache d'où il vient. (Eccli 27, 27)

Pardonne à ton prochain ses torts, alors, à la prière, tes péchés te seront remis. Eccli 28, 2)

Jour de l'An 1964

Père, tu n'es plus là, pour ouvrir cette porte
Toujours mystérieuse, qu'un nouvel an apporte,
Qui jetait sur ton coeur tes "petits" rassemblés.
Seraient-ils donc si loin, ces souvenirs passés?

Ton mot était le souffle de l'année nouvelle.
Je l'ai gardé, dans l'âme, comme coutume belle.
Courbés, là, sous ton bras, avec quelle émotion
Nous recevions de toi une bénédiction.

Transmis par nos anciens, ce beau, et pieux geste
Je veux le conserver comme un trésor qui reste.
Parents qui n'êtes plus, je vous dis de reprendre
Ce "moment" de chez nous, cette habitude tendre.

Je te revis, maman, heureuse mais pensive
Essuyant de ta main, une larme furtive . . .
Ils seront à genoux, mon garçon et mes filles,
Continuant l'esprit de nos vieilles familles.

Quand je les reverrai, groupés, là à leur tour
Cherchant le grand bonheur de cet unique jour,
Je penserai à vous, mes parents si chéris,
En disant doucement, "Enfant, je te bénis".

MANIE TOBIE.

Chronique sportive

S'il faut en croire Bobby Hull, ses succès seraient attribuables à un seul mot: travail

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Les divergences d'opinions qui existaient entre Bobby Hull et l'instructeur Rudy Pilou étaient assez bien connues du public. Hull n'aimait pas Pilou parce que ce dernier lui faisait passer trop de temps sur la glace durant les pratiques, et pas assez durant les joutes. De plus Hull affirmait qu'il s'épuisait au cours des trop nombreuses joutes hors concours d'avant saison, et qu'il était absolument opposé à ces joutes. Lorsque Billy Ray accepta le poste de Pilou, il eut des entretiens avec tous ses joueurs et surtout avec Bobby Hull. Reay trouvait que Hull n'avait pas donné sa pleine mesure la saison dernière et qu'il devait y avoir une raison bien spéciale pour cela. Au cours de la conversation Hull déclara à Reay qu'il n'aimait pas les joutes hors concours et qu'il aimait évoluer longtemps sur la glace au cours d'une même partie.

Hull connaissait mal Billy Reay s'il a cru pour un instant que son instructeur ne le prendrait pas au sérieux. Reay lui aurait déclaré: "Si tu veux jouer, tu joueras crois moi". Or, depuis les débuts de la saison, Hull a joué régulièrement à l'offensive, il a joué sur les jeux de puissance et a de plus évolué quand son équipe était à court d'un homme. Les résultats ne se sont pas faits attendre: Hull joue présentement son meilleur hockey et il a de bonnes chances de remporter le championnat des compteurs et de briser son propre record de 50 buts au cours d'une saison. Ceux qui affirment que les Hawks sont puissants cette année parce que le calibre du hockey dans la ligue Nationale n'est pas aussi bon que celui qu'on jouait il y a quelques saisons ont peut-être raison, bien que nous ayons entendu les mêmes arguments quand les Canadiens dominaient le classement. Mais, chose certaine, Hull aurait brillé à toutes les époques et il n'a pas fini d'étonner et d'émerveiller et ses adversaires et ses partisans.

Une leçon?

Les Maroons de Winnipeg, certainement une des meilleures équipes "amateur" du Canada, auront une tâche difficile à remplir quand ils rencontreront l'équipe nationale de Suède au début de l'année. Les Maroons ne participeront pas aux Jeux Olympiques cette année et c'est regrettable. Il est bien regrettable aussi que nous ne pouvions former une équipe "nationale", mais il faut reconnaître que le R. P. Bauer a tenté un noble effort et qu'il mérite pleinement tous les succès qu'il pourra remporter. Ceci nous amène à parler d'une discussion que nous avions tout dernièrement avec des représentants d'équipes de la ligue Nationale. Un de ces représentants affirmait que les Hawks n'étaient pas aussi puissantes que leur fiche l'indiquait. "Ils jouent ainsi parce que la ligue n'est pas aussi forte cette saison que dans le passé". Inutile de dire que les autres n'étaient pas d'accord avec lui, surtout Billy Reay, mais ceci importe peu, car la discussion porta ensuite sur le fait qu'il y a moins de jeunes qui jouent au hockey aujourd'hui qu'autrefois.

Robert LeBel, ancien président de la Fédération mondiale du hockey sur glace, faillit avaler son cigare quand il entendit cela. "Nous avons des statistiques qui vous prouveront qu'il y a plus de jeunes qui jouent au hockey aujourd'hui que jamais au Canada et que les raisons pour lesquelles il y a moins de joueurs dans la ligue Nationale ne reposent pas sur une question de nombre mais sur une trop grande commercialisation des sports", affirma-t-il. Une vérification rapide nous prouva qu'il avait raison: il y a un plus grand nombre de jeunes joueurs d'enregistrés avec la CAHA que jamais cette année. Pour ce qui est du professionalisme nous n'en sommes pas aussi certain. Nous croyons cependant que ceux qui affirment que les jeunes d'aujourd'hui songent d'abord à leurs études et à se créer une situation avant de se lancer dans une carrière professionnelle dans les sports sont plus nombreux que jamais ont raison. "Les jeunes d'aujourd'hui ne veulent pas être des vagabonds. On ne leur en conte plus avec des histoires de réussite rapide et ils savent que les sports professionnels ce n'est pas un nouveau klondyke".

Une solution?

Pour les enthousiastes de l'amateurisme comme Robert LeBel et des milliers d'autres à travers le pays, la solution est simple: "Redonnons aux équipes d'amateurs une place de choix dans la vie sportive du Canada et nous aiderons le hockey". C'est vrai en grande partie mais il faut aussi tenir compte des besoins modernes. Le hockey coûte cher à pratiquer. Les jeunes ne jouent plus sur des patinoires ouvertes comme ce fut le cas dans le passé, et la rivalité de villages existe de moins en moins. La télévision nous apporte le hockey professionnel le samedi soir et les jeunes perdent déjà un soir qui, jadis, était sacré au pays: la partie du samedi! De plus, les jeunes exigent des conditions meilleures pour jouer dans des clubs organisés et c'est peut-être ici que les professionnels ont tort de fournir tant d'argent à des clubs junior, mais par contre c'est là un moyen moderne et efficace de tenir les meilleurs jeunes en main.

Tout a évolué rapidement dans le monde des sports. Même le joueur de golf jouit aujourd'hui d'un confort plus grand que jamais et d'un équipement meilleur: le jeu s'est amélioré parce que plus de personnes jouent. Au ski, c'est la même chose: les jeunes sont mieux équipés, ont plus de chances de faire du ski et pratiquent un sport individualiste. L'individualisme joue aussi un grand rôle dans le choix d'une carrière. Combien de jeunes refuseront de suivre les instructions d'un aîné dans la pratique des sports et voudront pratiquer eux-mêmes un autre sport où ils pourront s'améliorer par un travail plus personnel? Chose certaine, si on manque de bons joueurs aujourd'hui c'est parce qu'on n'a pas su les préparer, car il y a beaucoup de jeunes qui jouent au hockey, beaucoup ont du talent mais il arrive qu'ils brillent aussi dans autre chose, souvent leurs études, et pour plusieurs d'entre eux il est mieux d'asseoir son avenir sur un bon cours d'études que sur un contrat probable avec un club de la ligue Nationale.

• • •

John F. Kennedy a légué sa fortune à sa femme et à ses deux enfants

BOSTON — Mme Jacqueline Kennedy et ses deux enfants, Caroline et John, sont les principaux légataires couchés sur le testament du président Kennedy.

Daté du 18 juin 1954, le testament a été rendu public par la section civile de la haute cour.

Les exécuteurs testamentaires sont Mme Kennedy, M. Robert Kennedy, procureur général des Etats-Unis, et le sénateur du Massachusetts, M. Edward Kennedy.

Le testament lègue à la veuve $25,000 et tous les biens ayant appartenu au défunt.

Le testament stipule en outre que le restant du patrimoine sera divisé en deux parts égales. La première part constituera un capital dont le revenu des investissements sera attribué à Mme Kennedy. Les exécuteurs testamentaires devront instituer avec la seconde part un fonds au bénéfice des enfants du président Kennedy.

Voici, comme le veut la tradition, une brève rétrospective de 1963!

Avant d'entreprendre une brève rétrospective des activités sportives de 1963 commençons par le commencement et souhaitons à tous nos lecteurs une Bonne et Heureuse Année, avec le Paradis à la fin de leurs jours. Pensons aussi à ceux qui manquent du nécessaire et même d'un peu de superflu et montrons-nous d'autant plus généreux que nous avons tous été bien traités par la Providence.

Le choix de Gordie Howe comme athlète de l'année au Canada nous plaît beaucoup. Howe a bien mérité cet honneur et personne parmi la liste des candidats qui ont reçu des votes ne méritait de lui enlever cet autre titre. Howe est non seulement un bon joueur de hockey, c'est aussi un athlète qui par sa conduite en public donne à tous des exemples salutaires. Il sait très bien qu'il est l'un des plus grands joueurs de hockey de tous les temps, mais ceux qui ont pu le côtoyer et lui poser des questions vous diront qu'il est resté humble et affable.

Nous serions tenté de ne pas décerner de premier prix dans la catégorie de meilleure équipe de l'année. La décision doit se faire entre les Tigres de Hamilton, les Leafs de Toronto et l'équipe de crosse de New Westminster. Nous allons opter pour les Leafs à cause du magnifique ralliement qu'ils ont effectué au cours de l'hiver dernier pour remporter le championnat de la Ligue Nationale, puis la coupe Stanley. Alors qu'on ne leur concédait aucune chance de réussir cet exploit, les Leafs ont combié une forte avance des Hawks pour terminer bons premiers, éliminer ensuite facilement les Canadiens, et disposer rapidement des Red Wings de Detroit.

Soulignons ici qu'il est difficile de choisir adéquatement la meilleure équipe du Canada car qui peut évaluer les efforts d'un groupe amateur si on le compare à ceux d'un groupement professionnel? Il devrait quand même y avoir moyen de reconnaître aussi le mérite des amateurs, et les Maroons de Winnipeg, même s'ils ont connu des malheurs dans les tournois pour le championnat du monde, constituent quand même une équipe digne de mention.

Un oublié!

Chaque fois qu'on prépare une consultation populaire pour choisir le meilleur homme dans tel ou tel secteur de l'activité humaine il y a toujours des oubliés. Le sport ne fait pas exception et nous croyons qu'on a commis une grave erreur en ne donnant pas la deuxième place à Willie Weiler, le magnifique artiste et gymnaste qui a remporté trois médailles d'or pour le Canada aux Jeux Pan-Américains. Willie méritait certainement plus de votes qu'il n'en a reçus, et il se classe d'emblée en tête de toute la brigade des amateurs canadiens. Il a certainement été le deuxième grand homme du Canada dans les sports et il est regrettable que tant de personnes aient oublié ses succès, qui exigent des heures de travail, pour le reléguer loin derrière les meneurs.

Ajoutons aussi qu'on a choisi plusieurs joueurs de football parmi les athlètes de l'année au Canada, négligeant ainsi des joueurs de hockey qui auraient certainement mérité de bien figurer au palmarès. Mais je suppose que le football jouit de la faveur populaire à l'époque ou le jury fait son choix, ce qui expliquerait cette grande présence de joueurs de football, alors qu'un athlète comme Ron Turcotte par exemple, qui s'est mis en évidence sur la scène internationale, est à peu près oublié.

Toujours dans le domaine des rétrospectives, soulignons le fait que l'Australie, qui avait gagné si facilement la coupe Davis l'an dernier ne semble pas devoir, au moment ou ces lignes sont écrites, répéter son exploit. Les joueurs des Etats-Unis ont été très brillants au cours des concours internationaux cette année et leurs chances de remporter le dernier championnat de l'année dans les concours internationaux nous paraissent excellentes.

Accordons une médaille spéciale au Révérend Père Bauer pour le courage qu'il a manifesté en entreprenant de former une équipe de hockey pour représenter le Canada aux Jeux Olympiques. Nous ignorons si cette équipe parviendra à gagner le championnat mais nous croyons qu'elle fera sa marque et que si jamais quelqu'un au Canada adopte l'attitude de Len Leclair et décide que l'on jouera au hockey comme on le fait au Canada, le championnat mondial reviendra en permanence ici. La récente tournée des Russes et des Tchèques nous prouve que le calibre de jeu dans la ligue Nationale est encore de beaucoup supérieur à ce qui se joue en Europe et ailleurs.

Les Dodgers!

L'équipe qui nous a le plus impressionné au cours de 1963 a certainement été celle des Dodgers de Los Angeles. Sandy Koufax se méritera probablement le titre de meilleur athlète professionnel aux Etats-Unis et même si personne ne vote pour lui, le gros Sonny Liston devrait obtenir le deuxième rang. Pour revenir aux Dodgers disons qu'ils ont fait de nous un excellent prophète en battant les Yankees en quatre joutes comme nous l'avions écrit dans ce journal, tandis que Liston a prouvé qu'il ne fallait pas se fier à nos prédictions en écrasant Floyd Patterson en une ronde, après que nous avions écrit, dans ce même journal, que Liston n'était qu'un gros jambon!

Y. A. Title mérite lui aussi une mention spéciale pour la façon merveilleuse avec laquelle il a conduit les Giants à une victoire décisive sur les Steelers de Pittsburgh. Nous ne savons pas si les Giants vont remporter le championnat dans les séries finales, mais si la température est le moindrement clémente et Y. A. en grande forme, on peut voir déjà l'ombre d'un championnat se dessiner sur New York.

Une des grosses surprises de la saison aura été l'échange de Plante, Goyette et Marshall contre Worsley, Balon et, comme on le disait alors, d'autres joueurs de qualité inférieur dont un nommé Ferguson! Il semble que les Canadiens aient obtenu le meilleur dans cet échange qui prit tout le monde par surprise, un peu comme l'échange dans lequel Felipe Alou a été amené au baseball. Nous croyons aussi que le départ de Moose Skowron de l'alignement des Dodgers mérite d'être souligné. Terminons en disant que le titre de meilleur instructeur professionnel devrait revenir à Wally Alston, le meilleur gérant du baseball majeur en 1963, et certainement le meilleur meneur d'hommes des sports professionnels.

Ottawa désire accroître la population française

OTTAWA — Le Canada compte ouvrir deux nouveaux bureaux d'immigration en France en 1964.

Annoncée aux Communes par le ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration, M. Guy Favreau, l'ouverture de ces bureaux aurait pour fin de lutter contre le déséquilibre démographique qui s'exerce présentement au Canada aux dépens de l'élément français.

Le ministre de l'Immigration et de la Citoyenneté espère que l'établissement de ces deux bureaux en territoire français provoquera la venue au Canada d'un bon nombre d'immigrants de langue française sur les 100,000 immigrants dont il prévoit la venue en 1964.

En 1867, l'élément français du Canada constituait 50 pour cent de la population totale; aujourd'hui il ne forme pas même 30 pour cent. Sans une augmentation du taux de la natalité et sans une immigration française accrue, le pourcentage tombera à 25 pour cent dans sept ans et il ne sera plus que de 20 pour cent avant 1990.

Au cours des neuf premiers mois de la présente année, 69,344 immigrants sont entrés au Canada. Du total, 19,122 venaient du Royaume-Uni et seulement 2,850 de France. Par ordre d'importance, les autres immigrants venaient de l'Italie, des Etats-Unis, d'Allemagne et de la Grèce, tous en nombre supérieur à ceux venus de France. Immédiatement derrière les Français venaient les Portugais, en nombre presque égal, soit 2,658.

Pour rétablir l'équilibre ou, du moins, pour empêcher que ne s'accentue le déséquilibre, Ottawa songe donc à ouvrir de nouveaux bureaux en France, soit à Lyon et à Bordeaux.

Les négociations à cette fin sont en cours et paraissent promises à plus de succès que celles amorcées en 1956.

A l'époque, l'administration St-Laurent avait voulu ouvrir de nouveaux bureaux d'immigration en France mais elle s'était heurtée à l'opposition du gouvernement français.

"Etablissez des consulats", avait dit la France au Canada qui n'avait pu le faire faute de fonds, car un consulat coûte beaucoup plus cher qu'un bureau d'immigration.

Un consulat nécessitant une représentation numérique supérieure à celle d'un simple bureau d'un service gouvernemental et Ottawa tentant alors de réduire ses frais pour mettre fin aux accusations de l'opposition sur les dépenses exagérées, le projet avait été remis.

Billet du vendredi

JOHN STEINBECK VOYAGE EN RUSSIE

Spécial à La Liberté et le Patriote

De passage à Moscou il y a quelque temps, le romancier américain **John Steinbeck** y prit la défense de son confrère soviétique, **Ilya Ehrenbourg**, que malmena un jour en ses propos **M. Khrouchtchev** — orthographe toujours incertaine — chef de toutes les Russies et de quelques autres.

Celui-ci, au cours de l'hiver dernier, crut devoir dénoncer chez lui de "grossières erreurs idéologiques", n'insistant pas plus et ne précisant davantage.

C'était quand même une sorte de mise à l'Index, qui n'était pas de nature à glorifier l'écrivain russe dans l'esprit du peuple, ni favoriser la vente de ses ouvrages.

Toujours est-il que Steinbeck s'amena, venu de la lointaine Amérique.

Accueilli là-bas avec chaleur, à cause de sa réputation et de la haute valeur de ses livres, il fut l'objet de diverses manifestations.

C'est au cours d'une conférence qu'il se prononça sur Ehrenbourg, disant qu'il était un homme brave et bon, ajoutant que le peuple russe en devait être fier.

Il insistait:

"Je lis ses ouvrages depuis plusieurs années et je le crois un grand écrivain."

• • •

Venant de Steinbeck, l'hommage a son importance.

Car il n'est pas lui-même le premier venu, l'ensemble de son oeuvre lui ayant valu l'an dernier le prix Nobel de littérature.

Ce qui porte à demander, après sa déclaration sur Ehrenbourg, s'il ne songea point à s'en permettre une sur Pasternak, non moins Russe que l'autre et guère plus apprécié en hauts lieux moscovites.

Comme tant d'autres, Steinbeck écrivit longtemps avant d'atteindre à la notoriété, la gloire, la fortune, l'admiration de ses concitoyens et contemporains.

S'il est le romancier le plus représentatif de la Californie, c'est qu'il y naquit, y fit sa carrière, essaya de la capter dans ses ouvrages, mais il commença par écrire une monographie du flibustier Henry Morgan, intitulée **Cup of Gold**, qui d'ailleurs tomba à plat (1929).

Deux autres ouvrages, ceux-là exaltant son État natal, n'eurent pas plus de succès: **The Pastures of Heaven** (1932) et **To a God Unknown** (1933).

• • •

Steinbeck ne sortit de l'ombre qu'en 1936, avec son fameux **Tortilla Flat**, qui met en scène les **paisanos** de Monterey, Mexicains misérables, échoués en Californie, qui n'y gagnent pas leur vie et s'en moquent, heureux de vivre au soleil, sans responsabilités ni soucis.

Ce fut trois ans plus tard l'explosion de **The Grapes of Wrath**, qui lui attira l'attention du monde entier.

Cet énorme roman permet la transition entre la littérature du Sud-Ouest américain et celle de l'Extrême-Ouest.

Il débute dans l'Oklahoma, pour conduire le lecteur jusqu'en Californie, non sans l'amener à prendre contact avec le Texas, le Nouveau-Mexique, l'Arizona.

Roman prolétarien, pour employer ce néologisme, il tient du pamphlet, du réquisitoire, autant que de la fiction, exposant deux graves problèmes qui sollicitèrent aux Etats-Unis l'attention des sociologues, entre 1930 et 1940: la ruine des sols par érosion, à l'intérieur du pays, et le travail saisonnier dans les vergers et grandes cultures de la Californie.

Cela étant, Steinbeck ne pouvait être qu'acclamé en Russie soviétique.

Car il fait figure de redresseur de torts, de vengeur, de justicier, dans cet ouvrage comme dans plusieurs autres.

In Dubious Battle, par exemple, est le roman du travail organisé, en lutte contre les magnats de la vallée de Torgao (1936).

John Steinbeck naquit à Salinas en février 1902, et il tâta de maints métiers avant de se mettre à écrire.

Il suivit pendant quelques années des cours à l'Université Stanford, mais il n'y chercha aucun diplôme.

L'ILLETTRE.





Sole escabêchée

- 2 livres de filets de sole (ou d'autre poisson)
- 1 gousse d'ail
- 3 c. à table de jus de citron ou de lime
- ⅓ de tasse de jus d'ananas
- ⅓ de tasse d'huile d'olive
- ¼ de tasse de petits oignons verts haché fin
- Un soupçon de tabasco ou de cayenne
- Sel au goût
- 2 c. à table de jus de citron ou de lime
- 3 c. à table de farine
- 4 c. à table de beurre
- Olives noires
- Quartiers de citrons ou de limes

Pour préparer la marinade: piler l'ail et y ajouter les 3 cuillerées à table de jus de citron ou de lime, le jus d'ananas, l'huile d'olive, les oignons hachés fin, le tabasco ou cayenne et enfin le sel, au goût. Verser sur les filets dans un plat profond; laisser mariner, à couvert, dans le réfrigérateur, pendant 24 heures. Au moment de servir, faire égoutter la marinade et la mettre de côté pour la recette.

Tremper les filets dans les 2 cuillerées à table de jus de citron ou de lime qui restent; secouer un peu pour les égoutter. Frotter le poisson avec la farine, puis le faire sauter légèrement dans le beurre jusqu'à ce qu'il soit doré, le retournant une fois seulement et évitant de trop le cuire — il suffit d'environ 5 minutes en tout. (Les filets de poisson ne requièrent pas de longue cuisson; ils en exigent encore moins lorsqu'on les a fait mariner ainsi.) Disposer le poisson sur un plat bien chaud. Réchauffer vitement la marinade dans le plat de cuisson du poisson; verser la sauce fumante sur le poisson. Décorer d'olives noires et de quartiers de citrons ou de limes. Donne 6 à 8 portions.

ÉPIPHANIE

La fête de Noël célèbre avec l'Epiphanie un même mystère: celui de la "manifestation" du Fils de Dieu parmi les hommes.

Noël: sa manifestation dans la chair, sa naissance. L'Epiphanie: sa manifestation dans le monde extérieur, celui des païens représentés par les mages. Le Seigneur se manifeste, c'est-à-dire, "se fait connaître".

Et ce n'est pas pur symbolisme qu'une étoile ait guidé les mages!

Toutes les étoiles — même les rouges — guident les hommes. Elles ont durant des millénaires guidé les voyageurs. Lorsque l'homme est devenu le maître de la lumière, il a piqué d'étoiles sa nuit terrestre: depuis le phare des navigateurs jusqu'aux lumières des balisages des pistes d'atterrissage ou, plus prosaïquement, aux feux verts de la circulation. Sans parler des enseignes lumineuses qui attirent hommes et femmes par leurs fallacieuses promesses. Alors, dans un monde si "lumineux" où les planètes artificielles font concurrence aux étoiles, l'astre de Noël et de l'Epiphanie s'éclipse.

Cependant, la messe nous dit: "Nous avons vu son étoile et nous sommes venus l'adorer (Evangile).

Ta lumière est venue, la gloire du Seigneur s'est levée, les nations marcheront à ta lumière (Epître).

Seigneur, vous nous avez guidés vers votre Fils par une étoile . . . (Oraison.)"

Quelle lumière nous guide? Celle de la foi ou ces "feux de la rampe" comme dans un film de Charlie Chaplin?

Fausses lumières, faux besoins. Tout le décor matériel d'une civilisation illuminée qui pense qu'avec l'éclat d'une bombe atomique, elle sauvera le monde.

Alors qu'il lui suffirait simplement de croire à cette présence de Dieu parmi les hommes, "mais il est venu habiter parmi eux et les siens ne l'ont pas reconnu". (Dernier Evangile.)

Il est venu, il a passé parmi nous. Toute fête du Christ exprime la mystérieuse réalité du "passage", de la Pâque, parce que toutes ne trouvent leur sens, comme sa propre vie d'ailleurs, que dans la lumière de la résurrection. Epiphanie. Passage du Christ, enfant douloureux de la crèche, au Roi enfant que des mages adorèrent, passant eux aussi par l'obscurité lorsque l'étoile disparut dans une ville, sans doute parce que, déjà à cette époque, les faibles lumignons d'Hérode lui faisaient concurrence.

Mais la liturgie ne s'arrête pas à ce "passage". A grandes enjambées de notre temps, elle nous donne l'idée du temps de Dieu, en nous parlant encore de deux autres "passages" du Christ.

Passage du Christ par son baptême, passage du fils de Joseph et Marie à l'affirmation solennelle et publique de sa qualité de fils de Dieu, à la révélation du Père.

Passage du Christ dans l'humble fête des hommes par laquelle se "manifeste le plus clairement le don essentiel de Dieu: l'amour. Présence du Christ aux noces de Cana".

Dieu passe. Mais à nous de le reconnaître et, comme les mages, de répondre à l'invitation de la lumière.

Et c'est dans notre coeur qu'elle devrait d'abord briller; notre coeur lourd et notre esprit léger qui prennent les illuminations du monde pour l'étoile de la crèche et la "manifestation" du confort pour l'épiphanie de Dieu!

R. P. Robert BASTIN, O.M.I.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Lundi prochain sera la grande fête de l'Epiphanie: la fête de la lumière. Jamais notre monde n'a eu un tel besoin de Lumière. Nous méditerons la magnifique oraison de la fête de l'Epiphanie: "En ce jour, où, par le cours d'une étoile, vous avez conduit les peuples païens à la connaissance de votre Fils unique, nous vous demandons, Seigneur, qu'après nous avoir donné déjà de vous connaître par la foi, vous nous conduisiez jusqu'à la contemplation face à face de votre sublime majesté". Pouvons-nous avouer que c'est là notre principale préoccupation, que de désirer fermement cette contemplation de Dieu dans le ciel? Pourtant, nous devrions y penser constamment. Que sont tous les pauvres et éphémères bonheurs de la terre devant ce bonheur éternel du ciel? Que sont toutes les poussières d'ici bas devant la splendeur de Dieu? Que sont toutes les ténèbres de ce lieu d'exil qu'est la terre, devant l'incomparable Lumière du face à face avec Dieu?

Centre marial canadien.

✦ ❊ ✦

— As-tu déjà entendu parler de la nouvelle crème de beauté qui vient de sortir?

— Oui, je l'ai même déjà essayée!

— J'avais donc raison lorsque j'affirmais qu'elle ne valait rien!

✦ ❊ ✦

Pour remettre à neuf les cravates de votre mari, enroulez-les autour d'un pot à confiture rempli d'eau chaude. La vapeur leur rendra l'aspect du neuf sans les déformer.

✦ ❊ ✦

Une meringue pour tarte deviendra dure et se contractera en refroidissant si on la fait cuire dans un four trop chaud.

✦ ❊ ✦

Si vos ongles cassent facilement, frictionnez-les tous les soirs avant d'aller au lit, avec de l'huile d'olive.

✦ ❊ ✦

— Je ne comprends pas pourquoi les paysans gardent encore des vaches, dit la dame de la ville, alors qu'on peut avoir partout du lait en bouteilles . . .

✦ ❊ ✦

La meilleure façon de donner le plus de lustre possible aux cheveux est de les essuyer vigoureusement avec une serviette après chaque shampooing et de les brosser de 10 à 15 minutes.

✦ ❊ ✦

Les grands esprits discutent sur des idées; les moyens esprits discutent sur les événements; les petits esprits glosent sur les défauts du voisin.

✦ ❊ ✦

Quoique autrefois on considérait comme un manque à l'étiquette de briser des craquelins dans sa soupe, c'est aujourd'hui tout à fait permis.

✦ ❊ ✦

Le veau: "Maman, que veut dire le mot friser?"

La mère: "Il semble que cela signifie avancer en âge, car le fermier dit souvent: 'je frise la cinquantaine' . . ."

✦ ❊ ✦

Pour nettoyer des fleurs artificielles sans faire usage d'eau, placer celles-ci dans un sac en papier contenant une poignée de sel, et bien secouer.

✦ ❊ ✦

Ce qu'on dit: J'ai besoin d'un taraud.

Ce qu'on doit dire: J'ai besoin d'un écrou.

Economisez sou par sou durant toute l'année

Il y a des chances que votre résolution de l'année soit l'économie en 1964.

Prendre la résolution est chose facile mais, pour la tenir, il faudra assez de volonté pour considérer les sous aussi bien que les dollars. Les petites dépenses impulsives se chiffrent à un total assez respectable sur une période de 366 jours.

Donc, allez-y, soyez économe et comptez jusqu'au dernier sou. C'est votre argent et voici 10 conseils faciles qui vous aideront à économiser:

—Résistez à l'impulsion de prendre un taxi chaque fois que vous devez vous rendre en ville. Il suffira de penser à l'avance pour vous réserver les quelques minutes de plus que requiert l'autobus.

—Faites une liste et apportez-la avec vous lorsque vous irez magasiner. Et n'oubliez pas, en faisant votre liste, de consulter les annonces des journaux pour tirer parti de toutes les aubaines possibles. Mais, rappelez-vous, c'est une aubaine seulement si c'est quelque chose dont vous avez réellement besoin.

—Si vous désirez faire l'essai d'un nouveau produit de beauté, achetez le petit format.

—Faites une provision de timbres lorsque vous irez au bureau de poste; cela vous évitera de débourser des sous supplémentaires dans la machine automatique.

—Achetez de la nourriture en quantités convenant à votre famille. Les boîtes, "format familial" ne vous épargneront rien si vous n'êtes que deux dans votre famille. Projetez vos achats longtemps d'avance, pour une semaine ou deux à la fois, surtout si vous possédez un congélateur, et vous constaterez une diminution considérable des aliments à jeter à la poubelle. Vous pouvez aussi suivre les pages de cuisine de votre journal: elles vous guideront à l'occasion.

—Essayez de faire plusieurs voyages à pied à l'épicerie plutôt que de remplir l'automobile à capacité. Ce sera bon pour votre santé, autant que pour votre portefeuille.

—Un nettoyeur et un fer à vapeur peuvent aider considérablement à l'entretien des vêtements et réduisent les factures de nettoyage.

— Que diriez-vous de vous donner vous-même un shampooing et une permanente à la maison de temps à autre?

—Fermez les lumières électriques en quittant les pièces.

—Donnez quelques retouches à vos vêtements neufs et épargnez-vous le travail ingrat de changer un bouton ou de refaire un ourlet. Une insertion de tissu ou un ourlet rabattu peuvent accomplir des merveilles pour allonger la vie des vêtements des enfants.

L'horloge du coeur

Oui, mon enfant, c'est très certain;
Dans votre poitrine paisible
Qui fait tic tac, soir et matin,
Se trouve une horloge invisible.

Jadis, avant d'ouvrir vos yeux,
Un ange blanc l'y mit, je pense,
Et chaque nuit il vient des cieux
Pour la remonter en silence.

Bon ange blanc, venez, venez
Du paradis où Dieu vous loge,
Et, dans le coeur des nouveau-nés,
Faites battre longtemps, l'horloge!

Pour que les pères soient joyeux,
Pour que les mères soient bénies,
Et qu'en souriant, les aïeux
Ferment leurs paupières ternies.

O mon enfant, mon tendre amour,
Puisqu'on ne peut taire ces choses,
Puisque l'horloge sainte, un jour,
Doit s'arrêter sur vos chairs roses.

Priez, priez avec ferveur
Afin qu'à votre heure dernière,
Quand Dieu reprendra votre coeur
Des mains de l'Ange de lumière.

Ce coeur qui fut si doux au mien,
Soit sans aigreur, soit sans souillure,
Et n'ai battu que pour le bien
Dans votre vie honnête et pure.

Jean RAMEAU.



Q. — Nous avons un petit garçon de sept ans qui est très désobéissant et qui devient très raisonneur. Nous l'avons sans doute gâté en riant de toutes ses "finesses" lorsqu'il était bébé et maintenant il sait abuser de nos faiblesses. Nous avons beau lui promettre toutes sortes de récompenses s'il est poli et s'il obéit, il se moque de nous et fait à sa tête. Un conseil nous serait très utile, car nous sommes à peu près découragés. — **Parents maladroits.**

R. — Votre nom de plume est pour le moins approprié. Quel malheur que vous ayez si mal commencé à élever votre enfant. Vous croyiez sans doute l'aimer en lui permettant d'agir à sa guise et en lui offrant toutes ses fantaisies. Vous l'aimiez d'un amour égoïste et l'enfant, qui est intelligent, a su en profiter. Même après avoir réalisé que vous aviez fait fausse route au début, vous prenez maintenant le pire moyen pour redresser votre petit garçon. Il ne faut pas acheter l'affection ou l'obéissance et le respect de votre enfant. Ce sera très dur pour vous et pour lui, d'adopter un nouveau régime de vie. Vous devrez lui faire comprendre que vous l'aimez et que c'est précisément à cause de votre amour que vous voulez qu'il devienne obéissant et poli, afin d'abord de faire plaisir au bon Dieu, puis à son papa et à sa maman, puis et ceci est des plus importants, afin de devenir un homme au caractère fort et au coeur généreux. Dites-lui bien ce que vous attendez de lui et que s'il n'obéit pas, il sera puni, privé de privilèges ou de choses qu'il aime et que si cela ne fait pas, il aura une bonne fessée au besoin. De plus, faites-lui comprendre que quand il se conduira bien, pour vous faire plaisir et parce qu'il le doit, il ne devra pas s'attendre à recevoir à chaque fois, de l'argent ou des friandises, mais des compliments et un sourire ou un bon baiser, qui lui diront votre bonheur à le voir gentil. Si vous tardez, non seulement, vous serez malheureux, mais votre fils le sera aussi et peut-être pour toute sa vie, car si vous continuez sur votre route présente, il ne sera qu'un égoïste qui, en cherchant toujours son plaisir et son intérêt personnel, ne se souciera pas des autres. Déjà, votre enfant doit être difficile à l'école et doit se quereller avec ses camarades. Si vous ne l'aidez pas à développer un bon caractère, il n'aura pas d'amis et se sentira bien seul. Ne le rudoyez pas, soyez doux mais fermes. Qu'il soit toujours convaincu que vous l'aimez même quand vous devez le punir et vous verrez qu'avec un peu de patience vous réussirez à reprendre la bonne route avec un gentil petit garçon.

☆ ☆ ☆

Q. — J'aime beaucoup votre Courrier et je viens vous poser une question. Pourquoi y a-t-il des personnes qui portent le deuil et d'autres qui ne le portent que le jour des funérailles pour reprendre ensuite leurs vêtements ordinaires? Comme je suis originaire d'une autre province, j'aimerais savoir si les lois de l'étiquette sont différentes ici.

Perplexe.

R. — Les règles de l'étiquette ne sont que des indices des coutumes qui prévalent dans certains pays, ou même dans certaines régions de ces pays. Elles n'obligent personne. On s'y soumet, par habitude ou pour être comme les autres. Depuis quelques années l'attitude en ce qui concerne le deuil a beaucoup changé. Autrefois, toute la famille, même les enfants se revêtaient de noir pendant au moins un an à la mort d'un des parents. On portait même le deuil des oncles et tantes. De nos jours, surtout à cause du coût élevé de la vie et du fait que beaucoup de femmes travaillent à l'extérieur, on porte beaucoup moins le deuil ou même, pour les frères, soeurs, etc., surtout, on ne le porte que le jour des funérailles. On ne voit à peu près plus de personnes qui portent le deuil pour plus d'un an, même pour un époux ou pour leurs parents. Merci de vos bons souhaits. J'espère que 1964 vous réserve le bonheur.

☆ ☆ ☆

Q. — Une personne qui reçoit des invitations à des "showers" ou à un mariage est-elle tenue d'envoyer des cadeaux et d'assister à ces réceptions, surtout quand elle connait à peine les gens qui en sont l'objet et ceux qui invitent? Depuis un mois, j'ai reçu cinq de ces invitations et je ne sais que faire. Merci. — **Une Ontarienne.**

R. — S'il vous plait, d'assister à ces fêtes, vous devrez évidemment apporter un cadeau, si modeste soit-il, surtout aux "showers", car l'offrande de cadeau est leur but spécifique. Pour le mariage, il est plus gentil d'offrir quelques choses, mais vous n'y êtes pas tenue. Vous pouvez dans les deux cas envoyer vos remerciements et vos excuses — vous devez toujours répondre à une invitation écrite — ajoutant vos meilleurs voeux à l'heureux couple. Je déplore infiniment cette coutume d'inviter de simples connaissances, voire même des étrangers soit aux "showers", soit aux noces.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La fille du Veld

par MIRYAM

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 6

L'Allemand ne pouvait s'y tromper, le voyageur parlait de Marina.

— Notre chef, répondit-il.

Un sourire glissa sur les lèvres de van Duren.

— Depuis quand les femmes commandent-elles dans ce pays?

— Depuis qu'elles ont appris à se battre comme les hommes.

Puis, méfiant tout à coup à l'égard de cet étranger qui parlait couramment sa langue:

— Mais qui es-tu toi qui sembles si bien nous connaître?

— Sander van Duren, de Neu Halle.

Storm sursauta et sa grosse main tritura sa barbe avant qu'il ne dise:

— Van Duren, dis-tu . . . Aurais-tu connu Henrik van Duren, lui aussi de Neu Halle?

Sander ne répondit pas immédiatement. Il regardait les Boers qui achevaient de fixer la tente anglaise — butin d'une attaque antérieure — qui, il le devinait, devait abriter la jeune cavalière.

— Alors? reprit l'Allemand.

— C'était mon père! dit-il.

Son compagnon exprima sa surprise par un grognement puis, sans un mot, il se leva et se dirigea vers la tente dans laquelle il pénétra pour revenir quelques instants plus tard et s'arrêter devant son prisonnier en disant:

— Donne-moi tes papiers!

La première impulsion de Sander fut de résister, mais se ravisant, il sortit tous ses papiers qu'il portait, y compris son portefeuille qu'il tendit au Boer.

— Tiens, les voilà, dit-il.

De son pas lourd, l'autre retourna à la tente. Cette fois, son absence se prolongea davantage et, quand il revint, son visage de brute s'était assombri et, au fond de ses yeux brillants sous ses sourcils embroussaillés, luisait une lueur de haine.

— Avance! ordonna-t-il au docteur qui, se mettant debout, marcha péniblement jusqu'à la tente dans laquelle l'Allemand le poussa.

Il se trouva devant la jeune écuyère blonde. Elle n'avait pas retiré son feutre à larges bords. Assise sur une caisse de munitions provenant du train, elle avait étalé à ses pieds le laisser-passer du major Fergusson, la lettre de Neu Halle et, au milieu d'autres papiers sans importance, la photographie d'Aubrey.

— Laisse-nous, Storm, dit-elle sans lever les yeux, ce qu'elle ne fit que lorsque l'Allemand se fut éloigné.

Elle dévisagea Sander avec attention comme si elle cherchait à lire en lui, puis, montrant le laissez-passer:

— Comment as-tu pu obtenir cela? demanda-t-elle.

— Parce que je suis médecin.

Elle eut un sourire ironique:

— Voudrais-tu prétendre que les Anglais t'ont permis de rejoindre nos rangs pour y soigner nos blessés?

— Je veux gagner Neu Halle pour y voir ma mère.

L'ironie des yeux bleus s'accentua.

— Vraiment! . . . Et tu t'imagines que je vais croire ta petite histoire!

— C'est la vérité.

Elle se leva et s'avança vers lui. Toute ironie avait disparu de son visage pour faire place à une résolution froide, dure:

— Tu mens, Sander van Duren . . . Tu as cru, étant Boer, que tu pourrais te rendre compte de l'état de nos forces afin d'en faire rapport à tes amis les Anglais . . . Voilà la vérité! . . . Tu t'es imaginé que le nom de ton père te servirait de sauvegarde et que le fait d'avoir des frères dans nos rangs te protégerait . . . C'est bien cela, n'est-ce pas?

Il haussa les épaules et ce fut à lui de sourire:

— Si ton opinion est faite, il est inutile que j'essaye de la modifier. Mais dis-moi, quelle preuve as-tu?

La jeune femme se baissa, prit la photographie d'Aubrey et, l'élevant à hauteur du visage de Sander van Duren:

— Celle-ci pourrait suffire, ne crois-tu pas?

— Un portrait de femme!

— Oui, quand la femme est Anglaise . . . Car elle l'est, tu n'oserais le nier.

— Je n'y songe même pas.

Elle rejeta la photographie au milieu des papiers et, tournant le dos au docteur:

— Je n'ai pas le droit de te juger, tu le seras plus tard, quand nous rencontrerons De Wet.

Il ne put retenir une exclamation:

— De Wet, dis-tu!

Elle posa sur lui un regard clair.

— Tu le connais?

— Il est venu souvent à Neu Halle, c'était un ami de mon père.

— Tant mieux pour toi s'il s'en souvient . . . En attendant, tu resteras mon prisonnier et tu soigneras mes hommes, le cas échéant . . . Est-tu d'accord?

Il tendit les doigts en direction de la lettre de sa mère:

— Si tu as lu cette lettre, tu as dû comprendre une des raisons de mon retour . . . Mon père est mort faute d'un médecin.

— Tu aurais dû songer plus tôt que nous manquions de docteurs, Sander van Duren . . . Sors d'ici, maintenant.

— Puis-je reprendre mes papiers?

Elle hésita un instant, regardant alternativement son prisonnier et les papiers étalés sur le sol puis, d'un ton sec:

— Je te les remettrai plus tard.

— Comme tu voudras, fit-il en quittant la tente.

Et sans se soucier des hommes qui l'observaient, il alla s'asseoir sur une roche isolée dans la plaine, alluma sa pipe et suivit des yeux les Boers qui erraient çà et là en quête de bois mort pour allumer le feu . . .

CHAPITRE III

Couché sur le sol, les bras repliés sous la nuque, Sander van Duren contemplait le ciel piqué d'étoiles, comme il l'avait fait, pour la première fois, lorsqu'il se trouvait à Johannesburg. La paix régnait autour de lui, une paix infiniment douce au coeur et à l'esprit, la paix des années de son enfance, quand il s'asseyait dans la cour de Neu Halle, au pied de son père qui confectionnait un fouet à boeufs, un de ces longs fouets à manche court et à lanière si longue qu'elle permet au conducteur d'un char attelé de cinq paires de boeufs de toucher les animaux de tête tout en restant sur le char.

Il la respirait cette paix, comme un parfum du passé et, autour de lui, chaque murmure du vent était chargé de souvenirs qui chantaient à son oreille. Il la respirait dans la nuit calme qui faisait fuir loin de lui toute idée de guerre. Etait-il possible que dans ce silence, sous ce firmament pareil à une nef de cathédrale, il y eut dans le Vaal, couchés comme lui sur la terre, d'autres hommes dont les compatriotes étaient des ennemis? Etait-il possible que, demain peut-être, pour autant que le hasard s'en mêlât, ces hommes luttassent les uns contre les autres en s'efforçant de vaincre ou de mourir? Et sans qu'il sût pourquoi, peut-être parce que son coeur était gonflé de souvenirs, il pensa à Londres dans sa brume glaciale, à la Tamise roulant ses eaux grises et à Aubrey dont il se rappelait les paroles prononcées le soir de l'incident avec Howard Milligan: "Il y a des Morton qui se battent au Transvaal . . .". Peut-être un jour, se trouverait-il, lui Sander van Duren, en face d'un Morton . . .

Il se souleva sur un coude et abaissa son regard sur les hommes réunis autour du feu de bois et se chauffant à la flamme. Sur leurs visages, il découvrit la même expression de paix que celle répendue sur le Veld, une expression très douce due aux souvenirs qui, sans qu'un seul mot franchisse leurs lèvres, venaient les habiter, comme lui, avec la fin du jour et le silence de la nuit. Et devant ces paysans, qui étaient de sa race par les liens secrets qui unissent l'homme à la terre sur laquelle il a tenté ses premiers pas, par mille fibres invisibles qui le rattachent aux lieux de son enfance, il se sentit proche de ces bergers sans troupeaux et de ces cultivateurs sans charrue qui n'étaient plus que des errants à travers un pays qu'ils défendaient jusqu'à leur dernière goutte de sang. Il se souvint des paroles de Howard Milligan: "Mr. Lamborne affirme que les Boers sont des demi-sauvages. docteur van Duren . . .". Il s'était révolté alors contre cette insulte jetée à ses compatriotes mais à présent, à voir ces hommes vêtus de peaux mal tannées, ces visages amaigris et ces barbes incultes, il devait admettre que Milligan avait raison . . . Oui, les Boers du Veld n'étaient que des demi-sauvages mais dans leur coeur indomptable brûlait l'amour d'une terre qu'ils avaient fertilisée de leur sueur, de leur foi en Dieu et de leur espoir en la justice humaine. A Londres, son coeur n'avait pas tressailli lorsqu'il avait appris ce que le "Times" appelait la "Guerre des Boers", ici, dans le Veld, il réalisait le sacrifice d'un peuple qui ne consentait pas à courber la tête sous le joug britannique.

Soudain, ses yeux s'arrêtèrent sur une silhouette solitaire appuyée contre un arbre, au-delà du cercle des hommes . . . Marina! . . . Elle avait abandonné son feutre et, dans l'ombre de la nuit, la lune caresssait ses boucles blondes qui mettaient une tache claire dans l'obscurité. Il hésita un moment avant de se décider à la rejoindre, non qu'il craignît les hommes car, au cour des deux mois qui s'étaient écoulés, il avait eu l'occasion d'en soigner plusieurs et de s'attirer ainsi, en dépit de l'attitude hostile de la jeune femme, des sympathies qui lui seraient peut-être précieuses lorsque le général de Wet procéderait à son jugement. contournant le bivouac, il alla vers elle. Elle ne parut point le voir quoiqu'il fut persuadé qu'elle l'avait entendu s'approcher d'elle et ce ne fut que lorsqu'il dit: "Quelle belle nuit!", qu'elle tourna la tête vers lui pour répondre d'un petit ton mordant:

— Moins belle que celles de Londres, Sander van Duren.

— Pourquoi dis-tu cela? demanda-t-il d'une voix calme.

— Il faut croire que les nuits anglaises sont plus belles que les nôtres puisqu'elles ont réussi à retenir un Boer loin de son pays alors que celui-ci combattait pour sa vie.

— Le Boer dont tu parles est cependant revenu.

Elle eut une moue dédaigneuse.

— Mais les Anglais l'ont si bien apprivoisé qu'il n'a même plus le courage de prendre un fusil.

— Je t'ai déjà dit que j'étais médecin et, qu'à ce titre, je me refusais à tuer.

Elle laissa échapper un petit rire aigu.

— La belle excuse! . . . Tiens, je parie que si tu rencontrais un Anglais blessé, tu lui sauverais la vie si tu le pouvais.

Elle s'était tournée vers lui en disant ces mots et elle attendait sa réponse en le dévisageant . . . Comme il avait maigri en deux mois! Son visage déjà allongé, s'était aminci, creusé aux joues mais, sous sa maigreur, elle devinait des muscles endurcis et elle avait remarqué que les longues chevauchées au soleil ne lui arrachaient plus la moindre goutte de sueur . . . Pour un peu, elle eût admis qu'il était redevenu un vrai fils du Veld.

— Eh bien! tu ne réponds pas, dit-elle.

— Que veux-tu que je réponde.

— Si tu sauverais un Anglais, oui ou non.

— Oui, Marina, je le sauverais si cela était en mon pouvoir.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 51—No 36

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez **M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface,** par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

JE PRENDRAIS 1 OU 2 ENFANTS EN GARDE à la journée ou à la semaine. **Pour plus de renseignements, appeler 256-2540 à St-Vital.** 19-584-T.F

ON DEMANDE JEUNE FILLE pour aider au travail domestique dans famille de 4 enfants. $60.00 par mois. Références requises. **S'adresser à Boîte 895, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 33-895-T.F.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle pour garder 3 enfants de 4 h. à minuit pendant que mère travaille. Peut résider chez employeur si désiré. **Signaler: GRover 5-6892.** 37-957-38C.

JEUNE HOMME CATHOLIQUE QUI TRAVAILLE DEMANDE chambre et pension près église catholique et française à St-Boniface de préférence. **Signaler: SP 5-6559.** 37-968-T.F.

ETES-VOUS FERMIER? Désirez-vous un revenu supplémentaire cette année? Vous pouvez travailler pour nous à temps plein ou partiel dans votre propre région et être indépendant! Des milliers de fermiers dans l'Est du Canada et aux Etats-Unis utilisent notre produit d'année en année. Nous commençons notre exploitation au Manitoba et en Saskatchewan. Les intéressés doivent avoir expérience de la culture, un désir sincère d'avancement et être prêts à travailler fort. Vous pouvez développer une bonne et solide entreprise cet hiver en jouissant du travail. **Ecrire à Boîte 958, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.** 37-958-T.F.

A LOUER — St-Norbert, 931, rue de l'Eglise. Logis: 3 pièces. Entrée privée. Poêle et réfrigérateur. $55 par mois. **Signaler: GLobe 2-0224.** 31-850-T.F

LOGIS A LOUER DANS IMMEUBLE NEUF. Rue Bertrand, près hôpital St-Boniface. Possession: 1er décembre. **Signaler: 943-9516 ou 452-0637 le soir.** 31-875-T.F

A LOUER — St-Boniface. Logis non meublée: 3 pièces. Place de stationnement. Convenable pour adultes. $45. **Signaler: CEdar 3-4757.** 36-951-T.F.

A LOUER — 448, rue Marion. Jolie maisonnette. 2 chambres à coucher. Soubassement fini. **Pour plus de détails, signaler 943-6021 durant le jour.** 33-898-T.F.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces dans immeuble de 5 logis. Très tranquille. Adultes de préférence. $87.50, comprenant garage, poêle, etc. **Signaler: CEdar 3-5155.** 34-914-T.F.

A LOUER — 441, rue Langevin. Dans triplex neuf: 2 logis de 3 pièces. **Signaler: 247-7197.** 35-930-T.F.

A LOUER — Norwood. Logis moderne: 3½ grandes pièces. Cuisine, entrée et salle de bain privées. Adultes de préférence. **Signaler: CHapel 7-3772.** 38-981-40C.

A LOUER — Norwood. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Libre immédiatement. **Signaler: CEdar 3-1768.** 38-980-39C.

A LOUER — Norwood. Près église et école Précieux-Sang et arrêt d'autobus. Logis non meublé: 3 pièces. Libre: 1er février. **Signaler: WHitehall 3-8320.** 38-979-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. **Signaler: CEdar 3-6892.** 38-978-39C.

A LOUER — St-Boniface, 379, Place Cabana. Logis complètement meublé: 2 pièces et salle de bain. **Signaler: CEdar 3-6741.** 38-976-T.F.

A LOUER — Norwood, 161, rue Kitson. Chambre meublée. Libre immédiatement. **Signaler: CH 7-3705.** 38-973-T.F.

A LOUER — Précieux-Sang. Beau logis: 4 pièces. 1er étage. **Signaler: CHapel 7-6082.** 34-912-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3½ pièces. Entrée privée. Stationnement avec prise de courant. Près hôpital et autobus. $65. **Signaler: 233-1827.** 37-963-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. **Signaler: WHitehall 3-7055.** 36-948-38C.

A LOUER — St-Boniface, rue Notre-Dame. Logis: 3 pièces. Adultes de préférence. $87.50. Poêle, réfrigérateur, garage, etc., inclus. **Signaler: CEdar 3-5155.** 36-946-T.F.

A LOUER — Norwood, dans immeuble appartement. Grand logis: 3 pièces au premier. Réfrigérateur et poêle. Adultes de préférence. $79.50. **Signaler: 233-1647.** 37-959-T.F.

ALEXANDER AGENCIES LTD. — St-Norbert. Bungalows: 3 et 4 chambres à coucher. Prêts pour le printemps. A partir de $14,300. Paiement initial: $1,310, moins $500, si qualifiable pour rabais. **Signaler: SPpruce 5-8463 ou 453-1977.** 37-962-T.F.

ON DEMANDE

Instituteur ou institutrice bilingue pour partager matières entre les grades 4 et 6. Salaire: $2,800 à $7,700 selon qualifications. Ouverture des classes le 6 janvier 1964. **S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Ecole publique, Gravelbourg, Sask.** 38-912-40C.

A VENDRE — Chevrolet "Belair" 1963. Servo-conduite, transmission automatique. Excellent état. $2,500. **Signaler: SPruce 4-4825.** 36-956-T.F.

A VENDRE — Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba. Maison. Chauffage automatique, pression d'eau. Garage. Etable. 8 lots. **S'adresser à Raymond Durand, Bellegarde, Saskatchewan.** 36-943-T.F.

A VENDRE — Lots de plage Plage Albert. Tout près du lac. Plage sablonneuse d'une longueur d'un mille. Idéal pour enfants. 80' x 140'. Prix $400. Termes si désirés. Taxe basse. **Pour renseignements, écrire ou téléphoner à B. J. Trainor, Victoria Beach, Man.** 9-304-T.F

ALEXANDER AGENCIES LTD.

Si vous désirez vendre ou acheter une maison, adressez-vous à **Alexander Agencies Ltd., 1500, Polo Park, ou Pierre Pineau, St-Norbert, 453-1977.** 26-793-T.F.

A VENDRE — St-Pierre. 320 acres. 30 vaches à lait; 15 jeunes. Contrat de lait: 18,000 livres. Machines aratoires. Citerne pour lait. Taxe: $1.00 l'acre. Le tout: $37,000; $10,000 comptant. Balance facile à 6½%. **Signaler: 247-5204.** 38-975-38C.

A VENDRE — Dans village moderne canadien-français. Eau et égouts. Garage très moderne avec eau courante, salle de bain. Agence d'automobile très populaire. Equipement complet avec (Bear), (T.V. Screen Wheel Alignement). Débossage de carosserie et atelier de peinture approuvé. Chiffre d'affaires: plus de deux cent milles dollars par année. **Si intéressé, s'adresser à Boîte 954, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2.** 38-974-E.O.W.-46C.

VETERANS REALTY

302, édifice McIntyre

Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — 200, Enfield Crescent. Belle maison: 6 pièces. Stuc. 12 ans. 2 chambres à coucher en bas et salle de bain. Grande cuisine et salon. 2 grandes chambres à coucher en haut pourraient être louées. Chauffage: eau chaude, huile. Garage. Grand lot. Possession: 15 janvier. Comptant requis: $2,700. Balance: termes.

Si vous voulez vendre ou acheter une maison, faites affaire avec un homme d'expérience et honnête qui vous donnera tous renseignements gratuits et confidentiels.

N. BERNIER

594, rue St-Jean-Baptiste

Téléphone: CEdar 3-2027

35-935-38C.

MARION REALTY

66, rue Marion

Norwood — Maison: 2 logis, 4 et 3. Revenu mensuel: $145. Prix: $12,900. Comptant requis: $3,000.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. Revenu mensuel: $130. Prix: $9,500. Comptant requis: $1,500.

St-Boniface — Immeuble - appartement: 8 logis. Complètement loué. Revenu mensuel: $540. Prix: $45,000. Comptant requis: $10,000.

Norwood — Maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher. Près Lyndale Drive. Prix: $13,500. Comptant requis: $5,000.

St-Vital — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Prix: $10,900. Comptant requis: $3,000.

St-Vital — Beau grand lot: 50'. Zoné pour duplex. Prix: $6,000. Près école Ste-Marie.

Pour plus de renseignements **appeler**

RAYMOND THERIAULT

CE 3-6217 ou 247-2770

35-939-38C.

A VENDRE

St-Vital — Maison: 1½ étage, 6 pièces, 4 chambres à coucher. Age: 13 ans. Chauffage: gaz. Garage. Beau lot très central. Seulement $2,500 comptant. Balance à termes. Pour visiter, appeler.

Rue Bibeau — Parc Windsor. Bungalow: 6 pièces, 3 chambres à coucher. 2 salles de bain. Ventilateurs: salle de bain et cuisine. Clôturé. $16,000. Pour visiter, appeler agent.

Ste-Rita, Manitoba — 320 acres de terrain avec bâtiments. 135 en culture. Balance peut être défrichée. Plein prix: $12,600. Comptant requis: $8,000. Balance à termes.

St-Norbert — Bungalow: 5 pièces, 3 chambres coucher. Age: 3 ans. Lot: 50' x 165'. Taxe: $269. Près église et écoles. $13,200 à termes.

St-Boniface — Duplex: 3 et 3. $9,500 $1,500 comptant.

Pour acheter, vendre ou échanger

Estimation gratuite

Appelez

A.-C. DESAULNIERS

407, rue De la Morénie

CEdar 3-5874

35-942-38C.

A VENDRE

Fort Rouge — 667, rue Garwood. Maison: 6 pièces; 3 chambres à coucher; soubassement à grandeur. Chauffage: gaz. Nouvellement décorée. Garage double. $3,000 comptant.

St-Boniface — Rue Berry. $11,500. Semi-duplex: 3 et 3. 2 plomberies. Revenu mensuel: $65. Aussi très convenable pour famille. $3,000 comptant.

St-Boniface — Rue Des Meurons. $24,000. Duplex: 13 ans. 4 et 3, 2 chambres supplémentaires au soubassement. Près école. $5,000 comptant.

Norwood — Rue Clermont. $13,500. Maison pour famille. Intérieur refait à neuf. Chauffage: gaz. $3,500 comptant.

St-Boniface — Rue Giroux. $11,500. Bungalow moderne: 3 ans. 4 pièces. Chauffage: gaz. $3,000 comptant.

Rue Langevin — $10,000. Maison: 3 chambres à coucher. Possession immédiate. $2,500 comptant.

Enfield Crescent — $9,500. Maison: 5 pièces. Soubassement entier. Chauffage: eau chaude. Lot: 35' x 175'. Termes.

A. AYOTTE

191, blvd Dollard, St-Boniface

Téléphone: CEdar 3-5845

35-934-38C.

Les Commissaires de Winnipeg ne digèrent pas ce jugement

Les membres de la Commission scolaire de Winnipeg éprouvent de la difficulté à digérer le récent jugement de la Cour du Banc de la Reine en faveur de l'enseignement religieux dans les écoles publiques.

A l'occasion d'une réunion spéciale qui eut lieu le 19 décembre, la Commission a approuvé deux résolutions par voix de 9 contre 2, en l'absence de quatre membres. Il fut d'abord proposé d'explorer les possibilités de porter la cause en appel. Ensuite on a proposé d'étudier la possibilité de faire amender la loi actuelle dans le but d'éliminer le droit de pétition accordé aux parents par cette loi, et ainsi de concentrer entre les mains des commissions scolaires tout pouvoir au sujet de l'organisation de l'enseignement religieux. En conséquence de ces résolutions, il fut décidé de chercher à faire suspendre pour le moment les effets du jugement.

La cause en question débuta l'an dernier quand un groupe de parents de la paroisse St-Edouard de Winnipeg présentèrent une pétition à la Commission pour obtenir l'enseignement religieux pour leurs enfants en première année de l'école secondaire Daniel McIntyre.

Après des pourparlers sur la forme de la pétition, et une réponse négative de la Commission, les parents ont demandé à la Cour du Banc de la Reine de définir leurs droits selon l'Acte scolaire. Le cas a été plaidé enfin au mois de septembre devant le juge en chef George E. Tritschler. Ce dernier, dans un jugement volumineux en date du 29 novembre, déclarait que la loi est très claire et très explicite, le produit d'ailleurs d'une lutte constitutionnelle et historique, qu'il a abondamment documenté. L'ordre découlant du jugement a été présenté à la Commission officiellement le 19 décembre et a soulevé les mêmes objections que l'on exprimait avant le jugement.

M. Andy Robertson, président, et le docteur I. Wolch, commissaire, ont manifesté une opposition irréductible à la mise en vigueur de la loi. Ils y voient la source d'un dérangement catastrophique du programme scolaire, la perte du temps qu'il serait mieux d'accorder aux études profanes, la possibilité d'une prolifération de demandes semblables, une politique favorable aux chrétiens. (Ce dernier point a été traité spécifiquement dans le jugement de façon à laisser la porte ouverte aux non-chrétiens, par un amendement opportun de la loi.) Les résolutions susmentionnées ont été enfin approuvées.

Dans une interview officieuse, l'hon. George Johnson a révélé que son département étudie à l'heure actuelle toute la question de l'enseignement religieux dans les écoles.

(Dans le jugement on rappelait que la section 187 de l'Acte scolaire oblige le ministre à retirer les revenus des taxes municipales et des subventions provinciales, quand une Commission scolaire enfreint les sections 241-252 qui traitent de l'enseignement religieux.)

Dans la poursuite de cette cause depuis les origines, le ministère a affiché une sérénité olympienne, comme si la loi manquait de clarté et le ministère, de pouvoirs.

Des observateurs compétents font remarquer qu'il est possible d'amender les sections 241-252 de l'Acte scolaire, qui donnent le droit à l'enseignement religieux dans la dernière demi-heure de la journée scolaire selon la croyance des parents qui la demandent, mais que des amendements de ce genre ne pourraient pas enlever aux parents des privilèges acquis par législation depuis 1870, sans donner lieu à un appel auprès du Gouverneur général en Conseil et, au besoin, à une législation fédérale remédiatrice.

A sa réunion de lundi soir 30 décembre, la Commission a décidé de demander au ministre d'Education d'émettre des règlements au sujet de l'enseignement de la religion. La décision par 12 voix contre 2 a été combattue par les commissaires Andrew Zaharychuk et Walter Paschak. M. Paschak a exprimé son mécontentement de la conduite des commissaires qui s'opposaient avec tant d'acharnement aux désirs licites des parents et qui ne voulaient pas faire l'expérience de l'enseignement religieux, en dépit du fait que cet enseignement se donne ailleurs avec succès.

M. Andrew Moore, qui s'était opposé aux deux résolutions antérieures, a signalé que le gouvernement n'avait jamais réglementé cet enseignement et que ce projet pourrait bien trainer l'affaire dans l'arène politique. M. Wilson a réitéré que le jugement manquait de clarté mais, sur avis de l'avocat de la Commision, il fut décidé de ne pas aller en appel. M. Wilson, un avocat, a dit que l'enseignement par un ministre catholique pouvait être imposé à des enfants anglicans, selon l'interprétation du juge Tritschler.

(Dans l'Acte scolaire, la séparation des enfants selon leur croyance catholique-romaine et non-catholique-romaine est prévue. De plus, la permission de chaque parent est requise avant qu'un enfant puisse assister à l'enseignement religieux.)

L'Acte scolaire prévoit à la section 240 que le ministre ferait des règlements au sujet de l'enseignement religieux, pourvu que les règlements ne soient pas "inconsistent with this Act".

La résolution qui a été finalement approuvée acceptait en principe le devoir de permettre l'enseignement religieux, mais à condition que le ministre ait promulgué des règlements pratiques sur la façon de procéder. Ainsi MM. Zaharychuk et Panchak, favorables à l'enseignement religieux, ont voté contre la motion, à cause de la condition inacceptable, dont l'effet serait de retarder la mise en vigueur de l'ordre de la Cour. (Il est à noter que les rapports dans le **Free Press** et la **Tribune** sur cette controverse diffèrent habituellement.)

Le moment critique aura lieu à l'ouverture des classes le 6 janvier, car les parents qui ont eu gain de cause entendent demander leurs droits en ce jour.

Le comité de la Constitution attend environ 40 rapports

Le Comité parlementaire de la Constitution s'attend à ce qu'une quarantaine d'associations et de groupements divers lui présentent des mémoires d'ici le 31 mars prochain. Plus de 25 de ces associations et groupements ont déjà fait connaître officiellement au Comité leur désir de lui soumettre une opinion écrite sur les sujets qui relèvent de son mandat. De plus, une trentaine de personnes veulent présenter un mémoire à titre personnel.

Le secrétaire du Comité, M. Claude Morin, sous-ministre des Affaires fédérales - provinciales, dit qu'au cours des dix derniers jours il a reçu une abondante correspondance au sujet du Comité parlementaire. Il doit d'ici peu transmettre aux membres du Comité, la liste complète des groupements et des personnes qui vont soumettre des mémoires.

Etudes

M. Morin a récemment rencontré le directeur de l'Institut de droit public de l'Université de Montréal pour faire entreprendre les études juridiques dont le Comité parlementaire aura besoin. L'Institut fera appel à de nombreux spécialistes. On examinera, entre autres, les formes de constitutions fédérales où les parties constituantes jouissent de statuts différents, les avantages et inconvénients qu'il y aurait à étendre à d'autres domaines la compétence législative de la province de Québec, ainsi que la capacité internationale des provinces canadiennes.

Ce sera la première fois au Québec que se poursuivront, de façon aussi étendue des études juridiques de cette nature.

Par ailleurs, certaines études économiques seront confiées aux services gouvernementaux eux-mêmes, notamment les effets sur l'économie québécoise de la politique monétaire, fiscale et commerciale du gouvernement central, ainsi que les avantages et désavantages du libre-échange et du protectionnisme interprovinciaux.

A VENDRE

Fannystelle — Maison: 8 pièces. Lot: 92' x 180'. 2 citernes. Prix: $4,500. Comptant requis: $1,900. Balance à 4½%.

Grande Pointe — 28 acres: ½ mille de longueur par 459' de largeur. Très beau site pour construire. $8,500 seulement. Termes faciles.

Lorette — 220 acres. 205 en culture. Puits, étable et autres bâtiments. Terre noire. $19,000.

St-Norbert — 1½ acre entre 2 chemins. 120' de largeur. Maison, garage. $6,500. $2,000 comptant. Balance facile.

St-Pierre — 160 acres avec grande maison, étable, poulailler et autres bâtiments. Eau en quantité partout. 90 acres en guéret d'été. $8,000 seulement.

J. CARRIERE REALTY

289, rue Taché

Téléphone: 247-5204

35-940-38C.

Au rythme actuel, le jeûne de Chaput durera 200 jours

MONTREAL — Au rythme où rentrent les souscriptions, M. Marcel Chaput devra-t-il jeûner 200 jours pour atteindre l'objectif de $50,000 qu'il s'est fixé pour renflouer les finances du Parti républicain du Québec.

En effet, le PRQ n'avait reçu que $11,000, soit un peu plus de 20 pour cent de l'objectif. Et le jeûne du chef dure depuis 41 jours. Selon un communiqué du parti, M. Chaput a déjà perdu 35 livres. Il souffre encore d'une toux, reliquat d'une grippe qui l'a frappé au début de la semaine dernière.

Depuis le 22 décembre, deux partisans de M. Chaput se sont joints à lui dans son jeûne: MM. J. Laberge et André Gagnon.

Martin Luther King "homme de l'année"

NEW YORK — Le magazine "Time" a désigné le pasteur Martin Luther King, dirigeant intégrationniste noir, comme "homme de l'année".

C'est la première fois qu'un Noir est choisi comme homme de l'année par "Time", qui a commencé en 1937 à désigner sous ce titre l'homme qui a été "au centre de l'actualité" de l'année écoulée et "a laissé sa marque indélébile — en bien ou en mal — dans l'histoire".

Le docteur King, qui a trente-quatre ans, est un pasteur baptiste. Il est président de l'Association de la direction chrétienne du sud des Etats-Unis ("Southern Christian Leadership Conference").

Partisan de la non violence, le Dr King a dirigé en 1955 le boycottage par les Noirs des autobus séparés de Montgomery, Alabama). Il a dirigé depuis d'autres campagnes semblables pour la conquête des droits civiques des Noirs américains.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the estate of WILFRID COURCELLES, late of the Post Office of Otterburne, in Manitoba, Farmer, deceased.

All claims against the above estate, duly verified by affidavit or Statutory Declaration, must be sent to the undersigned Solicitor, at his office, 302 McIntyre Bldg., Winnipeg 2, Manitoba, on or before the 5th day of February, A.D. 1964.

DATED at Winnipeg, Manitoba, this 30th day of December, A.D. 1963.

JOSEPH N. LANDRY,
Solicitor for Delphine Courcelles, Executrix.

CANADA

Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme

MÉMOIRES

Afin de répondre aux voeux de plusieurs associations la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme a décidé d'accorder plus de temps pour la préparation des mémoires qui doivent lui être soumis.

En conséquence, au lieu de remettre les mémoires avant le 1er février 1964, tel qu'indiqué d'abord, on pourra le faire jusqu'au 1er juillet 1964.

LES SECRÉTAIRES
Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme
C.P. 1508
OTTAWA, Ont.

M. Chevrier et M. Denis démissionnent du cabinet

OTTAWA — Le ministre de la Justice, M. Lionel Chevrier, et le ministre des Postes, M. Azellus Denis, quittent le Cabinet. Le premier, à sa demande, abandonne la politique active afin de remplir un haut poste dans la fonction publique: on n'a pas précisé lequel, mais c'est un secret de polichinelle qu'on le destine à une ambassade. Le second sera nommé au Sénat.

La date des élections complémentaires dans les circonscriptions montréalaises de Laurier et de St-Denis que représentaient M. Chevrier et M. Denis a été fixée au 10 février. Ainsi, les deux vacances seront comblées avant l'ouverture de la deuxième session du 26e parlement.

La Défense Civile dit:

Les plans de la Défense civile n'ont qu'un but — sauver des vies. Vos propres plans peuvent contribuer à leur succès.

Défense Civile Métropolitaine,
1767, avenue Portage, Winnipeg 12,
Téléphone: Turner 82351.